

**Des « Ménagères Conservatrices » ? : Le militantisme des femmes des Maritimes
à l'heure de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au
Canada, 1967-1970**

Par

Mélanie Morin

Thèse présentée à la Faculté des arts à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention
de la maîtrise ès arts en histoire

Université d'Ottawa

© Mélanie Morin, Ottawa, Canada, 2017

RÉSUMÉ

Des «Ménagères-Conservatrices» ? : Le militantisme des femmes des Maritimes à l'heure de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada 1967-1970

Mélanie Morin
Université d'Ottawa

Superviseure :
Ruby Heap

Cette thèse s'intéresse au militantisme des femmes des Maritimes et comment elles conçoivent le féminisme et ses objectifs à l'heure de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (CRESFC) en 1967. En partant d'une citation de la présidente de la Commission qui se dit déçue du militantisme des femmes de cette région, cette étude démontre que l'accolement des étiquettes aux mouvements féministes, tels que « conservateurs » et « libéraux », se complexifie lorsque les objectifs de ses militantes servent plutôt à répondre aux besoins des femmes de leur milieu à l'instar d'un agenda féministe précis. Par l'entremise d'une étude des mouvements féministes populaires et régionaux sous une commission d'enquête, cette thèse démontre simultanément que le militantisme des femmes des Maritimes sous la CRESFC déborde de ces étiquettes affiliées aux agendas féministes et que malgré les similitudes entre les militantes nationales et régionales, celles-ci doivent adapter leurs agendas afin de convenir à leur milieu. Afin de soutenir cette assertion, cette thèse propose un regard sur les entrevues avec les militantes des Maritimes devant la CRESFC, les sources audio et manuscrites des travaux de la CRESFC, les multiples fonds des groupes et associations de femmes de la région et la couverture du militantisme par la presse régionale durant cette période charnière de l'histoire du mouvement féministe sous la « deuxième vague »

au Canada. D’abord, il sera démontré qu’avant même le passage de la CRESFC dans les Maritimes, les caractéristiques de la CRESFC et de la situation des femmes des Maritimes prédéterminent déjà la relation complexe entre ces deux instances. Ensuite, par une étude de la participation des femmes des Maritimes à la CRESFC, il est possible de démontrer que leur militantisme est bien plus diversifié et complexe que ce que laisse entrevoir l’historiographie actuelle et les commissaires dans les médias. Enfin, un regard sur la sphère publique des Maritimes, par le biais de la presse, démontre que les militantes de la région étaient aussi confrontées à un espace qui comporte des limites quant à la réception de leurs activités et revendications.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'égard de ceux qui m'ont soutenu tout au long de ce parcours à la fois enrichissant et tumultueux.

D'abord, merci à ma directrice de thèse, la Professeure Ruby Heap, qui n'a pas hésité d'embarquer avec moi dans ce projet dès que je lui ai fait part de mes intérêts de recherches. Ses critiques, son expérience et ses connaissances ont été essentielles au développement de cette thèse. Je tiens aussi à remercier les professeurs du Département d'Histoire et de l'Institut d'études féministes et de genre de l'Université d'Ottawa dont les critiques constructives à l'élaboration de ce projet ont grandement été appréciées.

Je tiens à souligner que cette recherche fut possible par l'entremise de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de la Faculté des études supérieures de l'Université d'Ottawa et du Département d'Histoire de l'Université d'Ottawa.

Mes recherches m'ont amené à rencontrer de multiples militantes, archivistes, historiens, groupes et associations, incluant les participantes aux entrevues (Corinne Gallant, Ruby MacNeil, Madeleine Delaney-LeBlanc et Donna Young) dont les connaissances et l'expérience ont été essentielles au développement de cette thèse. Je tiens aussi à remercier L'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale et le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick qui m'ont aidé à prendre contact avec ces militantes. Je suis entièrement reconnaissante de la participation et de l'aide de chacun de ces individus et associations.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans l'appui de mes proches. Mes parents (Monique et Benoît) ont suivi avec attention mon parcours scolaire en plus de m'encourager et de me soutenir. J'ai aussi eu l'occasion d'être entouré de merveilleuses personnes que j'ai maintenant l'honneur de compter parmi mes amis les plus proches (Geordie, Rachel, Logan). Leurs conseils judicieux et oreilles attentives furent essentiels à mon intégration à la fois à la ville et à l'Université d'Ottawa.

Finalement, je dédie cette thèse à mes deux grands-mères, Mémère Blanchette et Mémère Oliva. Ces femmes m'ont suivi et soutenu dans l'entièreté de mon parcours universitaire, et ce, malgré le départ récent d'une d'entre elles. Le contenu de cette thèse relate d'une façon leur histoire et leur expérience à titre de femmes vivant dans les Maritimes durant les années 1960.

Merci!

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LA SITUATION DES FEMMES AU CANADA ET DANS LES MARITIMES DURANT L'APRÈS GUERRE : VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION	1
1.1 : Le Canada d'après-guerre et la situation des femmes	19
1.2 : Les Maritimes d'après-guerre et la situation des femmes	19
1.3 : La création et le mandat de la Commission	30
1.4 : Conclusion.....	36
CHAPITRE 2 : QUI SONT LES « CONSERVATRICES » DE MADAME BIRD?: LES MILITANTES DES MARITIMES ET LEURS REVENDICATIONS	38
2.1: Le profil des militantes	40
2.2 : Les revendications.....	53
2.3 : Conclusion.....	71
CHAPITRE 3 : « DU BON, DU MOINS BON ET DU TRÈS MAUVAIS » : LE TRAITEMENT PAR LA PRESSE DE LA CRESFC ET DES MILITANTES DES MARITIMES	73
3.1 : Notre corpus	74
3.2 : Une couverture partielle et partiale de la CRESFC.....	79
3.3 : La presse et la condition féminine dans les Maritimes	87
3.4 : Conclusion.....	91
CONCLUSION	93
ANNEXES	98
BIBLIOGRAPHIE	128

INTRODUCTION

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (CRESFC) est établie en février 1967 sous le gouvernement libéral de Lester B. Pearson. Elle est présidée par la journaliste Florence Bird, qui s'entoure de six autres commissaires. Le gouvernement canadien lui donne comme mandat de « Faire enquête et rapport sur le statut des femmes au Canada [...] ainsi que d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne¹. » Ses activités prennent fin en décembre 1970, suite au dépôt d'un rapport à la Chambre des communes sous le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau.

La CRESFC encourage le public à participer à ses activités, soit en soumettant un mémoire, soit en s'exprimant lors des audiences publiques tenues dans l'une des quatorze villes canadiennes. En tout, elle recevra 468 mémoires de la part d'individus, d'associations et de groupes en provenance d'un peu partout au Canada. Parmi ceux-ci, trente et un proviennent des Maritimes. En septembre 1968, la Commission tient aussi des audiences publiques dans trois villes des Maritimes, dont Fredericton, Halifax et Charlottetown. Pour la première fois au Canada, les audiences d'une commission royale d'enquête sont enregistrées en entier et en direct. Le Rapport final aboutit à plus de 167 recommandations s'adressant aux gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux².

¹*Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada*, Ministère d'Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1970, p. ix.

² *Ibid.*, p. ix-xii.

Suite à la tournée de la CRESFC dans les provinces maritimes en 1968, Rosemary Speirs, une journaliste affiliée à la *Canadian Press* et responsable de la couverture médiatique de cette tournée, rapporte que la présidente de la CRESFC, Florence Bird, a manifesté sa déception à l'égard de la faible participation des femmes de cette région, qu'elle qualifie de « ménagères conservatrices » (« *conservatives homebodies* »). Bird conclut que leur militantisme tranche avec les revendications progressistes des féministes de l'Ouest canadien³. Le journaliste Ed Reid, de la chaîne télévisée CBC, pose un verdict semblable dans son reportage diffusé sur l'émission *Take 30*. Selon lui, les audiences publiques de la CRESFC démontrent, en effet, que les femmes des Maritimes se désintéressent de leur propre statut⁴.

D'un autre côté, des femmes des Maritimes partagent leurs frustrations au sujet de l'incompréhension des commissaires envers la situation socio-économique particulière de cette région, qui affecte inévitablement la situation des femmes y habitant. Lors des audiences publiques d'Halifax, Carrie Best, une journaliste *Africadienne*⁵ de New Glasgow, est d'avis que l'approche adoptée par les commissaires tend à ignorer les minorités visibles des Maritimes, notamment les femmes noires et les femmes autochtones. De plus, les travaux de la Commission lui semblent inutiles puisqu'ils ne s'intéressent pas

³ Rosemary Speirs, « Bilan de la tournée de la Commission d'enquête sur le statut de la femme », *L'Évangéline* (le vendredi 20 septembre 1968), p.4 et Rosemary Speirs, « Are Maritimes Women Out Of Step? », *Telegraph-Journal* (le samedi 21 septembre 1968), p.6.

⁴ Ed Reid (correspondant), *Ed Reid reports on the Royal Commission on the Status of Women hearings in the Maritimes* [Télévision: Kines from Parc], Toronto, Canadian Broadcasting Corporation, 1968, 30 minutes.

⁵ Tirée de l'anglais *Africadia*. Ce terme fut d'abord employé par le littéraire George Elliot pour désigner la population noire des Maritimes. Il conjugue le terme « Afrique », le continent d'origine de cette population, et « Acadia » ou « Acadie », le nom historique du territoire et résidence actuelle de cette même population. Voir Alexander Macleod, « The Little State of Africadia Is a Community of Believers: Replacing the Regional and Remaking the Real in the Work of George Elliott Clarke », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, (juin 2008) [<https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/11231/11988>] (page consultée le 15 juin 2016).

aux mouvements populaires⁶ des femmes dans les Maritimes⁷. Pour sa part, Sœur Catherine Wallace, rectrice de l'Université Mount Saint Vincent, estime que cette région se démarque du reste du Canada en ce que les commissaires doivent aller à la rencontre des femmes, et non l'inverse, afin de les guider et les impliquer davantage dans les activités de la CRESFC⁸.

De tels propos, de même que la couverture médiatique des activités de la CRESFC, dans les Maritimes, témoignent à bien des égards d'une longue tradition d'opinions et de stéréotypes tenus envers cette région à travers le Canada. Les provinces qui la composent, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, sont unies par une situation économique précaire au sein de la Confédération, ce qui a contribué historiquement à définir leurs rapports avec le reste du Canada⁹. Cependant, malgré ces rapports entre la Commission et les militantes des Maritimes, qui semblent à première vue conflictuelles, les femmes de la région n'ont dans aucun cas été exclues du mouvement féministe d'envergure nationale et internationale. D'ailleurs, un grand nombre de femmes de la région s'impliquent activement dans le mouvement féministe de la « deuxième vague ». Leur participation aux activités de la Commission en est la preuve. De plus, c'est à la même époque que l'on remarque la mise sur pied de plusieurs groupes populaires de

⁶ Carrie Best emploie ici le terme « grassroot » pour définir un intérêt d'abord centré sur les mouvements actif à la base de l'échelle sociale, en opposition aux mouvements au sein des élites ou leaders sociaux. Dans le cadre de notre étude, nous emploierons les termes « mouvements populaires » et « mouvement de la base » pour désigner ces mouvements.

⁷ « Negro Journalist Lectures Women's Commission in N.S. », *The Telegraph-Journal*, (le vendredi 13 septembre 1968), p.12.

⁸ Ed Reid (correspondant), *Ed Reid reports on the Royal Commission on the Status of Women hearings in the Maritimes* [Télévision: Kines from Parc], *op. cit.*

⁹ Margaret Conrad et James Hiller, *Atlantic Canada: A Region in the Making*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, p.6 et Murray J. Beck, « The Maritimes: A region or Three Provinces », *Royal Society of Canada, Transaction XV*, no. 4 (1977), p.302-303.

femmes qui rendent compte de la diversité géographique, ethnique et culturelle qui caractérise les provinces maritimes¹⁰.

Par conséquent, notre thèse tentera de répondre à la question suivante : Comment les femmes des Maritimes conçoivent-elles le féminisme et ses objectifs durant cette période charnière qui couvre la mise sur pied et les travaux de la CRESFC? De là, nous tenterons d'apporter des réponses aux questions suivantes : Quel est leur niveau de participation et quels types d'actions mènent-elles? Quel est le profil de ces militantes et des groupes et organisations qui les représentent? Est-ce que les militantes des Maritimes nouent des alliances et bâtissent des coalitions avec d'autres groupes de revendications sociales dans la région et/ou avec des organisations féministes ailleurs au pays? Peut-on parler d'un agenda féministe distinct pour la région des Maritimes? Notre thèse soutiendra simultanément que malgré les nombreuses similarités qui unissent les militantes et leurs revendications sur la scène canadienne, le « laboratoire régional » que représentent les Maritimes, a marqué l'activisme des militantes de cette région et que les revendications locales et régionales qu'elles ont soumises à la Commission débordent de l'agenda sous lequel opère la CRESFC. Au final, cette thèse propose une étude régionale qui contribue à démontrer la complexité et la diversité du mouvement féministe de la « deuxième vague » au Canada.

Notre thèse s'appuie sur trois principaux champs historiographiques : le féminisme contemporain ou de la « deuxième vague », la CRESFC et la situation des femmes des Maritimes. Examinés ensemble, ces champs révèlent une nécessité d'étudier les factions

¹⁰ Elspeth Tulloch, *Nous les soussignées : un aperçu historique des femmes du Nouveau-Brunswick, 1784-1984*, Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, 1985, p.xix.

régionales et les mouvements populaires de femmes au Canada afin de mieux saisir toute la complexité du militantisme féministe dans ce pays.

L'origine et le développement de la « deuxième vague féministe » ont fait l'objet de plusieurs études au Canada. Cette dernière propose de nouvelles idées et une nouvelle approche en ce qui a trait au militantisme féministe. Elle remet en question l'image dominante de la féminité, dénonce les rapports sociaux de sexe existant ainsi que les préjugés et pratiques discriminatoires qui en découlent et réclament l'accès des femmes à toutes les sphères d'activités de la société¹¹.

Nancy Adamson, Linda Briskin et Margaret McPhail ont publié en 1988 un ouvrage qui examine l'activisme des Canadiennes anglophones sous la « deuxième vague » féministe et son impact sur la scène politique canadienne¹². Les auteures maintiennent qu'il est essentiel de tenir compte des diversités et des particularités régionales du mouvement¹³. Elles soulignent ainsi les doubles racines de la « deuxième vague » féministe au Canada. D'un côté, on retrouve les groupes de femmes formels et bien structurés, dont plusieurs

¹¹ Le terme « deuxième vague » féministe renvoie à l'historiographie du mouvement des femmes qui identifie des « vagues féministes ». La première d'entre elle, qui prend de l'ampleur à la fin du XIXe et début du XXe siècle est associé au maternalisme et aux suffragettes. Quoique la nomenclature des mouvements féministes, sous les termes de première, deuxième et troisième vague, a permis de définir les agendas féministes sur une ligne du temps, son utilisation est souvent critiquée puisqu'elle néglige la longévité de ces agendas féministes. Or, l'emploi de cette notion permet de situer dans le temps les périodes fortes de l'activisme des femmes et d'historiciser leur militantisme. Étant donné les contestations liées à l'emploi de ces termes, nous avons décidé d'insérer le terme entre guillemet lorsqu'on se réfère aux idées et la périodisation associée au mouvement féministe de l'après-guerre. Voir Kathleen A. Laughlin et Jacqueline Castledine (dir.), *Breaking the Wave: Women, Their Organizations, and Feminism, 1945-1985*, New York, Routledge, 2010, p.2-3; Sara M. Evans, *Tidal Wave: How Women Changed America at Century's End*, New York, Free Press, 2003, p.4; Alison Prentice et al. *Canadian Women: A History*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 1988, 496 p. et Catherine Carstairs et Nancy Janovicek (dir.), *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work, and Nation*, Vancouver, UBC Press, 2014, 290 p.

¹² Voir Nancy Adamson et al., *Feminist Organizing for Change: The Contemporary Women's Movement in Canada*, Oxford, Toronto, 1988, 332 p.

¹³ *Ibid.*, p.8

sont des regroupements professionnels, provinciaux et nationaux, composés de femmes de la classe moyenne, qui ont milité pour l'établissement de la CRESFC. De l'autre, on retrouve des femmes qui se rassemblent au cours des années 1970 et 1980 dans des mouvements populaires, issus de la gauche et des universités, afin de mener à terme leurs objectifs¹⁴.

En 1990, Chantal Maillé examine l'évolution du féminisme contemporain au Québec qu'elle associe à la montée du mouvement néo-nationaliste et souverainiste du Québec. Dans ce contexte, l'auteure soutient que le militantisme des femmes, tout particulièrement sous la « deuxième vague », a contribué à l'établissement d'une élite politique féminine au Québec¹⁵. Dans la même veine, Micheline Dumont¹⁶, Micheline de Sève¹⁷, Sean Mills¹⁸ et Diane Lamoureux¹⁹ insistent aussi sur la dimension nationaliste des groupes et associations féministes du Québec qui ont participé aux activités de la CRESFC. Quoiqu'elle n'aborde pas en détail la participation des Québécoises à la CRESFC, Dominique Masson soulève tout de même des points pertinents sur le militantisme des Québécoises à la même époque. Par l'entremise de son étude portant sur les politiques et les processus décisionnels

¹⁴ *Ibid.*, p.29

¹⁵ Voir Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique : enquête sur l'émergence d'une élite politique féminine au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990. 194 p.

¹⁶ Micheline Dumont, « Origins of the Women's Movement in Quebec » dans Constance Blackhouse et David H. Flaherty (dir.), *Challenging Times: The Women's Movement in Canada and the United States*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992, p.88; Voir Micheline Dumont-Johnson et Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles. Édition entièrement revue et mise à jour*, Montréal, Le Jour, 1992, 521 p.

¹⁷ Micheline de Sève, « Perspectives of Quebec Feminists », dans Constance Blackhouse et David H. Flaherty, *Challenging Times: The Women's Movement in Canada and the United States*, op. cit., p.116.

¹⁸ Voir Sean Mills, « Québécoise deboutte! », dans *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal. Studies on the History of Quebec*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2010, p.119-137.

¹⁹ Voir Diane Lamoureux, *L'Amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2001, 181 p. et Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève, *Malaises identitaires : échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1999, 204 p.

concernant les femmes et leur militantisme, elle soutient qu'un regard posé sur les activités féministes à l'échelle régionale permet d'entrevoir comment les militantes se sont ajustées aux conditions économiques, sociales et politiques particulières à leurs milieux géographiques et sociaux-économiques²⁰.

Dans un collectif consacré à une comparaison historique entre le féminisme canadien et américain, Jill Vickers conclut que les militantes canadiennes ont accordé un plus grand rôle à l'État interventionniste dans la quête de leurs objectifs que leurs consœurs américaines. Les militantes canadiennes ont ainsi contribué au façonnement de l'État interventionniste canadien durant l'après-guerre²¹. Pour sa part, Joan Sangster a souligné que le clivage socio-culturel entre les militantes anglo-canadiennes et leurs consœurs franco-canadiennes constitue une autre facette propre au mouvement féministe canadien²².

Le deuxième champ historiographique relié à notre thèse s'attarde à l'impact de la Commission sur le développement du mouvement féministe canadien. L'historiographie a déjà souligné que la CRESFC a donné un coup d'envoi formel au mouvement féministe de la « deuxième vague » au Canada. Son rapport final a fourni un « agenda » de travail pour les féministes canadiennes ce qui en fait un point fort de la « deuxième vague »²³. Toutefois, la Commission sera éventuellement critiquée par des historiennes et

²⁰ Dominique Masson, « Engaging with the politics of downward rescaling: representing women in regional development policymaking in Québec (Canada) », *GeoJournal*, vol. 65, no. 4 (2006), p.302-303.

²¹ Jill Vickers, « The Intellectual Origins of the Women's Movements in Canada », dans Constance Backhouse et David H. Flaherty (dir.), *Challenging Times: The Women's Movement in Canada and the United States*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1992, p.39-40.

²² Joan Sangster, *Transforming Labour: Women and Work in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, p.9.

²³ Crystal Sissons, « Engineer and Feminist: Elsie Gregory MacGill and the Royal Commission on the Status of Women, 1967-1970 », *Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, vol. 29, n° 2 (2006), p.96. et Alison Prentice et al., *Canadian Women: A History*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, p.414.

théoriciennes féministes qui lui reprocheront de promouvoir la place et l'agenda des femmes blanches de classe moyenne et d'occulter la multiplicité des oppressions que vivent d'autres groupes de femmes²⁴.

Dans l'ensemble, cependant, les chercheuses rattachées à ce champ ont souligné à quel point l'établissement de la CRESFC légitimait, par l'entremise de l'État, le féminisme contemporain et les objectifs de la « deuxième vague »²⁵. Dès 1976, Naomi Griffiths s'intéresse au rôle de la CRESFC dans la mise en œuvre de l'agenda féministe canadien²⁶. L'auteure est d'avis que la plateforme accordée à la CRESFC a produit des gains substantiels pour les Canadiennes. Griffiths en nuance toutefois ses propos en soulignant les difficultés qu'a la CRESFC à entrevoir les défis socio-économiques plus larges vécus par les femmes, dont la pauvreté²⁷.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, des études plus approfondies sont consacrées au militantisme des femmes à l'heure de la CRESFC. Dans le cadre de son importante thèse de doctorat, Cerise Morris soutient que la CRESFC a fonctionné comme un véhicule de planification destiné à mettre en place les changements sociaux réclamés

²⁴ Sirma Bilge, « *Théorisations Féministes de L'intersectionnalité* », *Diogène* 1, no. 225 (2009), p.71 et Kimberly Speers, « The Royal Commission on the Status of Women in Canada, 1967-1970: Liberal Feminism and Its Radical Implications », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean et Kate O'Rourke (dir.), *Framing our Past: Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p.253.

²⁵ Dans leurs thèses respectives, Catherine Briggs et Kathryn McLeod ont tous les deux démontré à quel point le Women's Bureau, une des branches du Ministère du Travail au fédéral, et les activités liées à la CRESFC démontrent un féminisme d'état, c'est-à-dire l'orientation des revendications d'un mouvement féministe vers l'état qui est perçu comme le moteur des changements sociaux principal à cette époque. Voir Catherine Briggs, *Fighting for Women's Equality. The Federal Women's Bureau, 1945-1967. An Example of Early State Feminism in Canada*, Thèse de doctorat, University of Waterloo, 2001, p.23; Voir Kathryn B. McLeod, *Laying the foundation: The Women's Bureau, The Royal Commission on the Status of Women and Canadian feminism*, Thèse de maîtrise, Laurentian University, 2005, 140 p.

²⁶ Voir Griffiths, N. E. S., *Penelope's Web: Some Perceptions of Women in European and Canadian Society*, Toronto, Oxford University Press, 1976, p.210-225.

²⁷ *Ibid.*, p.225.

par le mouvement féministe de la « deuxième vague »²⁸. Morris s'attarde à la dimension publique de la Commission et de ses travaux. Selon elle, le caractère public de la CRESFC a eu une répercussion positive sur la façon dont les médias ont traité des questions touchant aux femmes²⁹. Barbara Freeman tire des conclusions similaires dans son étude sur la couverture médiatique des activités féministes dans les grands journaux canadiens avant, durant et après la mise sur pied de la Commission Bird³⁰. En contestant ouvertement les barrières entre la sphère publique et la sphère privée/domestique, les travaux de la CRESFC constituent, selon elle, une première dans l'histoire du genre et des médias au Canada : « As a federal public inquiry conducted in the glare of the media spotlight, it was a watershed for Canadian women, a historical first that allowed issues deemed part of the private or domestic sphere to become the focus of intense discussion in the public sphere³¹. »

Vingt ans après la mise sur pied de la CRESFC, Caroline Andrew et Sandra Rogers publient un collectif qui discute de ses succès et de ses échecs, en particulier au niveau de son impact sur l'intervention de l'État en matière de condition féminine. En rassemblant les perspectives de bureaucrates, de militantes et de chercheuses universitaires, elles font

²⁸ Voir Cerise Morris, *No More than Simple Justice: the Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, Thèse de doctorat, McGill University, 1982, 597 p; D'ailleurs, Morris a publié un article en 1980 dans lequel elle cherche à comprendre comment les revendications des Canadiennes deviennent légitimes au point de devenir un problème d'ordre social. Elle conclut que le traitement médiatique des femmes, les revendications des femmes et l'intervention du gouvernement fédéral ont tous contribué à la légitimation des problèmes vécus par les Canadiennes. Ceux-ci ont aussi contribué à la mise sur pied d'une Commission (la CRESFC) afin de régler ce problème. Voir Cerise Morris, « Through Determination and Thoroughness: The Movement for a Royal Commission on the Status of Women in Canada », *Atlantis*, vol. 5, no.2 (Printemps 1980), p.1-21.

²⁹ Cerise Morris, *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, op. cit., p.224-225.

³⁰ Barbara M. Freeman, *The Satellite Sexe: The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, Waterloo, Wilfred Laurier University Press, 2001, p.6.

³¹ *Ibid.*, p.3.

ressortir à la fois la diversité du mouvement des femmes canadien et le bilan mixte des travaux de la Commission³². Dans le cadre de ses travaux sur l'histoire des politiques publiques touchant les femmes sur le marché du travail et la garde de leurs enfants, Annis May Timpson a examiné les revendications des femmes à la CRESFC. Elle rapporte que peu de chercheuses ont examiné en détail le contenu des témoignages soumis à la Commission. Elle soutient que la CRESFC constitue l'une des rares instances qui a lié l'égalité des sexes sur le marché du travail au développement de politiques étatiques concernant la garde des enfants³³. Plus récemment, Joan Grace a soutenu que la CRESFC fut avant tout un outil employé par les citoyens canadiens afin de débattre sur les changements de politiques affectant les femmes. Même si elle concède que la majorité des mesures proposées par la CRESFC n'ont toujours pas été réalisées, l'auteure soutient que ses travaux ont toutefois offert aux femmes un forum public leur permettant ouvertement de s'exprimer sur leur situation : « It truly was a site of resistance - a forum that allowed the telling experiences and personal toil that would not have taken place through conventional political advocacy or policy development institutions or processes.³⁴ »

Ceci dit, la plupart de ces études tendent à négliger la diversité des revendications des militantes à travers le pays, notamment celles en provenance des Maritimes. Dans son ouvrage publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, Elspett Tulloch rappelle que plusieurs groupes féministes formés à l'heure de

³² Voir Caroline Andrew et Sandra Rodgers (dir.), *Women and the Canadian State/Les Femmes et l'État Canadien*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996, 392 p.

³³ Annis May Timpson, *Driven Apart Women's Employment Equality and Child Care in Canadian Public Policy*, Vancouver, UBC Press, 2001, p.26-27.

³⁴ Joan Grace, « Politics and Promise: A Feminist-Institutionalist Analysis of the Royal Commission on the Status of Women » dans Gregory Inwood et Carolyn M. Johns (dir.), *Commission of Inquiry and Policy Change: A Comparative Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, 2014, p.87.

la « deuxième vague » ont tenu compte du profil économique, géographique, culturel et ethnique de cette province dans leurs interventions auprès des différents paliers de gouvernement et du public³⁵. De son côté, l'historienne Suzanne Morton souligne à quel point la construction du genre peut varier en fonction du cadre régional étudié, dont les Maritimes, un fait essentiel qui a été largement négligé par l'historiographie³⁶. Par ailleurs, des chercheuses canadiennes s'inscrivant dans le courant féministe postcolonial³⁷, dont Mary Ellen Turpel-Lafond, Wendy Moss, Teresa Anne Nahanee et Martha Walls, ont mis en relief l'attitude paternaliste que manifestent les commissaires et l'État canadien à l'égard des femmes autochtones, ainsi que leur ignorance des différentes conditions dans lesquelles vivent les femmes des Premières Nations au Canada³⁸.

Enfin, ce deuxième champ historiographique occulte largement l'expérience des femmes francophones en milieu minoritaire à travers le pays à l'heure de la Commission, dont les Acadiennes et les Francophones hors Québec, qui n'apparaissent ni dans

³⁵ Elspeth Tulloch, *op. cit.*, p.xix.

³⁶ Suzanne Morton, « Gender, Place and Region: Thoughts on the State of Women in Atlantic Canadian History », *Atlantis*, vol. 25, no. 1 (Fall 2000), p.119-120.

³⁷ Le féminisme post-colonial se définit par une critique des théories féministes occidentales qui conçoivent les femmes comme groupe homogène et occultent la diversité des expériences féminines. Ce courant a permis de racialiser les théories féministes occidentales et blanches en plus de lier au féminisme les concepts affiliés au colonialisme et post-colonialisme. Il a inspiré les féministes issues de minorités, dont les femmes du tiers-monde, les femmes noires et les femmes autochtones. Voir Azadeh Kian, « Introduction : genre et perspectives post/décoloniales », *Les cahiers du CÉDREF*, 17 (2010), p.8 et Chandra Talpade Mohanty, « Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p.149-182.

³⁸ Voir Mary Ellen Turpel-Lafond, « Patriarchy and Paternalism : The Legacy of the Canadian State for First Nation Women », dans Caroline Andrew et Sandra Rogers (dir.), *op. cit.*, p.64-78; Pour leur part, Wendy Moss et Teresa Anne Nahanee se sont surtout intéressées aux traitements inégaux par l'État canadien des femmes autochtones; Voir Wendy Moss, « The Canadian State and Indian Women: The Struggle for Sex Equality Under the Indian Act », dans Caroline Andrew et Sandra Rogers (dir.), *op. cit.*, p.79-88 et Teresa Anne Nahanee, « Indian Women, Sex Equality, and the Charter », dans Caroline Andrew et Sandra Rogers (dir.), *op. cit.*, p.89-103. De son côté, Martha Walls explique comment le *Micmac Community Development Program* mis sur pied par la St. Francis Xavier University a servi à des fins d'assimilation des femmes autochtones, tel que souhaité par l'État canadien durant l'après-guerre; Voir Martha Walls, « Mi'kmaw Women and St. Francis Xavier University's Micmac Community Development Program, 1958-1970 », *Acadiensis XLIV*, no. 2 (Summer/Autumn 2015), p.51-74.

l'historiographie anglo-canadienne portant sur la Commission Bird et son impact, ni dans les travaux consacrés aux féministes québécoises francophones. Pourtant, les travaux de Linda Cardinal et de Rachel Cox ont démontré que les femmes qui appartiennent à ces groupes linguistiques minoritaires formulent des revendications féministes qui reflètent leur statut³⁹. Quelques chercheuses ont examiné la participation et la contribution des Acadiennes aux activités de la Commission Bird. Phyllis LeBlanc a présenté le contenu d'un des mémoires soumis à la CRESFC par un groupe de femmes francophones de la région de Moncton⁴⁰. Pour sa part, Simone LeBlanc-Rainville a publié une biographie de Corinne Gallant, l'une des participantes aux travaux de la CRESFC, laquelle retrace les moments saillants de la vie de cette militante acadienne et l'historique des groupes et associations de femmes dans lesquelles elle s'est impliquée⁴¹. Rainville soutient aussi que la pensée féministe des Acadiennes relève davantage du courant radical⁴². Selon elle, ceci s'explique par le fait que les féministes anglophones des Maritimes se reconnaissent dans les structures sociales et politiques dominantes de la région qui sont de souche anglo-saxonne, d'où leur réticence à les contester⁴³.

³⁹ Linda Cardinal et Rachel Cox, « La représentation des femmes au sein des groupes minoritaires : Le cas des femmes francophones vivant en milieu minoritaire au Canada », *Canadian Women Studies*, 25.3/4 (2006), p.92; Linda Cardinal, « La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : une question sur le féminisme », *Recherches féministes*, vol. 5, no.1 (1992), p.14.

⁴⁰ Phyllis LeBlanc, « Mémoire à la Commission des droits de la femme, présenté par un groupe de femmes francophones de la région de Moncton, le 3 août 1968 » dans Phyllis LeBlanc et al. *Entre le quotidien et le politique : facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*, Gloucester, Réseau national d'action éducation femmes, 1997, p.203-222.

⁴¹ Voir Simone LeBlanc-Rainville, *Corinne Gallant: Une pionnière du féminisme en Acadie*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012, 396 p.

⁴² Le courant du féminisme radical soutient que l'oppression des femmes est la source de toutes les autres formes d'oppressions. Ceci s'explique par l'adoption du système patriarcal qui est dominé par les hommes et sur lequel les structures sociales, politiques et économiques reposent. Voir Patricia Elliot et Nancy Mandell, « Feminist Theories », dans Nancy Mandell (dir.), *Feminist Issues: Race, Class, and Sexuality. Third Edition*, Toronto, Prentice Hall, 2001, p.31-32.

⁴³ Simone LeBlanc-Rainville, *op. cit.*, p.184-185.

Un troisième et dernier champ historiographique, consacré, celui-là, à la situation des femmes dans les Maritimes, en révèle toute la complexité. Déjà en 1989, l'historien des Maritimes E. R. Forbes dénonce l'ignorance et le manque d'intérêt envers l'histoire de la région ce qui serait, selon lui, à l'origine des stéréotypes négatifs tenaces accolés à ses habitants qui sont qualifiés de « conservateurs » et de « rétrogrades ». Ces étiquettes négatives auraient alimenté la perception et l'analyse des différents mouvements sociaux qui s'y sont développés, y compris le féminisme⁴⁴. L'historienne Suzanne Morton a pour sa part démontré que l'économie de la région, largement tributaire du secteur primaire et plus particulièrement de l'industrie des pêches, a forcément influencé les conditions de vie des femmes. Leur contribution à l'économie régionale est cependant restée longtemps invisible aux yeux du public et des dirigeants de la région qui l'ont réduite à l'accomplissement de leurs tâches de « ménagères »⁴⁵. Par ailleurs, Morton et sa collègue historienne Janet Guilford soutiennent que les femmes des Maritimes vivent à la fois une situation similaire et différente de celle des femmes vivant dans les autres provinces canadiennes⁴⁶. Leur point de vue s'aligne sur celui exprimé quelques années auparavant par Guilford et Judith Finguard dans le collectif *Mothers of the Municipality*. On y démontre ainsi que les conditions politiques, sociales et économiques de l'après-guerre ont

⁴⁴ E.R. Forbes, *Challenging the Regional Stereotype: Essays on the 20th Century Maritimes*, Fredericton, Acadiensis Press, 1989, p.7.

⁴⁵ Suzanne Morton, « The End Man is a Woman: Women, Fisheries, and the Canadian State in the 20th Century », dans Suzanne Morton et Janet Guildford (dir.), *Making up the State: Women in 20th-Century Atlantic Canada*, Fredericton, Acadiensis Press, 2010, p.164.

⁴⁶ Voir Janet Guilford et Suzanne Morton, (dir.), *Making up the State: Women in 20th-Century Atlantic Canada*, Fredericton, Acadiensis Press, 2010, 326p.

donné naissance à une nouvelle vague féministe à Halifax qui tient compte des besoins spécifiques des femmes de cette localité⁴⁷.

Bref, ce troisième champ historiographique nous permet d'apprécier la situation particulière dans laquelle s'insèrent les femmes dans les Maritimes, il néglige cependant de mettre en rapport le militantisme des femmes de cette région avec le développement du mouvement féministe au niveau national et international. D'autres chercheuses américaines s'intéressent depuis quelques années à établir ce lien. C'est le cas, entre autres, de Stephanie Gilmore qui s'est intéressée aux mouvements populaires (« grassroots ») américains lesquelles, selon elle, ont joué un rôle clef dans le développement de la « deuxième vague » féministe. En étudiant les branches locales du National Organization for Women (NOW), Gilmore conclut que l'importance accordée aux activités et aux organisations nationales a eu pour résultat de projeter une vision partielle et incomplète du mouvement féministe aux États-Unis. L'étude des mouvements populaires en révèle en effet toute la complexité durant les années 1960-1970⁴⁸.

Afin de combler les lacunes de l'historiographie évoquées ici, notre thèse propose de fournir un éclairage renouvelé sur le développement du mouvement des femmes dans les Maritimes durant cette période charnière que représentent la création de la CRESFC et les travaux qui ont mené à son rapport en 1970. Cette étude propose une analyse qualitative

⁴⁷ Voir Judith Fingard et Janet Guilford (dir.), *Mothers of the Municipality: Women, Work and Social Policy in Post-1945 Halifax*, Toronto, University of Toronto Press, 2005. 318 p.

⁴⁸ Stephanie Gilmore, *Groundswell: Grassroots Feminist Activism in Postwar America*, New York, Routledge, 2012, p.9. Voir aussi Catherine Carstairs et Nancy Janovicek, «Introduction: Productive Pasts and New Directions», dans Catherine Carstairs et Nancy Janovicek (dir.), *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work and Nation*, Vancouver, UBC Press, 2013, p.3-22; Stephanie Gilmore, *Feminist Coalitions: Historical Perspectives on Second-Wave Feminism in the United States*, Urbana, University of Illinois Press, 2008. 320 p.

et quantitative de trois types de sources primaires. Nous avons d'abord dépouillé et analysé un large corpus de sources manuscrites et imprimées, provenant des principaux centres d'archives provinciaux et nationaux. Les 31 mémoires soumis à la Commission en provenance des Maritimes, les procès-verbaux des audiences publiques et, bien entendu, le rapport final de la Commission, forment le cœur de ce corpus⁴⁹. Afin de saisir la diversité des points de vue présentés dans ces mémoires, les fonds des groupes et organisations impliquées dans les travaux de la Commission qui sont disponibles dans les centres d'archives provinciales de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont été dépouillés.

À ces fonds d'archives, s'ajoutent les principaux journaux de la région : *L'Évangéline*, *The Telegraph-Journal*, *The Chronical Herald* et *The Gardian*. Ensemble, ces quatre journaux nous ont permis de former un corpus de plus de 318 coupures de presse qui traitent toutes des activités de la Commission, du militantisme des femmes des Maritimes et de la situation des femmes de cette région. Ce corpus nous a permis de mieux faire ressortir les prises de position de la presse écrite, de la population et des militantes féministes sur ces différents thèmes.

Enfin, nous avons eu recours à l'histoire orale; des entrevues avec quatre participantes des Maritimes à la CRESFC⁵⁰ constituent notre troisième type de source⁵¹. Le contenu de ces entrevues s'est avéré très riche. Il nous a permis de mieux contextualiser la pensée et l'action des militantes en plus de nous lancer sur des pistes de réflexion qui

⁴⁹ Ces sources sont toutes disponibles dans le fonds d'archives de la Commission à la Bibliothèque et Archives Canada (Fonds [R1170-0-7-F]).

⁵⁰ Voir Annexe 1 pour le profil des participantes aux entrevues.

⁵¹ Nous avons préparé une liste de questions pour nos participantes qui est disponibles dans l'Annexe 2.

auraient été ignorées autrement. De plus, ces entrevues nous permettent de mieux comprendre la situation des femmes et de faire état du féminisme dans la région avant le passage de la CRESFC.

Comme l'a souligné Denyse Baillargeon, dont les travaux s'appuient largement sur cette méthodologie, l'histoire orale a permis de mettre en lumière les absentes et absents de la sphère publique en plus d'offrir de nouvelles perspectives sur la construction d'un objet historique, et ce, malgré les critiques liées à la nature « subjective » de cette source due à la mémoire humaine. Elle a donc permis de mieux cerner l'expérience des femmes, qui sont souvent exclues des sources « traditionnelles » qui rapportent avant tout les activités se déroulant sur la scène publique. Par conséquent, l'histoire orale s'avère une approche privilégiée en histoire des femmes afin de faire entendre leurs voix⁵². Dans le cas de la CRESFC, plusieurs sources écrites importantes, dont des manuscrits, archives et coupures de journaux traitant des femmes qui nous ont été accessibles grâce à son profil public.

L'historienne Joan Sangster, une experte reconnue dans ce secteur propose par ailleurs des mises en garde utiles sur la pratique de l'histoire orale. Elle souligne notamment l'importance de contextualiser le profil des participantes aux entrevues afin de capter certaines prises de position, idéologies ou points de vue ayant pu encadrer ou influencer leur témoignage⁵³. C'est pourquoi nous avons préparé une fiche contenant les profils de nos participantes qui se retrouve dans l'Annexe 1.

⁵² Denyse Baillargeon, « Histoire orale et histoire des femmes : itinéraires et points de rencontre », *Recherches féministes*, vol. 6, no. 1 (1993), p.53 et p.58.

⁵³ Joan Sangster, *Through Feminist Eyes: Essays on Canadian Women's History*, Edmonton, AU Press, 2011, p.214.

Notre thèse compte trois chapitres. Dans un premier chapitre, il sera question de la situation des femmes au Canada et dans les Maritimes durant l'après-guerre afin de préciser les facteurs menant à l'établissement de la Commission en 1967. Nous examinerons ensuite la composition de la Commission, son mandat et le contenu de son célèbre rapport en 1970. Il sera soutenu que déjà avant la rencontre entre Mme Bird et les militantes des Maritimes, des différends entre les facteurs démographiques et économiques qui caractérisent les deux parties, permettent d'anticiper un conflit entre les diverses perspectives.

Dans un deuxième chapitre, nous examinerons les points de vue et les actions des femmes des Maritimes, tels qu'exprimés durant les travaux de la CRESFC. Leurs doléances et revendications seront discutées en tenant compte des différentes formes de militantisme qui se manifestent alors dans la région. Nous considérons aussi leurs prises de position devant la Commission, en fonction de leurs profils géographiques, économiques, ethniques, religieux et culturels qui auraient possiblement influé leurs positionnements. Nous soutiendrons que l'étiquette de « ménagères conservatrices » qui leur est accolée dans les médias reflète mal leur militantisme. Nous verrons plutôt que les activités de la CRESFC ont permis aux femmes de la région d'exprimer ouvertement pour la première fois leurs opinions, doléances et revendications, dont certaines débordent du cadre du féminisme libéral dominant, endossé par l'ensemble des commissaires.

Notre troisième et dernier chapitre se penchera sur le visage public du militantisme des femmes des Maritimes, tel que dépeint dans la presse régionale durant sa couverture des travaux de la Commission. Nous verrons alors que c'est dans les journaux de la région que ce militantisme sera qualifié de « rétrograde » et perçu de façon négative. Néanmoins,

cette image est loin de faire consensus et la plateforme qu'offre la presse aux femmes leur donne une tribune publique pour leur militantisme.

CHAPITRE 1

LA SITUATION DES FEMMES AU CANADA ET DANS LES MARITIMES DURANT L'APRÈS GUERRE : VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION

Bien que la situation des femmes des Maritimes évoquée plus tôt comporte des spécificités importantes dont il faut tenir compte, ces dernières partagent aussi des conditions de vie similaires à celles du reste du Canada. Les revendications des femmes des Maritimes débordent de leur cadre régional pour s'insérer dans le mouvement contestataire plus large qu'est la « deuxième vague » féministe. Afin de bien saisir les facteurs qui ont mené à la mise sur pied de la CRESFC en 1967, il convient de débiter cette thèse par un examen des conditions de vie particulières des femmes des Maritimes pour se pencher ensuite sur l'évolution de la situation des Canadiennes après la Deuxième Guerre mondiale. À partir de là, il sera possible de s'intéresser aux facteurs entourant la formation de la CRESFC.

1.1 : Les Maritimes d'après-guerre et la situation des femmes

Pour comprendre les conditions dans lesquelles vivent les femmes des Maritimes, il est essentiel de définir et d'historiciser ce cadre régional. La délimitation même de la région pose problème. S'agit-il de la région historique qui inclut une partie de la Gaspésie et du Maine, étant donné le partage d'une histoire coloniale commune? Peut-on se permettre d'inclure Terre-Neuve et le Labrador et parler d'un régionalisme des provinces de l'Atlantique? Malgré l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949, les années 1960 marquent l'échec de l'intégration de cette province au sein du cadre politique

des provinces maritimes⁵⁴. Dans le cadre de notre étude, les Maritimes comprennent donc la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Les Maritimes se distinguent des autres régions de l'Amérique du Nord sur le plan géographique, économique et historique. À ce jour, la perception de la région véhiculée par le reste du continent américain ainsi que sa relation avec celui-ci ont contribué au développement et au maintien d'une identité régionale⁵⁵. Même si cette région est délimitée par les frontières de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, son identité déborde souvent de ces limites géographiques et s'apparente davantage au régionalisme. Ce dernier est défini par Margaret Conrad et James K. Hiller comme étant « [...] a political stance, a consciousness of a shared outlook that can be summoned up when other structures - familial, communal, provincial, national, global - fail. Regional identity may manifest itself as friendliness in distant ports, but so far it has not been the stuff of political cohesion at home.⁵⁶ » Dès l'après-guerre, on assiste à une réémergence du régionalisme au sein des Maritimes en raison des politiques d'Ottawa qui sont jugées défavorables par les dirigeants de la région. C'est ainsi que l'union des trois provinces est proposée en 1964. Ce projet est mené en partie par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis J. Robichaud, qui y renoncera cependant au profit de la formation du Conseil des premiers ministres des Maritimes en 1971⁵⁷.

⁵⁴ Corey Slumkoski, « A Narrow Provincialism»: Regionalism in Atlantic Canada, 1945-1970 », dans Catherine Briggs *et al.*, *Modern Canada, 1945 to Present*, Don Mills, Oxford University Press, 2014, p.118.

⁵⁵ Margaret Conrad et James K. Hiller, *Atlantic Canada: A Region in the Making*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, p.1.

⁵⁶ *Ibid.*, p.6.

⁵⁷ *Ibid.*, p.107-108.

Les provinces des Maritimes comprennent de multiples zones géographiques qui débordent les frontières provinciales. Ces zones se distinguent les unes des autres sur le plan linguistique, ethnique et culturel. Elles affichent une multiplicité d'identités, incluant les Canadiens-Anglais, les Mi'kmaks, les Malécites, les Acadiens et les *Africadiens*. La présence de ces identités contribue au fractionnement de la région⁵⁸. Cependant, Murray J. Beck rappelle que les provinces maritimes se caractérisent par leur économie distincte au sein de la Confédération, qui est marquée par l'échec de l'industrialisation et la primauté du secteur primaire, incluant l'industrie forestière, le commerce agricole et le secteur des pêches⁵⁹. La région est caractérisée aussi par sa ruralité, et ce, malgré la croissance rapide de l'urbanisation liée à la transition vers une économie de service qui caractérise la période d'après-guerre⁶⁰. En 1966, 51,33 % de sa population réside en milieu rural, comparativement à la moyenne nationale chiffrée à 26 %⁶¹. Selon Ernest Forbes, ce profil économique a contribué à la formation de stéréotypes tenaces concernant sa population, perçue comme « rétrograde » et « conservatrice ». Forbes souligne ainsi que ces stéréotypes ont été récupérés par des politiciens et des universitaires dans leur analyse des mouvements sociaux issus des Maritimes, incluant le mouvement des femmes⁶².

La lutte aux inégalités économiques qui caractérise les Maritimes demeure au cœur des revendications des femmes de la région durant la période d'après-guerre⁶³. Suzanne

⁵⁸ *Ibid.*, p.2.

⁵⁹ Murray J. Beck, « The Maritimes: A region or Three Provinces », *Royal Society of Canada, Transaction* XV. 4 (1977), p.302-303.

⁶⁰ Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie (2^e Édition)*, Sillery, Septentrion, 2014, p.402-403.

⁶¹ « Population, urban and rural, by province and territory » dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l01/cst01/demo62a-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

⁶² E.R. Forbes, *Challenging the Regional Stereotype: Essays on the 20th Century Maritimes*, Fredericton, Acadiensis Press, 1989, p.7.

⁶³ Judith Fingard et Janet Guilford (dir.), *op. cit.*, p.18.

Morton rappelle que le travail des femmes dans l'industrie des pêches des Maritimes, notamment en ce qui a trait à la préparation du poisson, a été ignoré pendant longtemps par les différents paliers de gouvernement. Cette attitude persiste avec la montée de l'État interventionniste durant l'après-guerre lequel considère ce travail comme faisant partie de leurs tâches à titre de ménagères⁶⁴. Pourtant, dans le cas des provinces maritimes, les femmes forment 20 % de la main-d'œuvre rémunérée en 1960, un pourcentage qui ne cessera d'augmenter au cours des années suivantes⁶⁵. Par ailleurs, la plupart des femmes en emploi se retrouvent dans le secteur tertiaire, en pleine croissance durant les années d'après-guerre. Tout comme la majorité des Canadiennes sur le marché du travail, elles travaillent à titre d'enseignantes, de travailleuses sociales et d'infirmières⁶⁶. Obtenir des conditions de travail décentes demeure un défi pour ces travailleuses. Comme nous le verrons, certaines, dont les infirmières, tenteront de se syndicaliser à partir des années 1960⁶⁷.

La présence de plusieurs groupes minoritaires dans les Maritimes a un impact important sur la situation des femmes dans cette région. On en relève trois principaux. D'abord, les trois provinces abritent une population francophone en situation minoritaire. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, celle-ci frôle les 30 % de la population. Plusieurs travaux ont rappelé que les femmes qui appartiennent à ce groupe vivent une situation de double et parfois même de triple minorité⁶⁸. Dans le cas du Nord-Est du Nouveau-

⁶⁴ Suzanne Morton, « The End Men Is a Woman: Women, Fisheries, and the Canadian State in the 20th Century », dans Suzanne Morton and Janet Guilford (dir.), *op. cit.*, p.151-152.

⁶⁵ Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie. 1^{ère} Édition*, Sillery, Septentrion, 2001, p.294.

⁶⁶ Margaret R. Conrad et James K. Hiller, *op. cit.*, p.200.

⁶⁷ Linda Kealey, « No More 'Yes Girls': Labour Activism among New Brunswick Nurses, 1964-1981 », *Acadiensis*, 37, no. 2 (2008), p.3-4.

⁶⁸ Les Acadiennes vivent cette situation de double minorité: d'abord à titre de francophones en milieu minoritaire et ensuite à titre de femmes. Certaines Acadiennes, par exemple, les femmes souffrant d'un

Brunswick, c'est plus de 75 % de ses 106 000 résidents qui s'identifient comme Acadiens en 1961⁶⁹.

Aux Acadiennes s'ajoutent les femmes en provenance des premières nations Mi'kmaq et Malécites. Dans les Maritimes, les autochtones représentent près de 3 % des Néo-brunswickois⁷⁰, 4 % des Néo-écossais⁷¹ et 2 % de la population de l'Île-du-Prince-Édouard⁷². Cependant, il faudra attendre les années 1970 pour assister à la formation des premiers regroupements de femmes autochtones dans les Maritimes⁷³. Par l'entremise de leur statut au sein de la loi canadienne, particulièrement dans le cadre de la *Loi sur les Indiens*, les femmes autochtones font face à des réalités et des expériences qui leur sont propres. Par exemple, jusqu'en 1981, une femme autochtone mariée avec un homme blanc perd son statut de membre de première nation ce qui provoquera, à partir des années 1970, un long combat mené par Sandra Lovelace Nicholas, originaire de la Première Nation de Tobique au Nouveau-Brunswick, auprès des instances gouvernementales et

handicap ou membre de la communauté LGBTQ, sont triplement minorisées. Voir Linda Cardinal et Rachel Cox, « La représentation des femmes au sein des groupes minoritaires : Le cas des femmes francophones vivant en milieu minoritaire au Canada », *Canadian Women Studies*, 25.3/4 (2006), p.92; Linda Cardinal, « La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire: une question sur le féminisme », *Recherches féministes*, vol. 5, no.1 (1992), p.14.

⁶⁹ James L. Kenny, « Women and the Modernizing State: The case of Northeast New-Brunswick, 1964-72 » dans Janet Guilford et Suzanne Morton (dir.), *op. cit.*, p.166.

⁷⁰ « Aboriginal Peoples: Fact Sheet for New Brunswick », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016005-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

⁷¹ « Aboriginal Peoples: Fact Sheet for Nova Scotia », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016004-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

⁷² « Aboriginal Peoples: Fact Sheet for Prince Edward Island », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016003-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

⁷³ Le regroupement *Tobique Women*, visant à représenter les droits des femmes autochtones de la réserve de Tobique est fondé en 1975 tandis que le Conseil des femmes autochtones du Nouveau-Brunswick voit le jour en 1981. Voir Elspeth Tulloch, *op. cit.*, p.xix

internationales⁷⁴. Ces femmes dénoncent aussi ouvertement les ambitions assimilatrices de l'État canadien à leur égard durant la période d'après-guerre⁷⁵.

Enfin, les *Africadiennes* appartiennent au troisième groupe minoritaire d'importance dans les Maritimes. Elle est majoritairement concentrée dans la région d'Halifax-Dartmouth ou dans les « franges urbaines » de la Nouvelle-Écosse, où sa population se chiffre aux alentours des 7000 durant les années d'après-guerre⁷⁶. Le marché du travail racialisé de la Nouvelle-Écosse leur est limité. Plusieurs d'entre elles sont surqualifiées et doivent se tourner vers des emplois à titre de domestiques⁷⁷. Il faut attendre les années 1960, dans le contexte de la montée du Mouvement des droits civiques dans la région d'Halifax, pour que le gouvernement provincial et les municipalités adoptent les premières mesures visant à améliorer la situation de la population *africadienne*. En 1961 on assiste à la formation du Halifax Interracial Council qui enquêtera sur les conditions de vie de la population noire d'Halifax. L'organisation féministe la Voix des femmes d'Halifax (*Voice of Women of Halifax* ou VOW) contribue à sa formation⁷⁸. En 1964, la ville d'Halifax décide de raser le quartier centenaire d'Africville et de relocaliser sa population, dont la majorité est *Africadienne*. Cet événement marquant est perçu par de nombreux témoins et leurs descendants comme le point culminant du racisme étatique de longue durée dans les Maritimes. À l'époque, la destruction du quartier et la relocalisation de ses habitants sont considérées, par les gouvernements provincial et municipal d'après-

⁷⁴ Lisa Perley-Dutcher et Stephen Dutcher, « At Home but Not a Place: The Impact of Bill C-31 on Women and Children of the Tobique First Nation », dans Janet Guilford et Suzanne Morton (dir.), *op. cit.*, p.201.

⁷⁵ Martha Walls, « Mi'kmaw Women and St. Francis Xavier University's Micmac Community Development Program, 1958-1970 », *Acadiensis XLIV*, no. 2 (Summer/Autumn 2015), p.68 et 72.

⁷⁶ Wanda Thomas Bernard et Judith Fingard, « Black Women at Work: Race Family and Community in Greater Halifax », dans Judith Fingard et Janet Guilford (dir.), *op. cit.*, p.189-190.

⁷⁷ *Ibid.*, p.191 et 192.

⁷⁸ *Ibid.*, p.205.

guerre, comme étant la meilleure solution pour réduire les inégalités dans la ville d'Halifax et améliorer les conditions de vies de sa population⁷⁹.

1.2 : Le Canada d'après-guerre et la situation des femmes

Or, la situation des femmes des Maritimes s'inscrit aussi dans l'expérience plus large vécue par les Canadiennes. Suite à la mobilisation en masse des femmes sur le marché du travail dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, il se manifeste après 1945 une volonté de reprendre les activités normales au pays. Pour les femmes, ceci signifie leur retour vers la domesticité, à titre de ménagères, afin de contribuer au bien-être de l'ensemble des membres de la famille, et par extension de la société. Une division étanche des rôles fondés sur le sexe est préconisée⁸⁰. Comme l'explique Mona Gleason, cette vision de la famille, est présentée comme un « idéal normalisé » ou « normalized ideal », lequel brosse un portrait de la famille « normale » comme étant d'origine Anglo/Celtique, de classe moyenne, hétéronormative et imprégnée des valeurs patriarcales établies. Par conséquent, les personnes déviant de ce cadre, incluant les femmes issues des classes sociales inférieures et les femmes racialisées, sont considérées comme des anomalies au sein de la société⁸¹.

Cette vision normative de la famille se reflète dans les politiques adoptées par l'État interventionniste qui se développe durant l'après-guerre afin de prendre en charge certaines

⁷⁹ Tina Loo, « Africville and the Dynamics of State Power in Postwar Canada », *Acadiensis*, vol. 39, no. 2 (2010), p.26-27.

⁸⁰ Jennifer Stephen, *Pick One Intelligent Girl: Employability, Domesticity and the Gendering of Canada's Welfare State, 1939-1947*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, p.202-203.

⁸¹ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal: Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p.4-5.

des tâches accomplies auparavant par des institutions charitables et des groupes de femmes bénévoles⁸². Ce nouvel État providence occulte en effet les contributions des femmes sur le marché du travail salarié, réduisant leur rôle au sein de l'économie canadienne à celui à de « reine du foyer », négligeant ainsi la diversité du paysage économique des femmes⁸³. Cette image sclérosée du rôle socio-économique des femmes se reflète clairement dans les médias. Ainsi, en 1950, plus de 70 % des publicités du magazine *Maclean's* interpellent les femmes à titre de ménagères et de consommatrices principales au sein de la famille⁸⁴.

Paradoxalement, la société de consommation et l'État providence d'après-guerre nécessitent une plus grande main-d'œuvre salariée, ce qui incite un nombre croissant de femmes à entrer sur le marché du travail⁸⁵. En 1953, 23.5 % des Canadiennes sont actives sur le marché du travail rémunéré. Ce pourcentage passe à 33.2 % en 1963 pour atteindre 46.6 % en 1973⁸⁶. Plusieurs de ces femmes demeurent sur le marché du travail après le mariage et tentent de conjuguer maternité et carrière. L'absence de congés de maternité et l'offre très limitée de garderies à prix abordables ne sont que quelques facteurs qui contribuent aux difficultés des femmes sur le marché du travail⁸⁷. De plus, à l'encontre des hommes, pour qui les choix de carrières sont beaucoup plus diversifiés, les Canadiennes rémunérées sont confinées dans quelques secteurs qui leur sont réservés en fonction de leur genre, dont le *nursing*, l'enseignement et le travail de bureau⁸⁸.

⁸² Judith Finguard et Janet Guilford (dir.), *op. cit.*, p.9.

⁸³ Suzanne Morton, « The End Men Is a Woman: Women, Fisheries, and the Canadian State in the 20th Century », *op. cit.*, p.151-152.

⁸⁴ Alison Prentice et al., *op.cit.*, 1996, p.383.

⁸⁵ *Ibid.*, p.352.

⁸⁶ « L'avènement des femmes dans le milieu de travail », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

⁸⁷ Alison Prentice et al., *op. cit.*, p.351.

⁸⁸ Pat Armstrong and Hugh Armstrong, *The Double Ghetto: Canadian Women and Their Segregated Work*. 3e Édition. Don Mills, Oxford University Press, 2010, p.33.

Or, les contradictions entre la contribution des femmes à la production économique et la promotion du modèle « idéal » de la famille suscitent un mécontentement grandissant chez les Canadiennes, autant chez les ménagères confinées au foyer que chez les travailleuses salariées. Celui-ci s'exprime de plus en plus dans les médias anglophones et francophones. La revue *Châtelaine* joue un rôle de premier plan dans ce sens. Les éditrices anglophone et francophone de la revue, Doris Anderson⁸⁹ et Fernande Saint-Martin réclament chacune de leur côté de meilleures conditions de vie pour les femmes. Des émissions de radio-télévision, telles que *Femmes d'aujourd'hui* et *Place aux Femmes*, font de même⁹⁰. Les frustrations des femmes sont aussi alimentées par des ouvrages féministes devenus des *best-sellers*, soit *Le deuxième sexe* (1949) de l'écrivaine française Simone de Beauvoir et *The Feminine Mystique* (1963), publié par l'Américaine Betty Friedan⁹¹. Pendant que de Beauvoir soutient que l'oppression vécue par les femmes serait le résultat d'un apprentissage, qui repose et qui est renforcé par des normes économiques et sociales⁹², Friedan dénonce le syndrome de la « femme mystifiée » qui prêche un idéal confinant « la femme » à ses rôles d'épouse, de mère de famille, et de ménagère en banlieue. C'est de ce « mystique » que découlent les frustrations croissantes d'un grand nombre d'Américaines confrontées à un « problème qui n'a pas de nom »⁹³.

⁸⁹ Alison Prentice et al., *op. cit.*, p.343-345. et Sandra Burt, Lorraine Code, Lindsay Dorney, *Changing Patterns : Women in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p.86.

⁹⁰ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p.198.

⁹¹ Quoique la littérature appuyant la « deuxième vague féministe » déborde de ces deux ouvrages, à l'heure de la CRESFC, Friedan et Beauvoir constituent les références principales pour les militantes de la période correspondant à notre étude.

⁹² Voir Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe Tome 1*, Paris, Gallimard, 1949, 408 p. et Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe Tome 2*, Paris, Gallimard, 1949, 654 p.

⁹³ Voir Betty Friedan, *Feminine Mystique*, 50th Anniversary Edition, New York, W. W. Norton, 2013, 562p.

En réaction à ces critiques et doléances croissantes, on voit naître différents mécanismes pour protester ces réalités de la condition féminine, et ce, avant même la mise sur pied de la CRESFC. Au Canada, on retrouve les premières traces d'un féminisme d'État qui tente de répondre aux doléances des femmes. Le *Women's Bureau* est ainsi mis sur pied en 1954 par le Ministère fédéral du Travail, pour répondre aux préoccupations et doléances des travailleuses salariées⁹⁴. Marion Royce, qui dirige cet organisme, demande sans tarder au gouvernement fédéral d'établir des garderies financées par l'État et d'offrir plus d'emplois à temps partiel afin d'accommoder la main d'œuvre féminine⁹⁵.

Comme le mandat du *Women's Bureau* se limite au marché du travail, plusieurs militantes considèrent la mise sur pied d'une commission portant sur l'ensemble de la condition féminine. Plusieurs États industrialisés prennent les devants durant les années 1960 dans l'établissement des commissions étudiant la situation des femmes. Les États-Unis établissent dès 1961 la *Presidential Commission on the Status of Women*. La Suède, le Danemark, le Japon et le Royaume-Uni suivront dans les prochaines années⁹⁶.

Au Canada, Doris Anderson réclame une enquête sur la condition féminine dès 1966⁹⁷. C'est aussi la position de Laura Sabia, présidente de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (*Canadian Federation of University Women* ou FCFDU). Elle partage sa frustration à l'égard de la lenteur de l'État canadien à mettre sur pied une telle commission : « A Commission on the Status of Women has indeed become mandatory – It

⁹⁴ Catherine Briggs, *Fighting for Women's Equality. The Federal Women's Bureau, 1945-1967. An Example of Early State Feminism in Canada*, Thèse de doctorat, University of Waterloo, 2001, p.4 et p.10.

⁹⁵ Alison Prentice et al., *op. cit.*, p.351.

⁹⁶ Martin Grueberg, « Official Commissions on the Status of Women: A Worldwide Movement », *International Review of Education / Internationale Zeitschrift für Erziehungswissenschaft / Revue Internationale de l'Education*, vol. 19, no. 1 (1973), p.140.

⁹⁷ Alison Prentice et al., *op. cit.*, p.415-416.

is time women came together and acted as one, Let's stop being so terribly polite – and wield instead « the big stick »⁹⁸ ». Anderson et Sabia sont appuyées du côté des militantes francophones par Thérèse Casgrain, une vétérante de la « première vague » féministe au Québec qui, en 1966, fonde l'Association féminine d'éducation et d'action sociale afin de mieux faire valoir les revendications des Québécoises auprès du public et des gouvernements⁹⁹.

En 1966, Laura Sabia prend les devants en établissant le *Committee on Equality for Women* (CEW) qui réunit plus de 32 groupes de femmes et associations professionnelles, dont le *Women Christian Temperance Union*, le *National Council of Women of Canada* et le *Young Women's Christian Association*, qui ont tous pris part à la « première vague » féministe. Au nom du CEW, Sabia somme le premier ministre Lester B. Pearson d'établir sans tarder une commission d'enquête sur la situation des femmes, brandissant la menace d'une marche de 2 millions de femmes sur la colline parlementaire. Elle est appuyée, au sein même du cabinet du premier ministre, par l'honorable Judy LaMarsh, qui occupe le poste de secrétaire d'État¹⁰⁰. Grace McInnis, l'unique femme députée attachée au Nouveau Parti démocratique, fait de même ainsi que la Sénatrice libérale Muriel McQueen Fergusson de Fredericton¹⁰¹. Cette dernière est impliquée dans divers regroupements militants pour les droits des femmes des Maritimes, dont le *Professional and Business Women's Club de Fredericton*, le *New-Brunswick University Women Club* et le *Local*

⁹⁸ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Fergusson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980*, Lettre de Laura Sabia à la Sénatrice Fergusson, Fredericton, 20 avril 1966.

⁹⁹ *Ibid.*, p.414-415.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.416-417.

¹⁰¹ Gail G. Campbell, « Are we going to do the most important things?: Senator Muriel McQueen Fergusson, Feminist Identities, and the Royal Commission on the Status of Women » dans Suzanne Morton et Janet Guilford (dir.), *op. cit.*, p.187.

*Council of Women*¹⁰². Ses discours à titre de Sénatrice portent souvent sur les droits des femmes ou sur la « situation » des femmes en invoquant leurs droits humains¹⁰³.

1.3 : La création et le mandat de la Commission

Les revendications croissantes des femmes et l'intensification de leurs moyens de pression aboutissent, en 1967, à la création de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada par le premier ministre Pearson. Son mandat est de « faire enquête et rapport sur le statut des femmes au Canada [...] ainsi que d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne ¹⁰⁴». Par ailleurs, le gouvernement canadien lui demande de tenir compte du fait que le « plein emploi des ressources humaines est dans l'intérêt même de la nation ¹⁰⁵ », déclaration qui reflète ses préoccupations économiques de l'époque.

Florence Bird, aussi connu sous son nom de plume d'Anne Francis, est choisi comme Présidente de la CRESFC. Originaire de Philadelphie, Bird immigré au Canada en 1931. Au moment de sa nomination à la CRESFC, elle travaille comme journaliste à Ottawa et est une personnalité connue de la radio¹⁰⁶. Ayant travaillé pour la *Canadian Broadcasting Company* (CBC) et ayant réalisé de nombreux reportages et documentaires sur les femmes. Florence Bird a appuyé ouvertement les démarches du CEW en vue de

¹⁰² Gail G. Campbell, *op. cit.*, p.179-180 et p.183.

¹⁰³ *Ibid.*, p.184-185.

¹⁰⁴ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada*, Ministère d'Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1970, p.ix.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.xii.

¹⁰⁶ Cerise Morris, *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, *op. cit.*, p.136.

l'établissement de la Commission¹⁰⁷. Sa nomination ne fait toutefois pas l'unanimité; Florence Bird refuse à l'époque de porter l'étiquette de féministe et a peu d'expérience au sein des regroupements et associations de femmes. Plusieurs individus soutiennent qu'elle recherche avant tout le prestige associé avec une telle nomination. Son amitié avec Lester B. Pearson est souvent invoquée comme motif principal de sa nomination¹⁰⁸. Comme Judy LaMarsh l'a souligné, Florence Bird apparaît comme une alternative plus conservatrice à Laura Sabia, perçu par le public et les parlementaires comme étant un choix plus radical¹⁰⁹. De plus, des femmes telles que la Sénatrice Muriel McQueen Fergusson, envisageaient Bird comme présidente potentielle de la CRESFC bien avant sa nomination officielle¹¹⁰. Bird a joué un rôle clé dans la rédaction du rapport. Elle tient à ce que le niveau de la langue employé soit accessible à toutes les femmes. A cette fin, elle rédige même certaines parties et chapitres du rapport¹¹¹.

Afin d'accompagner Florence Bird dans les travaux de la CRESFC, six autres commissaires sont nommés, dont quatre femmes et deux hommes. Parmi ceux-ci, on retrouve l'ingénieure aéronautique et la militante féministe de troisième génération Elsie Gregory MacGill¹¹². Durant les années 1960, MacGill occupe le poste de présidente de la branche nationale du *Business and Professional Women's Club*. Femme pionnière en

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.138.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.139.

¹⁰⁹ Crystal Sissons, « Engineer and Feminist: Elsie Gregory MacGill and the Royal Commission on the Status of Women, 1967-1970 », *Scientia Canadensis*, vol. 29, no. 2 (2006), p.82.

¹¹⁰ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Fergusson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980*, lettre adressée au Premier Ministre, Fredericton, 17 et 23 novembre 1967.

¹¹¹ Judi Cumming, « Florence Bird », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean, and Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.258.

¹¹² La mère d'Elsie Gregory MacGill fut la première femme nommée juge en Colombie-Britannique. Sa grand-mère, Emma Gregory, a joué un rôle actif au sein du mouvement des suffragettes dans le cadre de la « première vague » féministe.

ingénierie, elle milite pour les revendications au nom des femmes occupant la profession d'ingénieure¹¹³. Seule commissionnaire ouvertement féministe à l'époque, elle adhère au courant libéral du mouvement féministe¹¹⁴. À elle s'ajoute l'avocate et juge, Doris Ogilvie. Originnaire d'Halifax, elle obtient son B.A. et Juris Doctor de la University of New Brunswick et occupe le poste de juge au sein de la Cour juvénile et magistrale du Nouveau-Brunswick¹¹⁵. Lola Lange, une fermière et la directrice de la *Farm Women's Union of Alberta* et originaire d'Edmonton, est aussi choisie. Enfin, le gouvernement nomme Jeanne Lapointe, professeure de littérature française à l'Université Laval de Québec et ancienne membre de la célèbre Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec (Commission Parent)¹¹⁶.

Jacques Henripin, Donald Gordon fils, qui démissionne le 21 novembre 1967 pour des raisons personnelles, et John P. Humphrey qui est nommé en remplacement de ce dernier, sont les trois commissaires masculins nommés à la CRESFC¹¹⁷. Jacques Henripin est alors le directeur du Département de démographie de l'Université de Montréal, tandis que John Humphrey est un professeur de droits et de science politique à l'Université McGill. Originnaire de Hampton au Nouveau-Brunswick, Humphrey a joué un rôle actif auprès de la Commission des Nations Unies sur la Statut de la femme pendant près de 20 ans¹¹⁸.

¹¹³ Crystal Sissons, *op. cit.*, p.78-79.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.90.

¹¹⁵ Cerise Morris, *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, *op. cit.*, p.136.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.142.

¹¹⁷ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada*, *op. cit.*, p.vii.

¹¹⁸ Cerise Morris, *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, *op. cit.*, p.141.

Selon Cerise Morris, à l'exception de Lola Lange dont le travail de fermière est souvent associé au rôle de ménagère, tous les commissaires sont issues de la classe moyenne et de race blanche¹¹⁹. Il semble que l'on ait accordé une importance primordiale au respect culturel de la diversité géographique du Canada, incluant le « statut particulier » du Québec. Le niveau d'expérience acquis dans le cadre d'autres commissions d'enquête et la connaissance des enjeux touchants aux droits des femmes sont deux autres critères importants ayant influencé le choix des membres¹²⁰.

Avec peu de ressources mises à sa disposition en 1967, le gros des activités de la CRESFC se déroule en 1968¹²¹, alors qu'est lancé l'appel général pour soumettre un mémoire ou pour présenter lors des audiences publiques qui seront tenues dans quatorze villes canadiennes. Afin d'encourager et guider les individus qui désirent participer à la CRESFC, une brochure expliquant les différentes étapes de la rédaction d'un mémoire ou d'une présentation orale devant les commissaires est rédigée et distribuée dans les bibliothèques et épiceries un peu partout au Canada. Ces brochures sont parfois publiées dans les journaux locaux. En tout, la CRESFC reçoit 468 mémoires alors que les audiences publiques durent près de 30 jours, avec une assistance moyenne de 300 à 500 personnes par audience. Ces dernières sont aussi enregistrées et ensuite diffusées sur les ondes de la CBC et de Radio-Canada¹²². À ces activités s'ajoutent les quarante études portant sur la situation des femmes au Canada, commanditées par la Commission elle-même¹²³.

¹¹⁹ *Ibid.*, p.143-146.

¹²⁰ *Ibid.*, p.151.

¹²¹ Florence Bird, « Reminiscences of the Commission Chair », dans Caroline Andrew et Sandra Rodgers (dir.), *op. cit.*, p.186.

¹²² *Ibid.*, p.187-188.

¹²³ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada*, *op. cit.*, p.ix-x.

Le rapport final de la Commission aboutit à 167 recommandations regroupées dans 10 chapitres distincts en fonction des thèmes retenus¹²⁴. Ces recommandations s'adressent autant au secteur privé qu'aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux¹²⁵. Les commissaires appuient leur rapport sur quatre principes fondamentaux qui sous-tendent l'agenda du féminisme libéral canadien : la femme est libre d'occuper un emploi si elle le désire; la charge de l'enfant relève de la mère, du père et de la société; la société a, et aura toujours, des obligations envers la femme enceinte; les femmes ont besoin des mesures de nature temporaire dans certains domaines liés au travail et à l'éducation afin d'éliminer la discrimination historique exercée à leur égard¹²⁶.

La CRESFC présente son rapport final au public en décembre 1970. Condensées en un seul volume, les premières impressions sont épuisées en moins de trois semaines¹²⁷. Le rapport a, de toute évidence, donné aux Canadiennes une vitrine publique unique pour faire connaître leurs problèmes et leurs expériences¹²⁸. Néanmoins, son contenu ne fait pas l'unanimité. D'abord, trois des six commissaires signent le rapport avec des réservations, en partie à cause d'un désaccord concernant les recommandations portant sur l'avortement¹²⁹. En bref, les membres de la CRESFC préféraient s'en tenir à l'agenda du

¹²⁴ Les thèmes retenus pour les Chapitres du rapport sont les suivants : *La femme canadienne et la société, Les femmes et l'économie canadienne, L'éducation, La femme et la famille, La fiscalité et les allocations pour enfants à charge, Les économiquement faibles, Les femmes et la vie politique, L'immigration et la nationalité, Le droit criminel et la délinquance féminine et Un programme pour l'avenir.*

¹²⁵ *Ibid.*, p.165-170.

¹²⁶ *Ibid.*, p.xii.

¹²⁷ Florence Bird, « Reminiscences of the Commission Chair », *op. cit.*, p.186.

¹²⁸ Joan Sangster, *Transforming Labour: Women and Work in Postwar Canada*, *op. cit.*, p.233.

¹²⁹ Elsie Gregory MacGill, Doris Ogilvie et Jacques Henripin signent le rapport sous réserve qui sont spécifiés dans leurs déclarations. Elsie Gregory MacGill croit que les recommandations portant sur l'avortement ne vont pas assez loin et comportent trop de contraintes pour les femmes tandis que Doris Ogilvie et Jacques Henripin refusent de les endosser. Voir *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada*, *op. cit.*, p.471-484.

féminisme libéral afin de favoriser une implantation rapide des recommandations du rapport¹³⁰.

À ce, s'ajoute les critiques liées à la limite de la portée d'une perspective féministe libérale, adoptée par leurs travaux. Par conséquent, de nombreuses situations et réalités affectant les conditions dans lesquelles vivent les femmes, notamment les classes sociales, l'ethnicité et la race, ne sont pas traitées dans le rapport¹³¹. Dans le cas des femmes autochtones, le mandat même de la CRESFC, qui est de promouvoir l'égalité entre les sexes, une conception des états industrialisés, n'est pas représentatif de leurs ambitions. Pour ces femmes, il importe davantage de valoriser certains de leurs rôles sociaux genrés traditionnels lesquels ont été dévalorisés et déconstruits au fil des ans par l'État canadien au profit de l'idéal féminin de la « ménagère »¹³². Bien que le rapport adresse certaines des clauses discriminatoires de la *Loi sur les Indiens* à l'égard des femmes, il utilise quand même la catégorie fictive d'« Indien », qui ne tient pas compte de la complexité et de la multiplicité des groupes autochtones¹³³.

Enfin, une autre omission importante dans le Rapport est la question de la violence faite aux femmes. Ne voulant pas remettre en question les institutions sociales existantes, la commission refuse en particulier d'admettre que la famille puisse constituer la source de ce type de violence envers les femmes. De plus, les commissaires, tout comme de nombreux individus à l'époque, sont d'avis que la violence constitue un trait psychologique

¹³⁰ Kimberly Speers, « The Royal Commission on the Status of Women in Canada, 1967-1970: Liberal Feminism and Its Implications », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean, and Kate O'Rourke, *op. cit.*, p.254.

¹³¹ Joan Sangster, *Transforming Labour: Women and Work in Postwar Canada*, *op. cit.*, p.234-235.

¹³² Mary Ellen Turpel-Lafond, « Patriarchy and Paternalism: The Legacy of the Canadian State for First Nations Women », dans Caroline Andrew et Sandra Rodgers (dir.), *op. cit.*, p.67-68.

¹³³ *Ibid.*, p.66.

qui varie d'un individu à l'autre. Enfin, le Rapport Bird reflète l'opinion fort répandue que l'État n'a pas d'affaire à s'immiscer dans la vie privée des individus¹³⁴.

1.4 : Conclusion

Malgré les particularités des Maritimes qui affectent les conditions dans lesquelles vivent les femmes des Maritimes, plusieurs d'entre-elles s'inscrivent dans les bouleversements socio-économiques qui caractérisent la période d'après-guerre à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, les idées de cette « deuxième vague féministe » s'implantent facilement dans ce milieu. C'est sous cette même optique d'un renouveau des idées féministes liées aux conditions des femmes d'après-guerre qu'opère la CRESFC. Les activités et le rapport de la CRESFC ont contribué, de toute évidence, à jeter les bases du mouvement féministe de la « deuxième vague » au Canada¹³⁵, lequel conteste les rapports sociaux de sexe imposés durant l'après-guerre et réclame l'égalité des sexes dans toutes les sphères de la société¹³⁶. Néanmoins, l'adoption d'un agenda féministe libéral et le profil ethnique et socioéconomique des commissaires ainsi que le peu de ressources mises à leur disposition ont limité la portée des travaux et des recommandations de la CRESFC.

Une étude du positionnement et des revendications des femmes des Maritimes lors des travaux de la CRESFC s'impose afin d'élucider si celles-ci adhèrent au féminisme libéral dominant auquel souscrit la Commission. Comme nous l'avons souligné plus tôt, les études portant sur la CRESFC ont accordé très peu d'importance aux témoignages des

¹³⁴ Diane Lamoureux, « Les services féministes – de l'antiétatisme à l'intégration subsidiaire » dans Caroline Andrew et Sandra Rodgers, *op. cit.*, p.147.

¹³⁵ Nancy Adamson et *al.*, *op. cit.*, p.29.

¹³⁶ Chantal Maillé, *op. cit.*, p.65.

femmes et à leurs revendications. Grâce aux nombreuses sources que nous avons consultées, nous serons en mesure de mettre en lumière dans le prochain chapitre toute la complexité et le dynamisme de cette région.

CHAPITRE 2

QUI SONT LES « CONSERVATRICES » DE MADAME BIRD?: LES MILITANTES DES MARITIMES ET LEURS REVENDICATIONS

Trente et une des soumissions à la Commission Bird proviennent des Maritimes, dont deux de l'Île-du-Prince-Édouard, douze du Nouveau-Brunswick et dix-sept de la Nouvelle-Écosse¹³⁷. Elles consistent en la rédaction d'un mémoire et/ou d'une présentation devant les commissaires lors des audiences publiques; on compte vingt-et-une sous forme de mémoire et de présentation lors des audiences publiques, six sous forme de mémoire et deux sous forme de présentations¹³⁸. En avril 1968, la Commission débute sa tournée d'audiences publiques dans quatorze villes canadiennes afin d'aller à la rencontre des participantes et participants¹³⁹. Elle tient aussi des audiences spéciales dans le Nord canadien. Les commissaires entament d'abord leur tournée dans l'Ouest canadien pour ensuite se diriger, la même année, vers les Maritimes¹⁴⁰ où ils s'arrêtent, tour à tour, à Fredericton, Halifax et Charlottetown. Afin de permettre aux gens de se prononcer sur les questions abordées lors des audiences publiques, lorsque le temps le permet, quelques minutes sont accordées aux membres du public afin qu'ils puissent prendre la parole devant les commissaires¹⁴¹.

¹³⁷ Voir Annexe 3 pour la liste complète des participantes des Maritimes à la Commission.

¹³⁸ La longueur des mémoires fluctue entre deux et trente pages. Certaines participantes soumettent leur mémoire confidentiellement. De plus, lorsqu'un mémoire n'est pas présenté lors des audiences publiques, il est automatiquement classé comme étant confidentiel. Ces mémoires sont disponibles à des fins de consultations depuis 1981. Dans le cas des Maritimes, 9 mémoires sont jugés comme étant de nature confidentielle par la CRESFC. Deux soumissions demeurent inconnues. Voir Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, microfilm C-4878, Ottawa, p.6.

¹³⁹ Les Maritimes comptent 23 présentations aux audiences publiques et 27 mémoires écrits. Deux soumissions demeurent introuvables.

¹⁴⁰ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

¹⁴¹ *Ibid.*

Le taux de participation du public varie d'une ville à l'autre. Lors du passage des commissaires à Fredericton, la salle est tellement bondée que des problèmes techniques et la perturbation des audiences s'en suivent¹⁴². En effet, plus de 400 personnes se présentent à l'Hotel Beaverbrook de Fredericton, et l'on estime que 95 % d'entre elles sont des femmes¹⁴³. Ce taux de participation est phénoménal si l'on considère que le Nouveau-Brunswick n'a soumis que 12 mémoires. Par contre, du côté de l'Île-du-Prince-Édouard, seulement 1 mémoire est présenté devant la Commission et très peu de gens assistent aux audiences, au grand regret des commissaires¹⁴⁴.

Or, une question s'impose : Comment définir ce « conservatisme » des femmes des Maritimes invoqué par Madame Bird? S'appuie-t-elle sur leur attachement aux rôles traditionnels qui leur sont réservés? Sur leur faible participation aux travaux de la CRESFC? Sur leur opposition au féminisme libéral dominant, caractérisé par une volonté d'atteindre l'égalité entre les sexes au sein des institutions déjà établies¹⁴⁵? En examinant le profil des femmes des Maritimes et leurs soumissions à la Commission, ce chapitre démontre qu'il est risqué de rattacher leurs préoccupations et revendications à un courant féminisme unique et étanche. La situation est plus complexe. D'une part, un grand nombre de militantes des Maritimes souscrivent au féminisme libéral qui influence la nature et la portée de leurs interventions. D'autre part, ces militantes soumettent des revendications qui

¹⁴² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

¹⁴³ Gary Bannerman, « Status Hearing in N.B. Attracts Best Attendance », *Telegraph-Journal* (le mercredi 11 septembre 1968) p.3.

¹⁴⁴ Ed Reid (correspondant), *Ed Reid reports on the Royal Commission on the Status of Women hearings in the Maritimes* [Télévision: Kines from Parc], Toronto, Canadian Broadcasting Corporation, 1968, 30 minutes.

¹⁴⁵ Patricia Elliot et Nancy Mandell, *op. cit.*, p.27.

interpellent directement les gouvernements provinciaux de la région. Enfin, le clivage socio-économique qui éloigne à bien des égards les militantes des Maritimes du *leadership* du mouvement féministe sur la scène nationale qui est centré sur l'Ontario et le Québec, explique les différences entre leurs interventions. À ce, s'ajoute la flexibilité avec laquelle opèrent les militantes sur la scène régionale.

2.1 : Le profil des militantes

Un premier coup d'œil sur l'ensemble des mémoires et des présentations faites lors des audiences publiques révèle que la majorité des participantes résident dans les principaux centres urbains des Maritimes. Douze des soumissions proviennent de la région d'Halifax (incluant une de Dartmouth), six de Fredericton, quatre de Saint-Jean, deux de Moncton et une de Charlottetown. Six mémoires seulement proviennent de milieux ruraux. Afin d'en apprendre davantage sur ces femmes, nous les avons regroupées en quatre catégories distinctes, lesquelles correspondent à leur type de participation : à titre individuel, au nom d'une association professionnelle, sous la bannière d'un regroupement de femmes bien établi et sous un regroupement non officiel¹⁴⁶.

2.1.1 : Participation individuelle

En tout, 14 des 31 soumissions sont signées par des individus, ce qui représente près de la moitié de notre corpus (voir Annexe 3.1). La plupart de ces femmes n'ont laissé aucune archive. Néanmoins, quelques-unes ont pris la peine de s'identifier et de fournir de l'information personnelle dans leur soumission à la CRESFC. Nous avons pu retracer aussi d'autres participantes qui sont actives au sein de groupes de femmes ou d'associations

¹⁴⁶ Voir Annexe 3 pour la liste complète des soumissions.

professionnelles. Certaines, comme Joan Parfit, sont connues du public en raison de leurs contributions au journal le *Telegraph-Journal*, situé à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick¹⁴⁷. Bref, à l'exception des deux soumissions qui n'ont pas été répertoriées, d'une troisième soumise sous un pseudonyme¹⁴⁸ et de trois autres dont les signataires nous ont laissé trop peu d'information à leur sujet, huit des quatorze participantes ont pu être identifiées.

Nous pouvons déduire de la liste que la majorité de ces participantes font partie de la classe moyenne. Deux des femmes s'identifient comme des fonctionnaires et quatre d'entre elles soulignent qu'elles ont fait des études postsecondaires, incluant une finissante en droit et une détentrice de maîtrise. Une de ces femmes est chef de sa propre entreprise. Deux participantes sont aussi affiliées à des groupes qui ont pris part aux activités de la Commission, notamment à l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale (*New Brunswick Home Economics Association*) et à la FCFDU (Club de Fredericton). Sept d'entre elles révèlent leur situation familiale : une participante est divorcée, six autres sont mariées et cinq soulignent leur rôle de mère, incluant une femme qui s'affiche comme une mère divorcée.

¹⁴⁷ Voir Joan Parfit, « It's about time women had a say », *Telegraph-Journal*, (le jeudi 19 septembre 1968), p.4.

¹⁴⁸ Adele Williston, une des participantes, emploie un pseudonyme lors des audiences publiques. Aucune photo ou enregistrement vidéo fut autorisé dans la salle dans le cadre de cette présentation. Mme Williston a présenté son mémoire accompagné de deux autres femmes couvertes sous l'anonymat; Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12343320, Soumission #453, *Adele Williston*, Ottawa; Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

Les différentes raisons qui ont poussé ces femmes à participer à titre d'individus s'avèrent intéressantes. Madame Mildred Hilborn soumet son mémoire avec son mari, William Hilborn, afin de partager avec le public et la Commission les défis suscités par son retour aux études. Madame Donna Young, qui réside à Fredericton, a souligné que son mari l'a encouragée à participer aux activités de la Commission. Celle-ci est témoin des démarches entamées par ses collègues de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale qu'elle ne peut rejoindre à Saint-Jean, où est basée cette association, afin de participer à la Commission¹⁴⁹. Pour sa part, Adele Williston, tient à y participer afin d'aborder des sujets délicats touchant les femmes tels que l'alcoolisme et ses répercussions souvent violentes sur les femmes et les enfants. Afin d'apaiser les tensions créées par la présentation de Madame Williston et ses coprésentatrices, Florence Bird déclare qu'il est important que ces dernières puissent présenter publiquement afin de mettre en lumière la pénible situation que vivent les femmes victimes d'une situation similaire, mais qui sont incapables d'en parler sur la scène publique¹⁵⁰.

2.1.2 : Associations Professionnelles

Cette catégorie regroupe les femmes qui ont participé à la Commission en soumettant un mémoire par l'entremise de leur association professionnelle ou de l'institution pour laquelle elles travaillent. Nous avons identifié cinq de ces soumissions (voir Annexe 3.2). Elles proviennent de la *Nova Scotia Home Economics Association*, de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (*The New Brunswick*

¹⁴⁹ Entrevue avec Donna Young, le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

¹⁵⁰ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

Association of Social Workers), de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale, de la *New Brunswick Association of Registered Nurses* (NBARN) et de la *Nova Scotia Federation of Home and School Association*.

Même s'il s'agit d'organisations provinciales, leurs membres ont développé des collaborations à l'échelle nationale et internationale par l'entremise de leurs réseaux professionnels. Par exemple, les membres de la NBARN collaborent étroitement avec leurs homologues au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta afin de revendiquer le droit à la négociation collective¹⁵¹. La NBARN et les autres associations sont réunies sur le plan national au sein de la *Canadian Nurses Association*¹⁵². Il faut noter que la candidature de Katherine MacLaggan, l'une des membres en vue de la NBARN qui milite au Nouveau-Brunswick pour l'amélioration des conditions de travail des

¹⁵¹ L'Association a soumis plus de huit mémoires depuis le début des années 1960 abordant justement ces revendications. Voir Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Nurses Association of New Brunswick MC500/MS25/5, *Employment Practices, Relations & Staffing, NBARN Briefs*, Fredericton : « Brief to The Premier of NB re: Salaries of Nursing »; « A Brief on the Labor Relations Act » (Mars 1966); « The Rise, Organization and Work of the New Brunswick Association of Registered Nurses » (Dorothy Loane, 7 janvier 1964); « Brief to the Royal Commission on Employer-Employee Relations in the Public Service of NB » (Août 1966); « Report on Action Prepared for the New Brunswick Association of Registered Nurses » (Katherine MacLaggan, Sept. 1966); « A Rebutal to the Bried Submitted by the Civil Service Association of New Brunswick, INC. to the Select Committee of the New Brunswick Legislature Concerning the Labour Relations Action from the New Brunswick Association of Registered Nurses » (Sept. 1966); « Brief to the Premier of New Brunswick re: Collective Bargaining » (Dec. 1967). L'Association représente majoritairement des femmes qui appartiennent à une profession traditionnellement féminine ce qui affecte considérablement leur expérience sur le marché du travail. Voir Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Nurses Association of New Brunswick MC500/MS25/5/14, *Employment Practices, Relations & Staffing – NBARN Briefs* – « Statistics and Information in Support of the Oral Submission to the Royal Commission on the Status of Women », Août 1968, p.1.

¹⁵² Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Nurses Association of New Brunswick, MC500, MS25/5/7, *Employment Practices, Relations & Staffing – NBARN Briefs*, « A Brief on the Labor Relations Act », Mars 1966, p.2-4.

infirmières¹⁵³, a été soumise par la Sénatrice Muriel McQueen-Fergusson comme commissaire potentielle au sein de la CRESFC¹⁵⁴.

Nous savons aussi que les membres de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale et la *Nova Scotia Home Economics Association* participent à différents colloques internationaux consacrés aux sciences domestiques et à l'économie familiale. Des membres de ces associations militent au sein du mouvement des femmes canadiennes. C'est le cas de Ruby MacNeil, membre de la l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale, qui joue un rôle au sein de la FCFDU¹⁵⁵.

À l'exception du mémoire de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, qui s'attarde sur la clientèle du centre de santé mentale de Fredericton, l'ensemble des soumissions discutent des intérêts et des défis des membres de chaque association. Toutefois, les motifs qui ont poussé ces dernières à participer à la Commission varient d'une à l'autre, en fonction des perspectives et des préoccupations de leur clientèle. Ainsi, la *Nova Scotia Federation of Home and School Association*, fondée en 1936, parlent avant tout au nom des mères de famille célibataires ou sur le marché du travail, qui sont confrontées à des défis particuliers¹⁵⁶. De leur côté, la *Nova Scotia Home Economics*

¹⁵³ Katherine MacLaggan a même soumis un mémoire à la province à cet effet. Voir Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Nurses Association of New Brunswick, MC500, MS25/5/9, *Employment Practices, Relations & Staffing – NBARN Briefs*, «Report on Action Prepared for the New Brunswick Association of Registered Nurses», Fredericton, Septembre 1966 et

¹⁵⁴ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980*, Lettre adressée au Premier Ministre, Fredericton, 25 janvier 1967.

¹⁵⁵ Entrevue avec Ruby MacNeil, le mardi 5 juillet 2016, 10h00 à 11h00.

¹⁵⁶ Cette association est membre de la *Canadian Federation of Home and School Parent-Teacher Federation*, dont le mandat est de promouvoir « the welfare of children and youth, through attention to the educational, emotional and physical needs of young people, their families, and their communities. » Voir Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, microfilm C-4882, « Analysis and Summary of Brief No. 427 », Ottawa.

Association et l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale représentent toutes les deux les intérêts des femmes sur le marché du travail ou au foyer qui ont un diplôme en économie familiale ou sciences domestiques. Ces deux associations réclament que les changements importants qui s'opèrent sur le marché du travail depuis l'après-guerre ne sont pas sans conséquence sur les familles des Maritimes, et ce, malgré l'échec de l'industrialisation dans la région. Elles sont donc conscientes que la famille, même si elle doit conserver son importance culturelle, doit s'ajuster à ces transformations. Le Sommet d'Économie familiale des provinces atlantiques, tenues par l'association du Nouveau-Brunswick en automne 1968 s'intéresse justement à ces transformations et à leur impact¹⁵⁷.

2.1.3 : Regroupements formels de femmes

Nous considérons ici des regroupements établis qui revendiquent déjà ouvertement les droits des femmes. Dix des soumissions à la Commission représentent douze de ces regroupements de femmes officiels (voir Annexe 3.3)¹⁵⁸. Ces groupes relèvent de branches ou de filiales nationales¹⁵⁹. Parmi ces groupes, on retrouve les filiales locales de la Voix des femmes, de la *Young Women's Christian Association*, du *Local Council of Women*, du *Zonta Club*, du *Business and Professional Women's Club*, de la FCFDU, des *Jaycettes*, des *Women's Institutes*, du *Women's Temperance Union* et du *Soroptimist Club*.

¹⁵⁷ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds NB Home Economics Association, MC1184/2/61, *Photocopied Newspaper Clippings, 1961-1969*, « Social Problems: Maritimers Not Safe », Fredericton, 19 octobre 1968.

¹⁵⁸ Il faut noter que certains mémoires ont été rédigés en collaboration avec d'autres regroupements de femmes.

¹⁵⁹ Sharon A Cook, *Through Sunshine and Shadow: the Woman's Christian Temperance Union, Evangelicalism, and Reform in Ontario, 1874-1930*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995, p.9.

L'ensemble de ces groupes réclame l'amélioration de la condition des femmes depuis fort longtemps. C'est le cas notamment de la *Women's Temperance Union* (connu sous le *Women's Christian Temperance Union* ou WCTU) et du *Council of Women*¹⁶⁰, lesquels remontent au féminisme de la « première vague ». La longévité de ces organisations leur permet d'établir des ponts entre la « première » et la « deuxième vague » qui s'amorcent au cours des années 1960. Ceci se reflète dans la nature de leurs revendications. Ainsi, le *Business and Professional Women's Club* de Charlottetown milite sur la scène provinciale pour l'égalité salariale¹⁶¹. De son côté, la filiale de Charlottetown de la FCFDU participe à la rédaction de nombreux mémoires qui traitent de l'âge minimum au mariage, qu'elle veut hausser, et de l'éducation de la petite enfance par l'établissement de la maternelle¹⁶².

La Voix des femmes d'Halifax est le seul groupe d'origine récente qui participe à la CRESFC¹⁶³. Formé à Toronto le 28 juillet 1960 suite à l'échec du Sommet Est-Ouest à Paris, il cherche à répondre aux inquiétudes de nombreuses femmes concernant les

¹⁶⁰ E.R. Forbes, « Battles in Another War: Edith Archibald and the Halifax Feminist Movement », dans E.R. Forbes, *op.cit.*, p.69-73.

¹⁶¹ Le BPWC de Charlottetown présente un mémoire au gouvernement provincial intitulé *Equal Pay for Equal Work* en 1959. Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Charlottetown Business and Professional Women's Club, Acc3027, Series 10, *Historical documentation, Resume of activities for thirty years of the Charlottetown Business and Professional Women's Club*, Charlottetown, 1979, p.3.

¹⁶² Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch, Acc3977, Charlottetown, *Briefs: Brief to the Royal Commission on Taxation – 1963, Brief on Establishment of Kindergarden System, Brief Submitted to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Brief to Minister of Finance, Briefs – C.F.U.W. to Manitoba Govt., 1965-67, Brief to Govt of PEI on U.N. Conviction – Marriage. PEI Marriage Act – 1966-67.*

¹⁶³ Quoique des clubs Zonta font leurs apparitions dans les provinces maritimes à partir de 1951, le regroupement existe depuis 1919 (voir Annexe 1.3).

menaces d'une catastrophe nucléaire dans le cadre de la Guerre froide¹⁶⁴. Il donne une tribune aux femmes dont la voix demeure largement ignorée par les institutions de pouvoir, toutes dirigées par les hommes. Quoique les membres de la Voix des femmes soient majoritairement des femmes au foyer, leur militantisme remet en question l'image stéréotypée des ménagères¹⁶⁵. Fort ambitieux, leur mandat est de:

[...] help promote the mutual respect and co-operation among nations necessary for peaceful negotiations between world power shaping different ideological assumptions; to protest against war or the threat of war as a decisive method of exercising power : to appeal to all national leaders to co-operate in developing methods of negotiation on matters affecting their national security and the peace of the world; to appeal to all national leaders to co-operate in the alleviation of the causes of war by common action for the economic and social betterment of mankind; to provide means for women to exercise responsibility for the family of mankind¹⁶⁶.

Dans les Maritimes, il revient à Muriel Duckworth, la future présidente de la Voix des femmes au Canada à l'heure de la Commission, et à Peggy Hope-Simpson d'établir une filiale de la Voix des femmes à Halifax en 1960. À elles se joignent Lillian Wainwright, professeure à la Mount Saint Vincent University, Joan Marshall, commentatrice à la radio CBC, et Pearleen Oliver, historienne et l'une des fondatrices de la *Nova Scotia Association for the Advancement of Coloured People*¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Nova Scotia Archives, Fonds Muriel Duckworth, MG1 - Vol. 2900, *History and Objectives*, 1962 - 1967.

¹⁶⁵ Frances Early, « The Halifax Branch of the Voice of Women », dans Judith Fingard et Janet Guilford, *op. cit.*, p.253-254.

¹⁶⁶ Nova Scotia Archives, Fonds Muriel Duckworth, MG1 - Vol. 2900, *History and Objectives*, 1962 - 1967.

¹⁶⁷ Frances Early, « The Halifax Branch of the Voice of Women », dans Judith Fingard et Janet Guilford, *op. cit.*, p.255.

Ces groupes ont, de toute évidence, tissé des liens avec les dirigeantes nationales du mouvement féministe. Thérèse Casgrain, une Québécoise qui occupe le poste de présidente de la Voix des femmes au Canada en 1962, maintien des contacts avec les différentes branches de la Voix des femmes dans les années suivant son départ¹⁶⁸. Elsie Gregory MacGill, qui a joué un rôle actif au sein du BPWC national à titre de présidente, reçoit des fleurs de la filiale BPWC de Charlottetown en guise de remerciement suite au passage des commissaires dans cette ville¹⁶⁹. En 1967, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités demande à ses filiales régionales de militer en faveur de la création de commissions d'enquête régionales et provinciales consacrées à l'étude de la condition des femmes¹⁷⁰. À Fredericton, la Sénatrice Muriel McQueen Fergusson joue un rôle actif au sein des filiales régionales de deux de ces groupes : le BPWC¹⁷¹ et la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités¹⁷².

Par ailleurs, plusieurs de ces groupes correspondent et collaborent de façon régulière afin d'aboutir à leurs objectifs. C'est le cas du *Local Council of Women of Halifax*, qui travaillent avec le *Halifax Club of Business and Professional Women*, le WCTU., le YWCA¹⁷³ et la Voix des femmes. C'est aussi par l'entremise de ses relations

¹⁶⁸ Nova Scotia Archives, Fonds Muriel Duckworth, MG1 - Vol. 2900, *History and Objectives*, 1962-1967, p.2.

¹⁶⁹ Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Charlottetown Business and Professional Women's Club, Acc3027, Series 1, *Minutes*, Charlottetown, 16 Septembre 1968.

¹⁷⁰ Nova Scotia Archives, Fonds Canadian Federation of University Women, MG20- Vol.491, 34. *The Chronicle (Bulletin of the Canadian Federation of University Women)*, Halifax, 1967-1968, p.58.

¹⁷¹ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/42/3, *The Canadian federation of Business and Professional Women's clubs*, Fredericton, le 9-13 juillet 1962.

¹⁷² Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/29/10, *Fredericton University Women's Club 1960's-1970's* (Liste des membres), Fredericton, 1970-1971.

¹⁷³ Nova Scotia Archives, Fonds Local Council of Women of Halifax, MG20, Vol. 1054, 14. *Affiliated Association: Reports, histories*, liste de contact, Halifax.

avec la Voix des femmes d'Halifax que le *Council of Women* de la région réussit à prendre contact avec Muriel Duckworth afin de l'inviter à titre de conférencière à une de leur rencontre¹⁷⁴. Du côté de l'Île-du-Prince Édouard, même si les représentantes des différents groupes nationaux soumettent un mémoire, les femmes de cette province tiennent tout de même à s'unir afin de déposer un mémoire qui défend les intérêts et les requêtes spécifiques aux femmes de leur province respective¹⁷⁵.

2.1.4 : Regroupements informels de femmes

Nous n'avons repéré que deux soumissions qui émanent de groupes formés uniquement pour prendre part aux activités de la CRESFC. Il s'agit du Groupe de femmes francophones de la région de Moncton et de la Mount Saint Vincent University (voir Annexe 3.4). Le premier est un groupe de femmes formé exclusivement dans le but de représenter les intérêts des Acadiennes auprès de la CRESFC, tandis que la seconde est une institution post-secondaire historiquement vouée à l'éducation des femmes, et dont le personnel a formé un comité dans le but de participer à la Commission.

Le Groupe de femmes francophones de la région de Moncton est formé sur l'initiative d'Angéla Bourgeois, la cousine de Corinne Gallant. Elle organise ensuite les rencontres du groupe qui vont aboutir à la soumission d'un mémoire¹⁷⁶. Les professeurs

¹⁷⁴ Nova Scotia Archives, Fonds Muriel Duckworth, MG1, Vol.2900, 9. *VOW Minutes – Halifax Branch, Regular, Public, Membership Annual Meetings (1960-1985)*, Halifax, 27 Mai 1968.

¹⁷⁵ Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch, Acc3977, *Brief to the Royal Commission on the Status of Women in Canada*, Charlottetown, 1968.

¹⁷⁶ Entrevue avec Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

Jean-Paul Hautecoeur¹⁷⁷ et Alain Even¹⁷⁸, et les étudiantes de l'Université de Moncton Blondine Maurice¹⁷⁹ et Irène Doiron¹⁸⁰ ont aussi collaboré à la rédaction du mémoire de ce groupe¹⁸¹. Quoique le groupe veuille assurer une présence acadienne aux activités de la Commission, il ne prétend pas représenter l'ensemble des Acadiennes. Il cherche plutôt à présenter la position d'un groupe de femmes acadiennes dont la majorité habite la région du Grand Moncton¹⁸².

Les membres du groupe sont pour la plupart des femmes ayant obtenu un ou plusieurs diplômes d'études universitaires et occupant des professions variées. Corinne Gallant, qui est membre de la Congrégation Notre-Dame du Sacré-Cœur à l'époque, était professeure à temps plein au département de Philosophie de l'Université de Moncton et a obtenu un doctorat en Philosophie de l'Université Laval. Elle est l'instigatrice du premier cours offert en études des femmes à l'Université de Moncton les années suivant sa participation à la CRESFC¹⁸³. Madeleine LeBlanc est infirmière de profession, femme au foyer et mère de deux enfants. Laetitia Cyr travaille à la station de Radio-Canada, Moncton, en plus de collaborer à différentes émissions de radio et de télévision¹⁸⁴.

¹⁷⁷ Congédié en 1969 suite aux manifestations étudiantes de l'Université de Moncton. Afin de mettre fin aux manifestations étudiantes des années 1968-69, la direction de l'Université de Moncton fait appel au service de police municipal, supprime le programme de sociologie dont la discipline est jugée subversive et congédie sept professeurs engagés dans les luttes étudiantes. Voir Joel Belliveau, *Le « Moment 68 » et la ré-invention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, p.12-13 et 15.

¹⁷⁸ Alain Even est aussi congédié suite aux contestations étudiantes de l'Université de Moncton; Joel Belliveau, *op. cit.*, p.19.

¹⁷⁹ Entrevue avec Madeleine Delaney-LeBlanc, le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30.

¹⁸⁰ Irène Doiron est une des chefs de files des manifestations étudiantes de l'Université de Moncton en 1968-1969.

¹⁸¹ Simone LeBlanc-Rainville, *op. cit.*, p.120

¹⁸² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, microfilm C-4882, Soumission #404, *Groupe de femmes francophones de la région de Moncton*, Ottawa.

¹⁸³ Entrevue avec Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

¹⁸⁴ Entrevue avec Madeleine Delaney-LeBlanc, le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30.

Françoise Cadieux (née Chamard) est très active au sein de la Jeunesse étudiante catholique et contribue à son expansion au Nouveau-Brunswick. Son époux, Jean Cadieux, est professeur de commerce à l'Université de Moncton¹⁸⁵. Enfin, Carmen Babineau, qui détient une maîtrise en sciences domestiques, devient professeure à l'Université de Moncton dans les années suivant les travaux de la CRESFC¹⁸⁶.

La formation de ce groupe est considérée comme l'un des moments fondateurs du mouvement féministe contemporain en Acadie¹⁸⁷. En fait, les femmes qui en font partie ne s'identifient pas comme féministes avant la création et les activités de la Commission. Corinne Gallant rappelle que sa participation à la Commission et les mouvements étudiants contestataires lui ont fait remettre en question l'ordre social établi¹⁸⁸. De son côté, Madeleine Delaney-LeBlanc, la plus jeune du groupe à 26 ans, a été victime de discrimination en tant qu'infirmière, mais ce sont les travaux de la Commission qui l'exposent pour la première fois au terme « féministe » et aux principes reliés à ce terme¹⁸⁹. Ceci étant dit, aucun regroupement composé exclusivement de femmes francophones n'existait dans les Maritimes à l'heure de la CRESFC, faisant de ce groupe le premier rassemblement d'Acadiennes réclamant sur la place publique de meilleures conditions pour les femmes.

¹⁸⁵ Simone LeBlanc-Rainville, *op. cit.*, p.119.

¹⁸⁶ « Carmen Babineau », dans *Hommage NB*, [<http://www.hommagenb.com/fr/necrologie/carmen-babineau-2011>] (page consultée le 20 juillet).

¹⁸⁷ Danielle Fournier, « Quelques Jalons du mouvement des femmes en Acadie ». *Égalité*. vol. 10 (automne 1983), p.44 et Linda Cardinal, *op. cit.*, p.8.

¹⁸⁸ Entrevue avec Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

¹⁸⁹ Entrevue avec Madeleine Delaney-LeBlanc, le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30.

De son côté, la Mount Saint Vincent University forme un comité composé de Sœur Catherine Wallace, la Rectrice de l'Université, de Mary Cutler du secteur de l'éducation permanente de l'Université et de Mary Caissey, la responsable des relations publiques de l'Université afin de présenter une soumission à la CRESFC¹⁹⁰. L'historique de cette institution post-secondaire nous éclaire sur son intérêt pour la situation des femmes. Fondée en 1873, la Mount Saint Vincent University est une université catholique, dont l'éducation était assurée et gérée par les Sœurs de la Charité. L'université se consacrait traditionnellement à l'éducation exclusive des femmes et jeunes filles. Durant les années d'après-guerre, elle ouvre ses portes à la laïcisation et à l'éducation des hommes¹⁹¹. L'université affiche des liens très proches avec la CRESFC; la commissaire Doris Ogilvie a reçu son diplôme d'études secondaires et son baccalauréat en sciences secrétaires de cette institution¹⁹². Sœur Catherine Wallace, rectrice de l'Université à l'époque et l'une des corédactrices du mémoire, est liée d'amitié avec la Juge Ogilvie, avant même la création de la Commission. Elle devient une amie proche de Monique Bégin, secrétaire de la Commission¹⁹³.

Sœur Wallace affiche son militantisme pour les femmes avant même la mise sur pied de la CRESFC. Nouvellement instaurée à titre de rectrice en 1966, Sœur Wallace est consciente que les universitaires doivent s'adapter aux changements sociaux qui s'opèrent

¹⁹⁰ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980, Notes biography Mrs. Robert Ogilvie*, Fredericton.

¹⁹¹ Frances Early, « Origins of Women's History at Mount Saint Vincent University », *Acadiensis*, 33-2 (2004), p.73-74.

¹⁹² Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980, Note biography Mrs. Robert Ogilvie*, Fredericton.

¹⁹³ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, *Entrevue C. Wallace*, SCD02488-SCD02493, Fredericton, 22 février 1991.

durant la période d'après-guerre. En tant que seule femme à siéger à l'Association des universités et collèges du Canada, Sœur Wallace est déterminée à briser le plafond de verre auquel se heurtent les femmes. Son discours d'inauguration au poste de rectrice démontre qu'elle est consciente des changements sociaux qui touchent les femmes, d'où la nécessité d'établir une commission d'enquête sur le « statut » des femmes.

In the meantime, there is ample evidence that a change of attitude has already begun. Unlike the pages of history, the pages of the daily newspaper, the weekly magazine, or the best-seller have much to say, most of it controversial, about women. In addition, country after country, as well as UNESCO, is producing reports on the status of women. There are stirrings of interest everywhere, including Canada, where there is increasing talk of a Canadian study on the status of women¹⁹⁴.

Lors d'une entrevue en 1991, Sœur Wallace propose une réflexion éclairante sur l'impact de ce discours d'inauguration, ainsi que les raisons qui l'ont amenée à le prononcer. Consciente de la nature controversée de son allocation, Sœur Wallace maintient que ses propos lui ont permis d'avoir une entrée au sein des institutions et organisations traditionnellement dominées et contrôlées par les hommes, en plus de prendre davantage conscience de la précarité de la situation de certaines femmes affiliées à son institution.

« During my speech of inauguration, we usually talk about intellectual things but my speech focused on women which was quite controversial. After that speech, I was invited in every men organisation in Nova Scotia to discuss women's issues. I became really close with some of those men clubs. [...] I suppose I always thought about this regarding women. When I became professor at the Mount it became really clear that there were problems for women [...] I was even afraid for some women¹⁹⁵.

¹⁹⁴ Sisters of Charity of St. Vincent de Paul, Congregational Archives, Fonds Catherine Wallace, *Lectures and Articles by S. Catherine Wallace*, « An address by Sister Alice Michael, Ph.D. on the occasion of her installation as President of Mount Saint Vincent University: The Education of Women », Halifax, 19 mars 1966.

¹⁹⁵ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, *Entrevue C. Wallace*, SCD02488-SCD02493, Fredericton, 22 février 1991.

2.2 : Les revendications

Il nous faut maintenant examiner les revendications contenues dans les soumissions que nous avons consultées. Nous les avons regroupées dans trois catégories distinctes : les revendications qui s'alignent sur celles contenues dans le Rapport de la Commission, les revendications exceptionnelles et les revendications spécifiques aux Maritimes.

2.2.1 : Les revendications incluses dans le Rapport de la CRESFC

Un premier constat s'impose : la majorité des revendications en provenance des Maritimes s'alignent sur celles contenues dans le rapport final de la CRESFC. En fait, 24 des 31 soumissions que nous avons examinées souscrivent au moins à l'un des quatre principes adoptés par la Commission¹⁹⁶ : la femme est libre d'occuper un emploi si elle le désire; la charge de l'enfant relève de la mère, du père et de la société; la société a, et aura toujours, des obligations envers la femme enceinte; les femmes ont besoin de mesures de nature temporaire dans certains domaines liés au travail et à l'éducation afin d'éliminer la discrimination historique¹⁹⁷. Plus particulièrement, les revendications des femmes touchent surtout trois thèmes abordés dans le Rapport : l'économie, incluant toute question liée à la fiscalité, aux salaires et aux pensions; la famille, dont la garde des enfants; la maternité et le mariage; et l'éducation postsecondaire, secondaire et primaire (voir Annexe 4).

¹⁹⁶ Voir Annexe 4.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p.xii.

Tout comme le Rapport de la CRESFC, les soumissions des femmes des Maritimes traitent aussi avec ferveur de la place des femmes au sein de l'économie¹⁹⁸. On se rappellera de l'une des composantes du mandat de la CRESFC : étudier les différentes possibilités visant à maximiser les ressources humaines pour le bien de l'économie canadienne¹⁹⁹. Comme le souligne Ruby MacNeil, les inégalités au sein du marché du travail demeurent au cœur des revendications des femmes sous la « deuxième vague » féministe²⁰⁰. Selon notre analyse quantitative du contenu des soumissions, plus de 23 participantes dénoncent la discrimination faite aux femmes sur le marché du travail ainsi que l'inégalité des opportunités de carrières fondée sur le sexe. À cela, s'ajoutent quatre mémoires qui déplorent les inégalités engendrées par le régime de pension du Canada et neuf mémoires qui soulignent à quel point les lois sur les impôts sont discriminatoires, tout particulièrement celles concernant les femmes mariées²⁰¹.

La question du salaire minimum demeure la plus préoccupante. Les Maritimes, rappelons-le, occupent une position précaire au sein de l'économie canadienne, ce qui explique qu'elles offrent des salaires qui sont parmi les plus faibles au Canada. La NBARN reprend cet argument en soulignant que les infirmières du Nouveau-Brunswick sont les moins bien payées au pays²⁰². La Mount Saint Vincent University, par l'entremise d'un

¹⁹⁸ Le Chapitre portant sur l'économie est le plus long des 10 chapitres du Rapport avec plus de 68 recommandations sur les 167 qui lui sont attribuées. Un chapitre distinct est réservé pour les questions qui traitent de la fiscalité. Voir « Les femmes et l'économie canadienne » dans *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.23-182.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.xii.

²⁰⁰ Entrevue avec Ruby MacNeil, le mardi 5 juillet 2016, 10h00 à 11h00.

²⁰¹ Voir Annexe 2.

²⁰² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4878, Soumission #101, *New Brunswick Registered Nurse Association*, Ottawa.

questionnaire distribué à leurs anciennes et nouvelles étudiantes, souligne que sur trente femmes qui occupent le même poste qu'un homme, seulement une seule obtient un salaire équivalent²⁰³. La Voix des femmes rappelle que 41 % des femmes résidant à Halifax travaillent, comparativement à la moyenne nationale chiffrée à 29 %. Le groupe attribue ce phénomène au fait que cette ville offre les salaires les plus bas au Canada, plaçant ainsi les femmes dans une situation précaire à tire de main-d'œuvre sous-payée et surqualifiée²⁰⁴. Quant au *Provincial Council of Women* de la Nouvelle-Écosse, il suggère que les provinces adoptent un « basic living wage », égal pour les deux sexes, qui leur permet de subvenir aux besoins de leurs familles²⁰⁵. La neuvième recommandation du rapport de la CRESFC adresse même cette question du salaire minimum dans deux des provinces maritimes : « La Commission recommande que les lois sur le salaire minimum de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse [...] soient amendées à ce qu'on exige un salaire minimum identique pour l'homme et pour la femme²⁰⁶. »

Par ailleurs, les participantes des Maritimes, tout comme les commissaires, considèrent que de nouvelles mesures doivent être établies afin de permettre aux femmes d'accéder au marché du travail. Dans le cas des Maritimes, 21 soumissions traitent de sujets qui touchent à la maternité et la garde des enfants. À cela s'ajoutent les revendications liées aux congés de maternité lesquels, à l'époque, sont perçus par les employeurs comme des

²⁰³ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #350, *Mount Saint Vincent*, Ottawa.

²⁰⁴ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #429, *Voice of Women*, Ottawa.

²⁰⁵ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12343098, Soumission #454, *Provincial Council of Women*, Ottawa.

²⁰⁶ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.87

congés de maladie²⁰⁷. Tout comme la CRESFC, la plupart des participantes des Maritimes croient que l'État doit subventionner des garderies. Cette requête est endossée par la Commission en ces termes :

[...] que le gouvernement fédéral prenne des mesures immédiates en liaison avec les provinces en vue de l'adoption d'une loi sur les garderies, et les crèches, en vertu de laquelle on accorderait aux provinces une aide financière basée sur le partage des frais, pour la construction et le fonctionnement de garderies et crèches qui respectent les normes minimums prescrites [...] ²⁰⁸.

De nombreuses revendications liées au mariage sont incluses dans au moins dix des soumissions à la Commission, particulièrement en ce qui a trait à l'âge du mariage. La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités de Charlottetown a déjà demandé au gouvernement d'établir un âge minimum pour le mariage²⁰⁹. À l'heure de la CRESFC, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse fixent l'âge minimum du mariage à 16 ans. Au Nouveau-Brunswick, aucun âge minimum n'est fixé. Dans les trois provinces, seul le consentement d'un parent suffit pour le mariage²¹⁰. De plus, quelques exemptions à ces lois sont glissées dans la *Common Law* afin de traiter des mariages en cas de grossesse²¹¹. Au final, ces participantes sont d'avis, tout comme la CRESFC d'ailleurs, qu'il faut fixer à 18 ans l'âge minimum du mariage en plus d'éliminer la grossesse comme justification d'un mariage précoce²¹².

²⁰⁷ Entrevue avec Madeleine Delaney-LeBlanc, le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30.

²⁰⁸ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.305.

²⁰⁹ Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch, Acc3977, *Brief to Govt of PEI on U.N. Conviction – Marriage. PEI Marriage Act*, Charlottetown, 1966-67.

²¹⁰ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.262.

²¹¹ *Ibid.*, p.262-263.

²¹² *Ibid.*, p.264-265.

Enfin, avec seize mentions dans les soumissions étudiées, l'éducation représente le troisième thème le plus abordé par les participantes des Maritimes²¹³. Cet intérêt nous rappelle que la plupart détiennent presque toutes un diplôme d'études post-secondaire, y compris la Mount Saint Vincent University. De fait, neuf soumissions abordent la question de l'accès à l'éducation postsecondaire pour les femmes, laquelle est, il faut se rappeler, intimement liée à la participation des femmes sur le marché du travail. Le mémoire du Professeur William H. Hilborn et de son épouse Mme Mildred Hilborn examine les défis vécus par cette dernière lors de son retour aux études dans l'espoir d'obtenir son baccalauréat en droit²¹⁴. Le Groupe de femmes francophones de la région de Moncton revendique pour sa part une plus grande flexibilité chez les institutions d'enseignement postsecondaires, leur demandant d'offrir des programmes à temps partiel ou des cours à distances offerts à des heures convenables²¹⁵.

Au chapitre de l'éducation primaire et secondaire, les participantes des Maritimes, tout comme plusieurs autres Canadiennes, revendiquent davantage de cours qui présenteraient aux jeunes filles et garçons une vision plus réaliste du mariage, de la famille et de l'économie familiale. Encore une fois, rappelons que deux associations professionnelles d'économie familiale (*New-Brunswick Home Economics Association* et la *Nova Scotia Home Economics Association*) ont participé aux activités de la Commission.

²¹³ Les recommandations #79 à #86 abordent toutes les questions liées aux études post-secondaires.

²¹⁴ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4879, Soumission #171, *Prof. & Mrs. Hilborn*, Ottawa.

²¹⁵ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #404, *Groupe de femmes francophones de la région de Moncton*, Ottawa.

Leurs revendications vont de pair avec la recommandation suivante, adoptée par la Commission :

La Commission recommande que les provinces et territoires organisent, si cela n'est pas déjà fait, des cours d'éducation à la vie familiale, y compris l'éducation sexuelle, qui commencent à la maternelle et se poursuivent tout au long de l'école élémentaire et de l'école secondaire, et qui se donnent aux garçons et aux filles dans la même salle de classe²¹⁶.

Néanmoins, une réforme de ce genre ne fait pas l'unanimité. L'une des participantes de la Nouvelle-Écosse, May J. Harding, soutient ainsi qu'une formation unique pour les deux sexes deviendra une source de frustration ultime pour les femmes qui ne se sentiront pas valorisées dans leurs rôles traditionnels de mère et d'épouse. Elle craint qu'une telle réforme n'amène les jeunes filles à poursuivre des ambitions en dehors de ces rôles. Le mémoire de Mme Harding stipule que « [...] a woman should be well educated – but today it is not a well-rounded education, out slanted toward the materialistic. This leads to women wanting TOO much, TOO fast after marriage leading in two directions²¹⁷. » Soulignons cependant que la soumission de Mme Harding est la seule des Maritimes à défendre un tel point de vue parmi les soumissions que nous avons examinées.

2.2.2 : Les revendications « négligées »

Plusieurs soumissions des Maritimes abordent des thèmes qui sont occultés ou négligés par la Commission. Certains de ces thèmes vont parfois à l'encontre du mandat adopté par la CRESFC. Ces thèmes peuvent être regroupés en trois catégories : les

²¹⁶ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, op. cit.*, p.456.

²¹⁷ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12294136, Soumission #24, *May Harding*, Ottawa, p.1.

syndicats, la santé mentale et la violence familiale. À cette liste s'ajoutent des revendications qui vont à l'encontre du mandat de la CRESFC.

Concernant les syndicats, la Commission reconnaît que leur collaboration avec les différents paliers gouvernementaux est essentielle à l'établissement de la parité salariale²¹⁸. L'importance du rôle des syndicats afin d'obtenir l'égalité entre les sexes est aussi invoquée dans le mémoire de Muriel Reid²¹⁹. De plus, la Commission déplore l'absence de syndicats ou d'associations professionnelles pour les employées de maison²²⁰. Or, certaines militantes des Maritimes sont d'avis que l'État n'appuie pas ou très peu, les demandes des syndicats dont les membres sont majoritairement des femmes, limitant ainsi la portée de leurs travaux. C'est justement ce que déplore la *New Brunswick Registered Nurse Association* qui utilise la plateforme publique offerte par la CRESFC pour faire valoir son droit à la négociation collective. L'Association éprouve de la difficulté à obtenir l'appui d'autres instances, incluant la Commission Bird et le gouvernement provincial. L'Association milite depuis 1964 auprès du gouvernement provincial de Louis Robichaud, qui, malgré sa reconnaissance des inégalités entre les classes et de l'attention qu'il donne au mouvement des travailleurs, ignore les inégalités entre les sexes²²¹.

Par ailleurs, certains mémoires traitent des thèmes qui ne sont pas du tout abordés par la Commission. Parmi ceux-ci, on retrouve la santé mentale des femmes, thème central

²¹⁸ Voir la 8e recommandation de la CRESFC; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.86.

²¹⁹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12322823, Soumission #358, *Muriel Reid*, Ottawa.

²²⁰ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.168.

²²¹ Linda Kealey, op. cit., p.8.

du mémoire de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Les rédactrices et présentatrices de ce mémoire sont toutes des employées de la *Fredericton Mental Health Clinic*, l'un des quatre centres de santé mentale du Nouveau-Brunswick à l'époque. Ces femmes notent que sur les 891 personnes (femmes, hommes et enfants) traitées à la clinique en 1967, 51,85 % sont des femmes²²². La plupart de ces femmes, qui sont presque toutes mariées, souffrent de troubles anxieux ou de dépression causés par les multiples rôles que la société s'attend d'elles²²³. Se rapprochant des propos tenus par Betty Friedan dans *The Feminine Mystique*, la soumission de l'Association s'en éloigne cependant sur un aspect important : l'impact de la pauvreté chez les femmes. Lors de sa présentation aux audiences publiques, l'Association invoque l'absence du mari des tâches ménagères comme un fardeau significatif sur les femmes. Cette absence s'accroît dans les milieux défavorisés où leur charge de travail est amplifiée²²⁴. En fait, les regroupements de femmes nationaux, qui ont été majoritairement établis sous la première vague féministe, ainsi que les membres de la Commission, qui sont issus de la classe moyenne, ne perçoivent pas la pauvreté comme un problème pouvant affecter particulièrement les femmes²²⁵.

À cette liste de sujets inexplorés par le rapport de la Commission, s'ajoute celui de la violence conjugale et familiale. Tel que souligné précédemment, la violence faite aux femmes et à l'intérieur des familles demeure inexplorée dans l'optique du féminisme

²²² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4878, Soumission #87, *New Brunswick Association of Social Workers*, Ottawa, p.3.

²²³ *Ibid.*, p.5.

²²⁴ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817-1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

²²⁵ Wendy McKeen, *Money in Their Own Name: The Feminist Voice in Poverty Debate in Canada, 1970-1995*, Toronto, University of Toronto, 2004, p.44.

libéral auquel adhère la Commission. Néanmoins, le fait que ce problème soit dénoncé par des participantes à la Commission démontre que, déjà, à l'époque, des femmes sont conscientes du phénomène²²⁶. Il est donc possible que l'optique adoptée par la Commission rende difficile la compréhension et l'interprétation de cette réalité vécue par certaines femmes. Le fait que des participantes de la région des Maritimes qui, rappelons-nous, demeurent ancrées dans la ruralité, soulèvent ce problème est d'autant plus intrigant. Comme le souligne Nancy Janovicek, les femmes des milieux ruraux militant contre cette violence ont souvent été qualifiées de « conservatrices » par les chercheurs, au détriment d'une compréhension de la situation complexe dans laquelle elles opèrent.

Some scholars have assumed that services in rural areas took longer to develop and were less radical than their urban counterparts because of the inherent conservatism in the country. However, the reason for the delayed organization in their communities are more complex than the assumption that feminist ideas began in urban centres and spread to small towns. First, feminists working in rural areas first had to change the entrenched view that family violence was primarily an urban phenomenon. Second, they had to compete with other community groups for the limited resources allocated to smaller municipalities²²⁷.

Roberta Jollimore, une participante d'Halifax, souligne le besoin criant de cours obligatoires offrant une lecture réaliste du mariage, pour les jeunes du secondaire. Dans ces cours, il serait nécessaire de traiter du divorce, mais surtout de la cruauté physique et mentale au sein d'un couple en plus d'indiquer les procédures à suivre dans de telles

²²⁶ Selon Monique Bégin le phénomène de la violence faite aux femmes émerge comme un problème d'ordre social au milieu des années 1970. Selon elle, les commissaires, tout comme les participantes d'ailleurs, n'étaient pas conscients de l'ampleur de ce phénomène à l'époque. Monique Bégin, « Government and the Commission's Report », dans Caroline Andrew et Sandra Rogers (dir.), *op. cit.*, p.21.

²²⁷ Nancy Janovicek, *No Place to Go Local Histories of the Battered Women's Shelter Movement*, Vancouver, UBC Press, 2007, p.2.

situations. Mme Jollimore s'est elle-même divorcée dans de telles conditions²²⁸. Adele Williston, qui est accompagnée d'un groupe de femmes qui demeure anonyme, soumet un mémoire qui traite des familles victimes d'une violence perpétrée par le père. Mme Williston dénonce le manque de centres de traitements adéquats pour les hommes alcooliques. Elle stipule aussi que l'alcoolisme constitue une maladie et non un trait de personnalité, comme on le soutient couramment par les gens à l'époque : « Many informed people realize that the alcoholic is very sick, afflicted with an insidious illness, and is as helpless in its grip as his victims of tuberculosis or diabetes. However, the general public considers it merely a weakness of character.²²⁹ ». Néanmoins, selon Mme Williston, la création de centres de traitements ne suffira pas à régler la violence familiale infligée par un alcoolique. Elle est d'avis qu'il y a un besoin criant de maisons d'hébergement pour les enfants et femmes victimes de la violence de la part de ces hommes, dont la plupart sont, selon elle, de la classe moyenne et non de la classe ouvrière, contrairement à la croyance répandue dans l'opinion publique.

Where does a woman, who has no relatives or money, go for a shelter with her babes in arms when she has been brutally forced out of her home at 2:00 a.m. on a winter's morning, with her clothes torn off by this maniac? Temporary shelter must be provided, but a long term solution must be provided for these helpless women²³⁰.

Pourtant, lors de la présentation de Mme Williston aux audiences publiques, les commissaires lui posent seulement des questions portant sur l'alcoolisme²³¹. Les

²²⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12293865, Soumission #62, *Roberta G. Jollimore*, Ottawa.

²²⁹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12343320, Soumission #453, *Adele Williston*, Ottawa, p.1.

²³⁰ *Ibid.*, p.2.

²³¹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817-1971-0016-091, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes.

commissaires évacuent le problème de la violence familiale; ils semblent plutôt croire que le traitement des troubles liés à l'abus des substances illicites règlera le problème.

Enfin, certaines participantes adoptent une position qui tranche nettement avec le contenu du rapport de la Commission en ce qui a trait à la situation de la femme. C'est notamment le cas des soumissions de May J. Harding et Mildred Moir. D'un côté, il suffit de se rappeler que Mme May J. Harding s'oppose à une éducation commune pour les deux sexes. D'un autre côté, on retrouve la soumission de Mildred Moir qui s'exprime contre l'avortement au nom d'une société libre, juste et démocratique²³². Selon Mme Moir, les femmes ont, en vertu de leur capacité de reproduction, une responsabilité à l'égard de leur corps et vis-à-vis la société. Sur les quatre soumissions qui abordent la question de la régulation des naissances, il s'agit de la seule qui s'y oppose. Comme nous l'avons vu, les commissaires demeurent partagés sur la question de l'avortement, mais ils adoptent tout de même deux recommandations qui cherchent à permettre aux femmes enceintes de moins de 12 semaines d'obtenir un avortement²³³. Il n'est donc pas étonnant que les commissaires soient aussi partagés au sujet de la soumission de Mme Moir lors des audiences publiques. Le commissaire Humphrey qualifie la présentation de Mme Moir comme étant le « [...] best case against the abortion we have heard yet. » alors que Jeanne Lapointe souligne que le raisonnement de Mme Moir est incompréhensible et qu'il est difficile de concevoir

²³² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #431, *Mildred Moir*, Ottawa, p.1.

²³³ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.323.

comment de telles revendications permettraient d'améliorer les conditions dans lesquelles vivent les femmes²³⁴.

2.2.3 : Les revendications spécifiques aux Maritimes

Enfin, certaines soumissions incluent des revendications spécifiques aux Maritimes. Il suffit de se rappeler que c'est avec l'objectif de discuter des particularités régionales que plusieurs filiales de groupes de femmes nationaux/internationaux participent à la Commission. Ces particularités régionales sont invoquées au sein de groupes minoritaires ethniques et culturels ou pour souligner les particularités de l'économie régionale et de la ruralité des Maritimes.

Concernant les groupes minoritaires de la région, le statut particulier des *Africadiennes* et des *Acadiennes* est invoqué dans deux soumissions, celui du Groupe de femmes francophones de la région de Moncton et celui de la filiale de La Voix des femmes d'Halifax. Les conditions de vie de ces femmes ne sont pas abordées dans le rapport de la CRESFC. Les deux soumissions emploient les termes de « double » et de « triple minorité » afin de décrire leur situation. Cette terminologie est similaire à celle employée par le courant *Black Feminism* aux États-Unis à l'heure de la deuxième vague afin de décrire la multiplicité des formes d'oppression vécues par les femmes²³⁵. Cela n'est pas étonnant puisque plusieurs participantes, telles que Corinne Gallant et Donna Young, ont

²³⁴ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226819-1971-0016-096, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes.

²³⁵ Elsa Dorlin, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre », *Cahiers du Genre*, no. 39 (2005), p.90-91.

puisé dans les travaux produits par la « deuxième vague féministe » aux États-Unis²³⁶. Quoique plusieurs recommandations du Rapport de la CRESFC traitent du statut particulier des femmes « Indiennes » et « Esquimaudes », la situation des femmes micmaques ou malécites n'est abordée dans aucune soumission des Maritimes. Lors des audiences publiques d'Halifax, un membre du public intervient et souligne le fait que les commissaires sont restés à l'écart des réserves autochtones de la région, les privant de perspectives cruciales sur la situation de ces femmes dans les provinces maritimes²³⁷.

La Voix des femmes d'Halifax intervient afin de clarifier certaines composantes de la situation des femmes noires de la région. Certaines fondatrices de la Voix des Femmes d'Halifax militent alors pour les droits civiques de la population noire de la Nouvelle-Écosse. Le groupe est d'avis que les conditions économiques et sociales des Maritimes affectent davantage la population noire, qui est doublement discriminée. Ainsi, la Voix des femmes d'Halifax suggère à la CRESFC de porter davantage attention aux revendications des *Africadiennes* afin d'améliorer les conditions dans lesquelles vivent plusieurs d'entre-elles.

That is to say, the traditional attitude of society toward women as a whole and also toward the minority Negro citizenry, has been one of low expectations, poor preparation for a working life, and the denial and waste of human potential. Negro women, therefore, suffer the double burden of two kinds of discrimination²³⁸.

²³⁶ Entrevue avec Donna Young, le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30; Entrevue avec Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

²³⁷ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226819-1971-0016-095, 1 heure, 37 minutes et 25 secondes.

²³⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #429, *Voice of Women*, Ottawa, p.5.

Toutefois, leur mémoire aborde plusieurs autres sujets et n'élabore pas davantage sur les conditions précaires auxquelles font face les *Africadiennes*.

Encore plus significatif est l'absence des *Africadiennes* dans les travaux de la CRESFC. Pourtant, ces femmes sont actives dans le Mouvement des droits civiques des Maritimes. Selon Susan Marion-Jean Precious, les *Africadiennes* se sentent marginalisées par le mouvement féministe de l'après-guerre qui ne répond pas aux besoins actuels de leur communauté. Plusieurs d'entre-elles ne s'identifient pas à l'image stéréotypique de « la femme blanche de la classe moyenne » véhiculée par cette « deuxième vague ». Ainsi leur activisme se déroule avant tout à l'échelle communautaire où elles militent auprès d'organisations religieuses et pour l'éducation de la petite enfance. Ces femmes font aussi partie des mouvements de résistance à la relocalisation de la communauté d'Africville, qui demeure au cœur de leur militantisme²³⁹.

De son côté, le Groupe de femmes francophones de la région de Moncton aborde plusieurs autres thèmes traités par la commission, dont la garde des enfants et l'égalité salariale. Or, il faut se rappeler que le Groupe cherche aussi à expliquer la position et les intérêts des Acadiennes. À cette fin, il emploie une terminologie similaire à celle utilisée par la Voix des femmes afin de décrire la situation de « double » et même de « triple minorité » dans laquelle se trouvent les femmes acadiennes : « Il est à remarquer que la femme francophone du N.-B. fait partie d'une minorité économiquement et culturellement

²³⁹ Les récits *Africadiens* demeurent dominés par les hommes. L'histoire orale constitue une des seules sources disponibles pour traiter de l'expérience des femmes noires de la Nouvelle-Écosse; Susan Marion-Jean Precious, *The Women of Africville: Race and Gender in Postwar Halifax*, thèse de maîtrise, Queen's University, 1998, p.2-3 et 12.

défavorisée et dont la façon de penser reflète encore une mentalité pré-sécularisée²⁴⁰ et pré-urbaine²⁴¹. » De plus, le Groupe n'hésite pas à dénoncer l'absence des femmes au sein des institutions acadiennes déjà établies, telles que le journal *L'Évangeline*, la Société Nationale de l'Acadie et l'Institut de Memramcook qui sont toutes dirigées par des hommes²⁴². Néanmoins, les commissaires ne semblent pas saisir les défis auxquels sont confrontés les femmes francophones en milieu minoritaire. Comme le souligne la participante Françoise Cadieux, les commissaires ne sont pas conscients des difficultés que les membres du Groupe ont rencontrées afin de se rassembler. Ces femmes ont dû faire face à des contraintes financières et techniques considérables qu'elles ont surmontées avec l'appui de leurs époux. En fait, la commissaire Jeanne Lapointe est même d'avis que les femmes acadiennes devraient pouvoir se libérer par elles-mêmes²⁴³.

Sur le plan économique, hormis la question des salaires minimums qui est reprise dans le rapport de la CRESFC, les militantes de la région signalent que l'économie traditionnelle des Maritimes, qui est majoritairement de type rural, nécessite des mesures qui pourront améliorer leurs conditions de vie. Le mémoire soumis par la Fédération

²⁴⁰ Quoique les années d'après-guerre constituent une période de sécularisation des institutions publiques néo-brunswickoises et québécoises, l'Église demeure près des nombreuses institutions acadiennes. Au Québec, où les institutions et symboles nationaux sont transférés vers l'État, la population, majoritairement Canadienne-française, n'a pas de problème à s'identifier à ces nouvelles institutions et symboles nationaux, calqués sur les leurs. Ce transfert est plus complexe au Nouveau-Brunswick, où la direction de l'État est partagée avec une population majoritairement anglo-protestante. Voir Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, 46 no. 1 (2005), p.16.

²⁴¹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #404, *Groupe de femmes francophones de la région de Moncton*, Ottawa, p.19.

²⁴² *Ibid.*, p.17.

²⁴³ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817-1971-0016-092, 1 heure, 7 minutes et 35 secondes.

canadienne des femmes diplômées des universités, propose de développer le modèle des entreprises coopératives et de rendre accessibles les cours de recyclage pour les femmes en milieu rural : « In the field of retraining women, regional centres could be used along with experts counseling. This is particularly applicable to the Maritime provinces where there is so much talk of economic union and co-operation²⁴⁴ ». Dans les Maritimes, le mouvement coopératif émerge d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, à partir des années 1930. Il est présenté comme solution aux conditions économiques de la région, caractérisée par la pauvreté rurale et une surexploitation de la main-d'œuvre dans les secteurs primaires²⁴⁵. Pas surprenant, donc, que le mouvement coopératif soit proposé à la Commission dans les mémoires en provenance des Maritimes soumis à la Commission. Or, cette solution ne sera pas retenue dans le rapport de la CRESFC.

Cette ruralité qui caractérise le paysage sociodémographique des Maritimes est traitée dans sept mémoires. L'impact de la ruralité sur la perception qu'a la population du mouvement féministe constitue un thème abordé à plusieurs reprises dans le mémoire soumis conjointement par les groupes du BPWC, de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités et *Zonta Club* de Charlottetown²⁴⁶. De son côté, le *Provincial Council of Women* de la Nouvelle-Écosse souligne le manque de ressources pour les

²⁴⁴ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4878, Soumission #141, *Canadian Federation of University Women*, Ottawa, p.9.

²⁴⁵ Jean Daigle, « Les Caisses Populaires Acadiennes Du Nouveau-Brunswick : Genèse et Développement, 1930-1950 », *Historical Papers/ Communications Historiques*, vol. 24, no. 1 (1989), p.54-55.

²⁴⁶ Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Canadian Federation of University Women, Charlottetown Branch, Acc3977, *Brief to the Royal Commission on the Status of Women in Canada*, Charlottetown, 1968.

femmes en milieu rural qui désirent participer pleinement à l'économie saisonnière qui caractérise la région²⁴⁷.

Quant au Groupe de femmes francophones, il souligne la contribution essentielle de la ménagère en milieu rural et déplore le fait que la population des Maritimes ne fasse aucune distinction entre ces dernières et leurs consoeurs en milieu urbain :

« La société n'est pas loin de ses origines de type rural, sur la ferme il y avait une meilleure répartition des tâches. L'homme et la femme participaient à la production et à la gestion. Là le rôle de la femme était valorisé. La femme avait un rôle précis de gestion et souvent de budget sur la ferme²⁴⁸. »

La Groupe distingue ainsi la contribution de la ménagère consommatrice ancrée en milieu urbain et de la ménagère productrice en milieu rural²⁴⁹. Quoique certaines des recommandations de la CRESFC traitent de quelques problèmes liés à la ruralité chez les femmes, dont l'accès à l'éducation postsecondaire²⁵⁰ et au système judiciaire²⁵¹, le rapport ignore les questions liées aux perceptions qui imprègnent l'opinion publique en ce qui a trait aux rôles des femmes dans la famille et dans l'économie selon la région et les milieux rural et urbain.

²⁴⁷ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Amicus: 12343098, Soumission #454, *Provincial Council of Women*, Ottawa, p.6-7.

²⁴⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, R1170-0-7-F, Microfilm C-4882, Soumission #404, *Groupe de femmes francophones de la région de Moncton*, Ottawa, p.20.

²⁴⁹ Suzanne Morton, « The End Man is a Woman: Women, Fisheries, and the Canadian State in the 20th Century », *op. cit.*, p.163-164.

²⁵⁰ Voir recommandation #87 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, *op. cit.*, p.458.

²⁵¹ Voir recommandation #162 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, *op. cit.*, p.469.

2.3 : Conclusion

Notre examen du profil et des revendications des participantes des Maritimes aux travaux de la CRESFC démontre qu'il serait risqué de les rattacher à un courant féministe propre aux femmes des Maritimes. Comme nous l'avons vu, le profil socio-économique de ces femmes les rattache avant tout à la classe moyenne et bon nombre de leurs revendications s'alignent sur celles des commissaires qui dépendent d'un agenda féministe libéral. Toutefois, ces militantes sont conscientes des diversités régionales concernant la situation des femmes. Elles sont conscientes que les dirigeantes du mouvement des femmes, centré à Toronto et Montréal, ne portent guère attention aux besoins spécifiques des femmes des Maritimes. On assiste donc à leur tentative de conjuguer les besoins des femmes des trois provinces, qui vivent dans des conditions économiques, démographiques et socioculturelles propres à cette région, avec les principes et objectifs du féminisme libéral qui donne sur la scène nationale.

Nous avons vu, par ailleurs, certaines revendications spécifiques qui sont formulées à l'heure de la CRESFC par les femmes des Maritimes, lesquelles ne retiennent pas l'attention des chefs de la Commission. Notamment en ce qui a trait aux revendications liées aux particularités rurales et économiques des Maritimes. De plus, certaines réalités de la vie des femmes qui sont traitées dans les soumissions des participantes des Maritimes sont absentes du rapport de la CRESFC. C'est le cas notamment des soumissions qui font état de la pauvreté, la violence conjugale et de la discrimination dont sont victime un grand nombre de femmes, sans oublier les formes multiples d'oppression que subissent certains

groupes de femmes vivant en milieu minoritaire, soit les Acadiennes, *Africadiennes* et Autochtones.

D'autre part, leurs liens avec les membres de la CRESFC et le mouvement féministe provincial et national, la diversité de leurs revendications et des multiples objectifs qu'elles poursuivent, l'ensemble des militantes des Maritimes échappe, de toute évidence à l'étiquette de « conservatrices » que Florence Bird leur a accolée. Alors, comment expliquer une telle déclaration? Étant donné la nature publique des travaux de la CRESFC et de l'acte de « militer », il semble qu'une étude de l'espace public dans lequel opèrent ces militantes pourrait nous fournir des éléments d'explication. Par conséquent, c'est ce que nous proposons de faire dans notre prochain et dernier chapitre par l'entremise d'un examen de la couverture et du traitement du militantisme féminin dans les Maritimes par la presse régionale au moment des travaux de la Commission Bird.

CHAPITRE 3

« DU BON, DU MOINS BON ET DU TRÈS MAUVAIS » : LE TRAITEMENT PAR LA PRESSE DE LA CRESFC ET DES MILITANTES DES MARITIMES

Nous avons vu que les revendications principales des militantes des Maritimes s'alignent avant tout sur celles préconisées par le féminisme de la « deuxième vague » et, de là, les principes avancés par la CRESFC, ce qui explique mal l'étiquette de « ménagères conservatrices » qui leur sera accolée à l'époque. Or, l'une des participantes à nos entrevues, Corinne Gallant²⁵², estime que les médias de la région ont projeté une image négative de ces femmes, ce qui aurait influencé l'opinion publique et, par extension, celle des commissaires²⁵³. Gallant croit surtout que les journalistes n'ont pas compris le contenu du mémoire de son groupe, le Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, surtout en ce qui a trait aux concepts de « double » et « triple minorités », tout comme la Commissaire Jeanne Lapointe d'ailleurs²⁵⁴.

Sœur Corinne Gallant s'élèvera d'ailleurs contre de tels propos en intervenant dans le quotidien *L'Évangéline*. Elle réagira alors aux critiques concernant sa présentation devant la CRESFC. Elle dénoncera aussi la couverture médiatique négative accordée aux revendications proposées par le Groupe de femmes francophones de la région de Moncton. Dans sa lettre, elle stipule que les commissaires, tout comme l'opinion publique, n'ont pas

²⁵² Anciennement connue sous le nom de Sœur Corinne Gallant.

²⁵³ Entrevue Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

²⁵⁴ Dans le cadre de son entrevue, Gallant nous a référé à un article du journal *Moncton Transcript* qui l'a surtout marqué, dans lequel on dépeint les Acadiennes comme un groupe de femmes arriérées: « The royal commission on women peeped Tuesday night into a small segment of Canadian society where women are still – so to speak – pregnant, barefoot and in the kitchen. »; Rosemary Speirs, « Women Still Pregnant, Barefoot And In the Kitchen », *Moncton Transcript* (le mercredi 11 septembre 1968, soirée), p.19; Entrevue Corinne Gallant le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

compris le contenu de leur soumission, à commencer par le statut de double et même de triple minorité que vivent les Acadiennes²⁵⁵.

Le témoignage de Sœur Gallant nous amène à soulever diverses questions concernant le traitement par la presse régionale du militantisme des femmes des Maritimes et son impact sur la perception qu'entretiennent les commissaires et l'opinion publique de leurs revendications. En nous appuyant sur les travaux importants des chercheuses, Barbara Freeman et Cerise Morris, ce chapitre abordera cette question en examinant et analysant le contenu de la presse écrite des Maritimes²⁵⁶. Nous discuterons d'abord du contenu de notre corpus de journaux, afin d'en établir les limites et les biais engendrés par celui-ci. Nous examinerons ensuite la couverture de presse consacrée à la CRESFC, pour enfin réfléchir sur celle du militantisme féminin et à la situation des femmes dans les Maritimes.

3.1 : Notre corpus

Dû à l'accès limité aux archives télévisuelles et radiophoniques des Maritimes, notre étude s'est arrêtée à l'examen de la presse écrite. Nous avons sélectionné quatre

²⁵⁵ « Sœur Corinne Gallant dément que les femmes soient cloîtrées », *L'Évangéline* (le mardi 1 octobre 1968), p.2.

²⁵⁶ Voir Barbara M. Freeman, *The Satellite Sex: The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, 362 p; Barbara M. Freeman, « Framing Feminine/Feminist: English-language Press Coverage of the Hearings of the Royal Commission on the Status of Women in Canada, 1968 », *International Journal of Canadian Studies- Revue internationale d'études canadiennes*, 11 (Printemps 1995), p.11-29; Cerise Morris, *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*, op. cit., 597 p; Cerise Morris, « Through Determination and Thoroughness: The Movement for a Royal Commission on the Status of Women in Canada », op. cit., p.1-21.

journaux selon les critères suivants : ils sont publiés quotidiennement, ils sont localisés dans des endroits (provinces ou villes) différents afin de couvrir l'ensemble du territoire des Maritimes et distribués à l'échelle provinciale et/ou nationale. Enfin, ces journaux sont bien ancrés dans leur milieu et par extension, ils jouissent d'une certaine stabilité. Les 4 journaux sélectionnés sont *L'Évangéline*, *The Chronicle Herald*, le *Telegraph-Journal* et *The Guardian*. En tout, plus de 318 articles, couvrant février 1967 jusqu'en décembre 1970, soit l'ensemble de la période active de la CRESFC, constituent le corpus utilisé pour notre analyse. Parmi ces articles, il est possible de déceler des reportages (272)²⁵⁷, des lettres d'opinions (22)²⁵⁸, des éditoriaux (6)²⁵⁹, des caricatures (3), des lettres de cœur (3)²⁶⁰ et des notes informatives (10)²⁶¹. Ces articles abordent les thèmes suivants : la CRESFC, la situation des femmes et les activités des militantes des Maritimes sur la scène régionale et nationale.

À l'exception de *L'Évangéline*, qui a suscité l'intérêt des chercheurs en raison de sa place au sein de la société acadienne²⁶², très peu d'études ont été consacrées à l'histoire de la presse dans les Maritimes. Comme l'ont souligné William Buxton et Catherine McKercher, cette lacune rend compte du peu d'intérêt qu'ont les historiens canadiens pour l'étude du développement de la presse et de la profession de journaliste au Canada²⁶³.

²⁵⁷ Les reportages constituent des articles dans lesquelles sont rassemblés des informations actuelles dans le but d'être diffusés à un public. Habituellement, le contenu d'un reportage tend vers l'objectivité.

²⁵⁸ Les lettres d'opinions sont soumises par les lecteurs d'un journal et se prononcent de façon subjective sur les sujets abordés par le journal.

²⁵⁹ Les éditoriaux représentent la prise de position adoptée sur un sujet par un journal.

²⁶⁰ *The Guardian* et *The Telegraph-Journal* contiennent tous les deux une rubrique dédiée au courrier du cœur.

²⁶¹ Les notes informatives constituent une phrase ou un petit paragraphe contenant des renseignements d'ordre général adressé au public.

²⁶² Marc Johnson, « L'Évangéline contestée, 1966-1982 », dans Gérard Beaulieu (dir.), *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1997, p.347.

²⁶³ William J. Buxton et Catherine McKercher, « Newspapers, Magazines and Journalism in Canada: Towards a Critical Historiography », *Acadiensis*, (septembre 1998), p. 103,

Malgré tout, il a été possible de retracer certaines informations pertinentes sur les journaux que nous avons retenus.

Le journal *L'Évangéline* a été sélectionné en raison de son importance aux yeux de la communauté acadienne des Maritimes. Il s'agit de l'unique quotidien francophone des Maritimes entre septembre 1949 et 1982²⁶⁴. D'abord établi en Nouvelle-Écosse, le journal est fondé en 1887 par Valentin Landry, membre de l'élite acadienne de la fin du siècle. Les bureaux de *L'Évangéline* déménagent à Moncton en 1905²⁶⁵. Ce journal occupe une place d'envergure en tant qu'institution nationale acadienne²⁶⁶. Selon Marc Johnson, ce symbole de l'Acadie traditionnelle s'adapte difficilement à la modernité et s'avère très critique des mouvements contestataires des années 1960-1970, incluant les mouvements étudiants de l'Université de Moncton²⁶⁷. Notre corpus contient 78 articles tirés de *L'Évangéline*.

Basé à Halifax, le *Chronicle Herald* est l'un des quotidiens les plus populaires des Maritimes. L'histoire du journal remonte à 1844 avec la fondation du *Morning Chronicle* par le Premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse, William Annand. Le journal devient un organe du parti libéral et un quotidien en 1864. De son côté, le *Herald* est fondé en 1874 comme organe du parti conservateur. Les deux publications partisans se font concurrence jusqu'à leur fusion, en 1949, par la famille Dennis de la Nouvelle-Écosse²⁶⁸. Lors de cette

[<https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/10835/11649>] (page consultée le 13 octobre 2016).

²⁶⁴ Gérard Beaulieu, « Media in Acadia », dans Jean Daigle (dir.), *Acadia of the Maritimes, Chaire d'études acadiennes*, Moncton, Université de Moncton, 1993, p.508, p.511.

²⁶⁵ *Ibid.*, p.497-499.

²⁶⁶ Marc Johnson, *op. cit.*, p.347.

²⁶⁷ Le terme « l'ère contestataire » est employé par Marc Johnson afin de décrire l'ambiance qui règne en Acadie avec les multiples mobilisations sociales, caractéristiques des années 1960 et début 1970; *Ibid.*, p.348.

²⁶⁸ William March, *Red Line: The Chronicle-Herald and The Mail-Star 1875-1954*, Halifax, Chronicle Agencies Limited, 1986, p.v et 1-2; Dan Leger, « Chronicle Herald publisher dies at 84 », dans *Herald*

union, le journal laisse tomber son côté partisan et en profite pour couvrir l'actualité à l'échelle provinciale afin de se distinguer du journal *Mail-Star*²⁶⁹. En tout, 64 titres sur les 318 articles répertoriés proviennent du *Chronicle Herald*.

Le *Telegraph-Journal*, qui est basé à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, compte parmi les plus anciens journaux de la province. Ses débuts remontent en 1862 avec la fondation du *Morning Telegraph*²⁷⁰. En 1913, le *Daily Telegraph* se rejoint au *Daily Journal* pour former le *Telegraph-Journal and the Sun*²⁷¹. En 1925, il prend le nom *Telegraph-Journal*²⁷² et devient rapidement le principal quotidien des Néo-Brunswickois. En 1944, la famille K.C. Irving en fait l'acquisition par l'entremise de l'achat du conglomerat *New Brunswick Publishing Co.*²⁷³. Loin d'en rester là, la famille Irving poursuit ses acquisitions et finit par contrôler tous les quotidiens anglophones de la province en 1968. *L'Évangéline* demeure ainsi le seul quotidien du Nouveau-Brunswick qui échappe à la famille Irving²⁷⁴. Sur les 318 articles sélectionnés pour notre corpus, 135 proviennent du *Telegraph-Journal*, ce qui représente 42,32 % de l'ensemble du corpus.

News, [http://thechronicleherald.ca/novascotia/38519-chronicle-herald-publisher-dies-at-84] (page consultée le 13 octobre 2016).

²⁶⁹ William March, *op. cit.*, p.360.

²⁷⁰ « No AMICUS 8343718 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://amicus.collectionscanada.ca/aaweb-bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=1&d=2&v=0&lvl=1&itm=8343718] (page consultée le 13 octobre 2016).

²⁷¹ « No AMICUS 7944188 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://amicus.collectionscanada.ca/aaweb-bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=1&d=2&v=0&lvl=1&itm=7944188] (page consultée le 13 octobre 2016).

²⁷² « AMICUS No. 7946054 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://amicus.collectionscanada.gc.ca/aaweb-bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=0&d=2&v=0&lvl=1&itm=7946054] (page consultée le 13 octobre 2016).

²⁷³ Toby D. Couture, « Without Favour: The Concentration of Ownership in New Brunswick's Print Media Industry », *Canadian Journal of Communication*, 38-1 (2013), p.58.

²⁷⁴ Julian H. Walker, « The Once and Future New Brunswick Free Press » dans *Journal of New Brunswick Studies / Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, [https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/18192/19610] (page consultée le 10 octobre 2016).

Enfin, *The Guardian*, qui est établie à Charlottetown, voit le jour en 1875 avec la fondation du *Presbyterian and Evangelical Protestant Union*, qui cherche alors à desservir les intérêts de la communauté protestante de l'Île-du-Prince-Édouard²⁷⁵. En 1954, le conglomérat national *Thompson Co.* acquiert le journal²⁷⁶. Avec deux autres conglomérats canadiens, dont *Southam Inc.* et le *Financial Post*, *Thompson Newspaper Co. Ltd.* contrôle près de 50 % de la presse anglophone canadienne durant les années 1960²⁷⁷. À l'heure de la CRESFC, *The Guardian* tente d'éviter toute forme de confrontations ou de controverse. A cette fin, il s'exprime rarement sur les affaires internationales, la politique et les armes nucléaires dues aux controverses liées à de tels sujets²⁷⁸. Le journal représente seulement 13.17 % de notre corpus, avec 42 articles sur les 318. Comme nous l'avons précisé, l'Île-du-Prince-Édouard est la province affichant le plus faible taux de participation aux travaux de la CRESFC, ce qui explique probablement cette couverture réduite.

Quelques données quantitatives tirées de notre corpus méritent d'être soulignées. Le graphique inclus dans l'Annexe 5 révèle deux moments forts dans la publication des articles qui forment notre corpus, et ce, peu importe le journal. Le premier coïncide avec le début de la tournée des audiences publiques au Canada, incluant le passage des commissaires dans les Maritimes en septembre 1968, ce qui entraîne des discussions dans

²⁷⁵ « Presbyterian and Evangelical Protestant Union », dans *Island Newspapers – UPEI Robertson Library* [http://islandnewspapers.ca/islandora/object/newspapers:242/newspaper_about] (page consultée le 11 octobre 2016).

²⁷⁶ « The Guardian », dans *Island Newspapers – UPEI Robertson Library* [http://islandnewspapers.ca/islandora/object/newspapers:guardian/newspaper_about] (page consultée le 11 octobre 2016).

²⁷⁷ « How free is Canada's press in 1970? », dans *CBC Digital Archives* [<http://www.cbc.ca/archives/entry/media-convergence-how-free-is-canadas-press>] (page consultée le 11 octobre).

²⁷⁸ « The Guardian », dans *Island Newspapers – UPEI Robertson Library* [http://islandnewspapers.ca/islandora/object/newspapers:guardian/newspaper_about] (page consultée le 11 octobre 2016).

l'arène publique sur la CRESFC et la situation des femmes. Le deuxième moment fort est en décembre 1970, au moment du dépôt du rapport de la CRESFC à la Chambre des communes. Les différents journaux présentent alors un aperçu de son contenu et rapportent les réactions et opinions des personnes impliquées dans sa production.

Il est aussi possible de déceler quelques tendances en ce qui a trait au contenu des articles qui forment notre corpus. Le graphique dans l'Annexe 6, indique clairement que les activités liées au militantisme des femmes des Maritimes sont très peu abordées par les journaux, qui s'intéressent davantage aux questions qui touchent les conditions dans lesquelles vivent les femmes, incluant celles reliées au contrôle des naissances et au divorce. La couverture effectuée par *The Guardian* fait exception à cette règle, alors que la moitié de sa couverture est consacrée uniquement aux activités de la CRESFC.

3.2 : Une couverture partielle et partielle de la CRESFC

En tenant compte de la chronologie des activités de la Commission, et des moments forts de la couverture des journaux, nous allons procéder maintenant à l'examen de la couverture consacrée à la mise sur pied de la CRESFC dans la presse des Maritimes. Comme l'a souligné Cerise Morris, en règle générale, l'établissement de la CRESFC en 1967 ne suscite guère l'intérêt de la part des journaux à travers le Canada. Peu d'espace y est accordé et ce sont des journalistes peu expérimentés qui en font la couverture²⁷⁹. Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des éditorialistes de renom, hommes ou femmes, critiquer

²⁷⁹ *Ibid.*, p.218-219.

et ridiculiser la Commission²⁸⁰. Selon Florence Bird, seule la journaliste Rosemary Speirs effectue une couverture sérieuse des travaux de la Commission à ce stade²⁸¹.

L'analyse de notre corpus confirme les conclusions de Morris. Seulement 15 des 116 articles qui traitent de la CRESFC sont publiés en 1967. La première phase des travaux de la CRESFC est donc largement occultée. Les quelques journaux qui abordent sa création tendent à douter des motifs justifiant son existence. C'est le cas du *Telegraph-Journal*, dont les premiers éditoriaux ridiculisent l'idée d'une telle Commission et ne tardent pas à s'attaquer à son existence. L'un de ses éditorialistes, Geoffrey Crowe, est d'avis que les recommandations de la CRESFC causeront plus de tort que de bien à la société en écartant les hommes des processus décisionnels. Il appuie son argumentation en proposant une mise en scène futuriste se déroulant en 1984 :

They [girls] started in a small way. The commission had recommended it should be made easier for women to serve on city councils. Rather amused, the men gallantly vacated their seats and waited for the women to make a mess of the job. Before men knew what had hit them, the women had passed all kinds of bylaws. A curfew for husbands was proclaimed; every one of them had to be home by 11 pm. Men neglecting to hold doors open for women were fined. Sporting clubs were shut down²⁸².

Sur la même page de cet éditorial, on retrouve une caricature d'Al Beaton²⁸³. Celle-ci dépeint les commissaires féminins comme étant clairement des membres de l'élite centrées sur elles-mêmes et négligeant de tenir compte de la présence des hommes à leur gauche²⁸⁴.

²⁸⁰ *Ibid.*, p.210.

²⁸¹ *Ibid.*, p.219; Notons que dans notre corpus, Rosemary Speirs est l'auteure de 18 des 116 articles qui traitent de la CRESFC. Speirs poursuit, à l'époque, des études doctorales sur l'histoire du travail et du mouvement ouvrier ; Barbara Freeman, *The Satellite Sex: The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, *op. cit.*, p.49.

²⁸² Geoffrey Crowe, « Lets Keep Women in the Kitchen », *Telegraph-Journal*, (le jeudi 23 février 1967), p.4.

²⁸³ Voir Annexe 7.

²⁸⁴ Al Beaton, « Commission On Women's Rights », *Telegraph-Journal*, (le jeudi 23 février 1967), p.4.

Dans le cadre d'un reportage de Marilyn Argue de la *Canadian Press*, le même journal conclut que l'établissement de la CRESFC constitue un exercice futile. Il invoque le point de vue de l'avocate Jane Scott qui estime que l'égalité des femmes avec les hommes est déjà atteinte dans le domaine professionnel, d'où l'absence du bien-fondé d'une telle commission²⁸⁵.

Dans le cas du *Chronicle Herald* et du *Guardian*, on retrouve un seul article dans chacun des quotidiens qui s'attardent au profil des commissaires. Le *Guardian* retient Jacques Henripin, l'un des deux commissaires masculins²⁸⁶. Cet intérêt exclusif pour les membres masculins de la CRESFC n'est pas unique au *Guardian*. Même si *L'Évangéline* confirme la légitimité de la CRESFC, il ne s'attarde qu'à la présentation des hommes qui y siègent²⁸⁷. Or, dans le cas du *Chronicle Herald*, c'est Doris Ogilvie, l'unique commissaire en provenance des Maritimes qui siège à la CRESFC, qui attire l'attention. Le journal insiste sur ses liens étroits avec la région : originaire d'Halifax, ancienne du Mount Saint Vincent et de la University of New Brunswick et juge à la cour magistrale du circuit de Fredericton²⁸⁸. De ce fait, la Juge Ogilvie occupe une position stratégique qui influence positivement la couverture des journaux. Elle profite de ses liens avec plusieurs regroupements d'hommes et de femmes de la région pour clarifier et promouvoir le mandat

²⁸⁵ Marilyn Argue, « Thinks Royal Commission Unnecessary », *Telegraph Journal*, (le vendredi 25 octobre 1967), p.7.

²⁸⁶ « Male Participant Discusses Status of Women Inquiry », *The Guardian*, (le lundi 3 avril 1967), p.6.

²⁸⁷ Jean Sharp, « La commission d'enquête sur le statut de la femme est une enquête sérieuse », *L'Évangéline*, (le dimanche 26 mars 1967), p.11.

²⁸⁸ « Royal Commission On the Status of Women Project of Challenge », *Chronicle Herald*, (le lundi 8 mai 1967), p.22.

de la CRESFC. C'est justement le sujet de la conférence qu'elle prononce lors de la réunion mensuelle de la University Women's Club de Saint Jean en novembre 1967²⁸⁹.

Le rayonnement de la commissaire Ogilvie s'accroît l'année suivante avec la tenue des audiences publiques, qui offrent une plus grande visibilité aux activités de la Commission. Les journalistes la questionnent alors sur la participation des femmes des Maritimes. Lors d'une entrevue avec Garry Bannerman du *Telegraph-Journal*, la commissaire se dit très fière de la qualité des mémoires soumis dans sa province de résidence²⁹⁰. Dans un article publié le 11 septembre, au lendemain des audiences de Fredericton, le journal recueille à nouveau les impressions de la Juge Ogilvie qui exprime, encore une fois, sa satisfaction envers la participation des militantes du Nouveau-Brunswick²⁹¹.

Par ailleurs, la présence de la télévision aux audiences de la Commission contribue à éclairer le public sur la situation des femmes canadiennes et à sensibiliser les journalistes sur le sujet, ce qui favorise une couverture plus équitable à l'endroit de la Commission²⁹². C'est durant cette même phase que l'on voit le public intervenir dans la presse afin de se prononcer sur les thèmes liés aux conditions de vie des femmes²⁹³. Dans le cas de notre corpus de presse, cette même période constitue l'un des rares moments durant lequel la couverture de la CRESFC est initiée par la presse régionale.

²⁸⁹ « Royal Commission Contends: Women Don't Have Equal Opportunity », *Telegraph-Journal*, (le mercredi 22 novembre 1967), p.7.

²⁹⁰ Gary Bannerman, « Status Hearing Today - Royal Commission at Fredericton », *Telegraph-Journal*, (le mardi 10 septembre 1968), p. 3.

²⁹¹ Gary Bannerman, « Status Hearing In N.B. Attract Best Attendance », *Telegraph-Journal*, (le mercredi 11 septembre 1968), p.3.

²⁹² *Cerise Morris, op. cit.*, p.223-224.

²⁹³ *Ibid.*, p.224-225.

Il reste que cette couverture locale est loin d'être unanime. Certes, les audiences publiques ont donné une visibilité accrue aux questions abordées par les femmes des Maritimes, dont celle de la double minorité qui est soulevée par le Groupe de femmes francophones de la région²⁹⁴, aux conséquences de l'alcoolisme chez les femmes discutées sous la couverture de l'anonymat par Adele Williston²⁹⁵ ainsi qu'aux défis des femmes appartenant aux minorités visibles des Maritimes, dont les *Africadiennes*²⁹⁶. Cependant, notre corpus indique que les activités de la CRESFC continuent de subir les critiques de la presse des Maritimes.

D'une part, on reproche à la Commission son agenda limité. Les journaux des Maritimes reprennent à leur compte les critiques de plusieurs militantes dans et hors de la région, qui reprochent à la Commission de négliger les multiples difficultés que vivent un grand nombre de femmes à commencer par la pauvreté. Le *Chronicle Herald* invoque à cette fin les propos de Doris Wilson, une participante de l'Ouest canadien, lors des audiences tenues à Régina.

«All these nice women spend a great deal of time on their projects and I'm sure they're very busy», Mrs. Wilson said in Regina after explaining she is one of the 50 per cent of working Canadian women who earn less than \$3,000 a year. « But they never get near to grasping our problems and I think it is time they, and all of society, faced up to dealing with them. » Mrs Wilson placed her finger on the ever-present problem that was to haunt the commission during its six-month tour of Canada: female poverty²⁹⁷.

²⁹⁴ « Soeur Corinne Gallant dément que les femmes soient cloîtrées », *L'Évangéline*, (le mardi 1 octobre 1968), p.2.

²⁹⁵ « Unschedule Brief: Alcoholism Is A Weakness », *Telegraph-Journal*, (le mercredi 11 septembre 1968), p.3.

²⁹⁶ « Negro Journalist Lectures Women's Commission In N.S. », *Telegraph-Journal*, (le vendredi 13 septembre 1968), p.12.

²⁹⁷ Rosemary Speirs, « Women's Groups Not Doing Enough For Female Poverty », *The Chronicle Herald*, (le mardi, 5 novembre 1968, p.9.

Cette image d'une Commission dirigée par des femmes qui n'entend pas la voix de leurs sœurs défavorisées est véhiculée dans une caricature de Duncan MacPherson reproduite dans le *Telegraph-Journal*²⁹⁸.

D'autre part, la presse des Maritimes continue de dénoncer la futilité du travail de la CRESFC, y compris les audiences publiques. Un lecteur du *Telegraph-Journal* estime ainsi que cette Commission constitue, pour plusieurs, une perte de temps et d'argent » en plus d'avoir une portée limitée²⁹⁹. Même si l'éditorialiste de *L'Évangéline*, Jacques Filteau, accepte que les femmes plaident pour certains droits, il estime qu'il est impossible d'obtenir l'égalité entre les sexes, notamment en raison du rôle de mère dévolu aux femmes.

Il faut toutefois garder à l'esprit que l'homme et la femme ne pourront probablement jamais être sur un même pied d'égalité. Car plusieurs facteurs autant physiques, physiologiques que psychologiques entrent en lice et la nature reprendra toujours le dessus. Car, en fin de compte, ce n'est pas l'homme qu'à imposer à la femme le « fardeau » (j'insiste sur les guillemets) de la grossesse, c'est la nature. Et toute femme normalement constituée aspire à la grossesse comme tout homme normalement constitué aspire à en être l'instrument³⁰⁰.

Comme nous l'avons souligné, la publication du Rapport de la CRESFC en 1970 provoque un autre moment fort dans la couverture qu'accorde la presse des Maritimes qui cherche alors à s'exprimer sur son contenu. Comme le souligne Jean Sharp, une journaliste de la *Canadian Press* responsable des questions relevées à la condition féminine, la majorité des recommandations du rapport sont conformes aux revendications avancées par

²⁹⁸ Voir Annexe 8.

²⁹⁹ C.A. Morehouse, « Are Commissions Just Rockets? », *Telegraph-Journal*, (le samedi 28 septembre 1968), p.4.

³⁰⁰ Jacques Filteau, « Le statut de la femme », *L'Évangéline*, (le lundi 15 avril 1968), p.4.

les femmes depuis plusieurs années déjà³⁰¹. Certaines recommandations s'avèrent toujours controversées aux yeux de la presse des Maritimes. Le *Chronicle Herald* offre ainsi le bilan suivant :

Indeed, these «new women» are stuck around demanding a fundamental restructuring not only of society and woman's place in it, but of basic relationships – other than sexual – between women and men.

However, that may be the report itself, whatever its ultimate fate, is bound to provoke fresh debate and controversy, which will be no bad thing. Whether in fact a majority or any of its recommendations will find their way into the statute book, federal or provincial will depend on such factors as public support, or opposition, to its proposals, and to the attitude of parliament and the federal government, no doubt primarily that of the prime minister himself³⁰².

Le point de vue de *L'Évangéline* est beaucoup plus sévère et négatif. Jacques Filteau décrit le contenu du Rapport comme étant : « [du] bon et du moins bon, même du très mauvais.³⁰³ » Il craint que ces recommandations n'aboutissent à une transformation malsaine et inacceptable des rapports entre les sexes :

Il y apparaît comme un besoin, un désir outré de la part de certaines femmes, de celles qui ont fait l'enquête et préparé le rapport et de celles qui l'ont inspiré d'être assimilées ou semblables aux hommes, d'imiter les hommes à tout prix, comme s'il n'existait pas de différence physiologique et psychologique entre les deux. [...] Nous avons trop d'estime pour nos mères, nos épouses et nos sœurs pour accepter même d'y penser³⁰⁴.

³⁰¹ Jean Sharp, « Most recommendations will be considered overdue », *Chronicle Herald*, (le mardi 8 décembre 1970), p.3.

³⁰² « An up-staged commission », *Chronicle Herald*, (le mercredi 9 décembre 1970), p.6.

³⁰³ Jacques Filteau, « Éditorial : la femme au Canada », dans *L'Évangéline*, 16 décembre 1970, p.4.

³⁰⁴ *Ibid.*

Mais ce sont surtout les recommandations liées à l'avortement et au contrôle des naissances qui soulèvent le plus de tensions. Cinquante-trois articles, représentant 16,67 % de notre corpus, abordent ces questions³⁰⁵. Les journaux des Maritimes n'hésitent pas à couvrir la nature controversée de ces recommandations qui ont d'ailleurs causé des désaccords entre les commissaires. Dans le cas du *Telegraph-Journal*, du *Guardian* et du *Chronicle Herald*, on rapporte que le commissaire John Humphrey préfère se dissocier des travaux de la CRESFC à cause de dissensions concernant la place des femmes, mais surtout à cause des revendications liées au contrôle des naissances³⁰⁶. De son côté, *L'Évangéline* dénonce avec virulence l'accès à l'avortement :

En plus d'être un crime en soi, l'avortement même légalisé est la porte ouverte à l'euthanasie, à l'assassinat, un retour aux temps barbares où les forts tuaient les faibles, où le père tuait parfois le bébé naissant s'il était une fille, où la force était loi, où la femme elle-même reviendra plus ou moins à l'état d'esclave parce qu'elle est physiquement plus faible. C'est le christianisme qui a relevé la femme, qui lui a donné une dignité parfois supérieure à celle de l'homme, même s'il y a encore de l'amélioration à obtenir. [...] Faut-il que ce soit des femmes qui, pour des visées bonnes en soi, rabaisent leur vraie grandeur et préparent leur déchéance³⁰⁷?

³⁰⁵ La question de l'avortement a intéressé les chercheurs qui ont souligné les réticences de la région, particulièrement du Nouveau-Brunswick, à rendre l'avortement accessible pour les femmes. Voir Katrina R. Ackerman, « Not in the Atlantic Provinces: The Abortion Debate in New Brunswick, 1980-1987 », *Acadiensis*, vol. 41, no. 1 (2012), p.75-101; Lianne McTavish, « Abortion in New Brunswick », *Acadiensis*, vol. 44, no. 2 (Été/Automne 2015), p. 107-130.

³⁰⁶ Susan Becker, « Abortion On Demand - Two Commissioners Dissent », *Telegraph-Journal*, (le mardi 8 décembre 1970), p.5; « Says Report Is Unfair », *The Guardian*, (le mardi 8 décembre 1970), p.1 et « Claims recommendations will introduce new social discrimination », *Chronicle Herald*, (le mardi 8 décembre 1970), p.3.

³⁰⁷ Jacques Filteau, « Éditorial : l'avortement », *L'Évangéline*, (le vendredi 18 décembre 1970), p.4.

3.3 : La presse et la condition féminine dans les Maritimes

Comme nous l'avons signalé, la presse des Maritimes aborde aussi des questions liées à la situation des femmes dans cette région. Dans le cadre de la CRESFC, des agences de presse, telles que la *Canadian Press*, permettent à l'ensemble des journaux d'avoir accès à un corpus d'articles sans avoir à déployer un nombre significatif de ressources qui ne sont pas disponibles dans le cas de la couverture du militantisme féminin à l'échelle locale et régionale. De plus, cette couverture par la presse du militantisme des femmes en dehors de la CRESFC et de ses travaux nous éclaire sur la condition des femmes de la région et la nature de leurs revendications.

La presse offre une tribune publique importante aux militantes en dehors du cadre de la CRESFC. C'est le cas, notamment, des membres du Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, qui partagent leurs idées par l'entremise de *L'Évangéline*. L'une des membres du Groupe, Madeleine Delaney-LeBlanc, soumet au journal quatre lettres afin de faire part des défis auxquels font face les Acadiennes. Ces défis incluent l'accessibilité aux garderies, une participation équitable dans les associations ou les syndicats en milieu de travail, la discrimination sociale et le manque d'implication des hommes dans la vie domestique et familiale³⁰⁸. De son côté, Madame Blair Bourgeois soumet une lettre d'opinion au journal en 1967, avant même le début des activités de la

³⁰⁸ Monique LeBlanc, « La femme au travail », *L'Évangéline*, (24-25-26 avril 1970), p.4; Monique LeBlanc, « La femme au travail », *L'Évangéline*, (le lundi 27 avril 1970), p.4; Monique LeBlanc, « La femme au travail », *L'Évangéline*, (le mardi 28 avril 1970), p.4; Monique LeBlanc, « La femme au travail », *L'Évangéline*, (le mercredi 29 avril 1970), p.4.

CRESFC, dans laquelle elle déplore l'absence des femmes au sein des institutions clés en Acadie, même si un nombre significatif d'Acadiennes sont qualifiées pour ces postes³⁰⁹.

Pour sa part, le *Chronicle Herald* se prononce fortement en faveur de la réforme sur le divorce. Déjà en 1967, le journal est d'avis que la Nouvelle-Écosse, à l'instar de plusieurs autres provinces, est en faveur d'un mariage « plus moderne »³¹⁰. Pour appuyer son point de vue, il a recours aux propos de Robert J. McCleave³¹¹, le député fédéral de la circonscription d'Halifax-East Hants et un ancien éditeur et journaliste au *Chronicle Herald*³¹². McCleave soutient que ces réformes faciliteront l'accès au divorce, particulièrement pour les femmes victimes de violence conjugale et aux femmes dont le mari réside dans plusieurs provinces³¹³.

C'est aussi par l'entremise des journaux que plusieurs militantes exposent au public les défis liés à leur profession. C'est le cas de la NBARN, dont le militantisme et les rapports tendus avec le gouvernement Robichaud, à la même époque que les travaux de la CRESFC, reçoivent une couverture considérable. Le *Telegraph-Journal* envoie même un journaliste Ernie Ellingwood, couvrir quelques-uns des rassemblements de l'Association³¹⁴. D'autre part, des femmes journalistes couvrant ce militantisme féminin

³⁰⁹ Mme Blair Bourgeois, « Une femme à l'Université? », *L'Évangéline*, (le vendredi 17 février 1967), p.1.

³¹⁰ « The Divorce Bill », *Chronicle Herald*, (le vendredi 8 décembre 1967), p.4.

³¹¹ Robert J. McCleave, « Divorce Law 1 - A Story Of Two Women », *Chronicle Herald*, (le mercredi 11 septembre 1968), p.4; « Divorce Law 2 - The New Reforms », *Chronicle Herald*, (le jeudi 12 septembre 1968), p.4.

³¹² « Debates of the Senate (Hansard), 1st Session, 38th Parliament, Volume 142, Issue 19 » dans *Parliament of Canada* [http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Chamber/381/Debates/019db_2004-11-25-E.htm?Language=E&Parl=38&Ses=1#2] (page consultée le 11 octobre 2016).

³¹³ Robert J. McCleave, « Divorce Law 1 - A Story Of Two Women », *Chronicle Herald*, (le mercredi 11 septembre 1968), p.4.

³¹⁴ Ernie Ellingwood, « NBARN Pressing To Upgrade Nursing Standards - Continues Efforts To Phase Out Hospital School », *Telegraph-Journal*, (le jeudi 20 juin 1968), p.3; Ernie Ellingwood, « No Increase For N.B. Nurses - Theriault Addresses Convention », *Telegraph-Journal*, (le vendredi 21 juin 1968), p.3.

en profitent pour exposer les discriminations dont elles sont elles-mêmes victimes au sein de leur profession³¹⁵.

Ceci dit, la presse des Maritimes constitue aussi une plateforme privilégiée pour contester ce militantisme féminin. Tout comme le soulèvent les critiques du contenu du rapport de la CRESFC, la crainte d'un bouleversement des rapports hommes-femmes sous-tend les arguments évoqués dans la presse. En 1970, l'éditorialiste du *Telegraph-Journal*, Sydney J. Harris, souligne ainsi que « la femme » a des différences biologiques qui la distinguent nettement des hommes. Par exemple, la créativité des femmes est strictement reliée à leur rôle de mère.

This leads to the general question of creativity which has long perplexed psychologists and sociologists – why has there never been a female Shakespeare, a female Mozart, a female Rembrandt. Is creative genius limited to the male of the species, like bright plumage?

On long standing theory is that woman's «creativity» has been subsumed to her role as a mother – that what she creates are babies, and all her energy, intuition and ambition are focussed on this project of perpetuating the race, so that little of the «libido» is left over for artistic or intellectual productions.³¹⁶

Trois ans plus tôt, le *Chronicle-Herald* rapportait des inquiétudes semblables concernant l'impact des revendications féministes sur la masculinité des hommes. Une lettre d'opinion publiée dans le journal soutient en effet que les hommes sont émasculés par les

³¹⁵ Voir Lillian Newbery, « Women In Broadcasting Face Unusual Problems », *Telegraph-Journal*, (le mardi 11 mars 1969), p.6 et Gretchen Pierce, « Women are discriminated against in media – Berton », *Chronicle Herald*, (le mercredi 9 décembre 1970), p.3.

³¹⁶ Sydney J. Harris, « Strictly Personal: She's Better, He's Best », *Telegraph-Journal*, (le mardi 21 juillet 1970), p.4.

revendications de plus en plus fréquentes des femmes ce qui risque de mettre en péril les institutions sociales établies, dont le mariage³¹⁷.

Ce qui transparait aussi de notre corpus est une hostilité manifestée envers certaines des questions privilégiées par les militantes des Maritimes. C'est le cas notamment de la violence faite aux femmes. Par exemple, le *Telegraph-Journal* reprend à son compte les propos du service policier de la ville de Saint-Jean, qui prétend que la violence conjugale est liée aux saisons et aux festivals, tout particulièrement durant l'été, qui est souvent arrosée de boisson et au cours de laquelle les enfants sont plus présents à la maison. Il semble y avoir alors une hausse des plaintes liées à la violence conjugale, mais comme le rapporte le service policier, leur nombre tend à baisser avec la fin de l'été³¹⁸.

L'idée d'établir un âge minimum au mariage est aussi contestée par l'éditorialiste du *Telegraph-Journal*, Sydney J. Harris. Selon lui, cette mesure est inutile vu que l'âge physique n'équivaut pas à l'âge de la maturité :

I have seen farm girls of 16 who were as mature as they ever will be, and would make admirable wives. And I have seen sophisticated city women twice their age, who, despite their charm and worldliness lacked the responsibility and givingness a good marriage calls for.

The age in terms of years, means little. And so, surprisingly enough, does the intelligence. One reason that very bright people so often make bad early marriages is that they confuse their mental development with their emotional growth³¹⁹.

³¹⁷ « Men Becoming Less Masculine », *Chronicle Herald*, (le samedi 4 mars 1967), p.9.

³¹⁸ « Wife-Beating Increase Blamed on Weather », *Telegraph-Journal*, (le vendredi 18 août 1967), p.18.

³¹⁹ Sydney J. Harris, « Is 18 Too Young for a Girl to Marry? », *Telegraph-Journal*, (le vendredi 4 octobre 1968), p.4.

3.4 : Conclusion

Corinne Gallant n'a donc pas tort de déplorer la couverture qu'ont accordée les journaux à la CRESFC et au militantisme des femmes des Maritimes. Nos entrevues avec Donna Young et Ruby MacNeil confirment aussi que les militantes des Maritimes devaient composer avec un espace public qui soutient les rôles traditionnels attribués aux hommes et aux femmes³²⁰. À l'exception des membres du Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, la plupart semblent se résigner à cet état de fait. Rappelons d'ailleurs que Doris Ogilvie, l'une des principales têtes d'affiche de la Commission, défend une position pro-vie. Ainsi, la tribune publique qu'offre la presse des Maritimes demeure close et restreinte aux idées qui ne remettent pas en question les rôles sociaux genrés ou les principes religieux. Cette espace publique est façonnée par les principaux journaux des Maritimes dont leur profil limite leur perspective du mouvement féministe de la « deuxième vague ».

Il reste que les journaux que nous avons étudiés permettent à certaines militantes de faire entendre leurs voix. Par le biais de lettres d'opinions, celles-ci peuvent, avec d'autres lecteurs, partager leurs opinions sur la situation des femmes de la région. À travers le *Telegraph-Journal*, les infirmières du Nouveau-Brunswick réussissent à rallier des gens à leur cause, alors que le *Chronicle Herald* prône la réforme de la loi sur le divorce afin d'améliorer la situation des femmes mariées en difficultés.

Or, toute autre est la situation des femmes autochtones et des *Africadiennes*, du forum public. À l'exception de l'intervention de Madame Carrie Best et du mémoire

³²⁰ Entrevue avec Donna Young, le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30 et Entrevue avec Ruby MacNeil, le mardi 5 juillet 2016, 10h00 à 11h00.

soumis par la succursale de la Voix des femmes d'Halifax, aucune perspective de ces femmes n'est présente dans l'espace public, et, par extension, dans les sources que nous avons sélectionnées pour cette thèse. Leurs voix ne sont malheureusement pas entendues durant cette période critique du développement de la « deuxième vague féministe » dans les Maritimes.

CONCLUSION

Bien que la CRESFC et son impact aient soulevé l'intérêt des chercheuses depuis la publication de son Rapport en 1970, l'étude du militantisme féminin populaire durant cette période critique de l'histoire des femmes au Canada reste encore largement à faire. En nous appuyant sur les récents travaux de chercheuses américaines et canadiennes, nous nous sommes intéressées à la dimension régionale de ce type de militantisme entre 1967 et 1970, soit durant le cours des travaux de la CRESFC. Nous avons choisi les Maritimes, région qui a largement échappé aux historiennes du féminisme canadien. L'appel de la Commission au public afin d'encourager sa participation à ses activités offrira une plateforme importante aux militantes des Maritimes, dont les idées et les actions semblent échapper, du moins en partie, aux militantes qui agissent au niveau national. Nous avons donc tenté de comprendre comment les femmes de cette région conçoivent le féminisme et ses objectifs, et pourquoi elles ont tissé des liens avec le mouvement des femmes durant la fin des années 1960, en accordant une attention particulière à leurs profils socio-économiques, leurs revendications et leurs stratégies. Nos objectifs de recherche ont été établis avec l'intention première de rendre compte de la diversité et de la complexité du militantisme des Canadiennes à l'époque de la Commission.

A cette fin, nous avons d'abord discuté, dans une perspective comparative, de l'évolution de la situation des femmes au Canada et dans les Maritimes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons ensuite poussé davantage cette approche comparative en effectuant une analyse détaillée de la participation des femmes des Maritimes aux travaux de la CRESFC. Notre analyse a ainsi mis en relief le cadre restreint du féminisme libéral auquel souscrit la CRESFC, d'où l'exclusion de certaines des

revendications des militantes des Maritimes, à commencer par celles rattachées à la violence faite aux femmes et la multiplicité des formes d'oppressions. Enfin, un examen de la couverture accordée par la presse des Maritimes aux travaux de la CRESFC, à la « condition féminine » et aux militantes des Maritimes indique que ces dernières se heurtent au modèle social et culturel traditionnel qui propage la croyance en une différence « naturelle » entre les hommes et les femmes, laquelle sert à justifier les rapports sociaux inégaux entre les sexes qui imprègnent la société. La prégnance de cette croyance compromet évidemment l'influence des militantes et l'impact de leur action.

Nos recherches nous ont permis d'identifier les composantes principales du militantisme des femmes des Maritimes durant cette période charnière couverte par cette thèse. Celui-ci adhère d'abord en grande partie au programme du féminisme libéral, tel que diffusé par ses porte-parole sur la scène nationale. Ce rapprochement peut s'expliquer, comme nous l'avons vu, par le profil de la majorité des militantes que nous avons identifiées, dont la race, l'appartenance sociale et le niveau d'éducation se comparent à celui des dirigeantes et tenantes du courant féministes libéral. Pourtant, plusieurs de ces militantes ne se définissent pas comme « féministes » à ce stade même si leurs interventions sont porteuses de revendications féministes. De plus, ces femmes invoquent l'impact de la diversité géographique, économique, sociale et culturelle sur la situation des femmes, à commencer par celles de la région des Maritimes. C'est justement au nom de cette diversité que plusieurs d'entre elles expliquent leur adhésion au mouvement des femmes.

En second lieu, on aurait tort d'associer la pensée et l'action des militantes des Maritimes strictement à la « deuxième vague » féministe, qui porte surtout l'empreinte du féminisme libéral qui règne durant la période étudiée. Comme nous l'avons vu, la majorité

des groupes et des associations de femmes des Maritimes qui prennent part aux activités de la CRESFC sont enracinés dans le féminisme de la « première vague ». A l'instar de ce qui se passe sur la scène nationale, ces derniers ont su reformuler leurs objectifs et revendications afin de les adapter aux réalités et aux besoins des femmes de l'après-guerre et de leur milieu. Enfin, le thème de la violence conjugale se retrouvera au cœur des préoccupations du féminisme radical qui prend vigueur à partir des années 1970, alors que celui des oppressions multiples que vivent simultanément les femmes sera invoqué par les femmes francophones placées en situation minoritaire, dont celle habitant les Maritimes. Bref, notre thèse confirme la mouvance du féminisme canadien dans le temps et l'espace, d'où son caractère polyvalent. Dans ce sens, le militantisme que l'on observe dans les Maritimes à l'époque de la CRESFC représenterait l'un des « visages » de ce féminisme.

Une analyse exhaustive des trente et une soumissions en provenance des Maritimes reçues par la CRESFC, de nombreuses sources textuelles et audio, et d'un important corpus de coupures de presse et d'entrevues effectuées auprès de quatre femmes des Maritimes ayant pris part aux activités de la Commission, a permis de démontrer que les étiquettes de « conservatrices » et de « rétrogrades » accolées aux femmes de la région par la présidente de la CRESFC, Florence Bird, ne reflètent pas la teneur et la portée de leur militantisme. Celui-ci s'exerce en effet à titre individuel ou au sein de différents groupes et d'associations et, comme nous l'avons dit, il propose une analyse des inégalités hommes-femmes qui se réclame de différents courants de la pensée féministe, tout en transmettant les doléances et les revendications des femmes de la région. En fait, on peut se demander si ces étiquettes ne renvoient pas surtout au discours tenace sur la différenciation « naturelle » des rôles assignés aux hommes et aux femmes que nous avons repéré dans la presse régionale autant

protestante que catholique, un discours qui perçoit le féminisme comme une menace réelle à la stabilité de la famille et de la société.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer l'absence et le silence des *Africadiennes* et des Autochtones, lors des travaux de la CRESFC. Absence et silence qui s'observent aussi dans les sources que nous avons utilisées pour notre recherche. Comme l'indique Susan Marion-Jean Precious, l'histoire orale demeure l'un des seuls moyens à notre disposition pour incorporer les expériences de ces groupes de femmes minoritaires des Maritimes qui demeurent absents des sources traditionnelles employées en histoire³²¹. Il faut toutefois rappeler que la sélection de nos participantes a été effectuée selon un critère précis : les militantes devaient avoir participé aux activités de la CRESFC. En incorporant les témoignages de celles qui se sont tenues à l'écart des activités de la CRESFC, mais qui ont tout de même milité pour la condition féminine ou pour la reconnaissance des droits de leur groupe minoritaire, il serait peut-être possible, selon nous, de comprendre les motifs qui expliquent leur invisibilité.

Or, il faut souligner qu'à l'époque de la Commission, ces deux groupes de femmes ne se sont pas encore mobilisées au sein d'organisations militantes féminines. Un premier groupe de ce genre ne se forme qu'en 1975; il s'agit du groupe *Tobique Women*, qui a pour but de représenter les droits des femmes autochtones de la réserve de Tobique³²². De plus, nos sources ne révèlent aucune volonté quelconque d'établir une coalition ou une alliance réunissant les trois groupes de femmes minoritaires. Les Acadiennes, qui ont participé aux travaux de la CRESFC, commencent à peine à s'organiser et à s'engager dans une action

³²¹ Susan Marion-Jean Precious, *op. cit.*, 114 p.

³²² Elspeth Tulloch, *loc. cit.*, p.xix.

militante, et elles ne cherchent pas, à ce stade, à rejoindre leurs consœurs *Africadiennes* et Autochtones. Le positionnement à cet égard, dans les années suivant les travaux de la Commission, mériterait certainement une étude plus approfondie qui pourrait, entre autres, être révélatrice de l'impact de la race, de l'ethnie et de la religion dans le développement du féminisme populaire.

ANNEXE 1

PROFIL DES PARTICIPANTES AUX ENTREVUES

PARTICIPANTE 1

Nom : Madeleine Delaney-LeBlanc

Âge : 26 ans à l'heure de sa participation à la Commission (1968)

Date de l'entrevue : Le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30

Lieu de naissance : Îles de la Madeleine

Lieu de résidence à l'heure de la Commission (1967-1970): Moncton, N.-B. (Mère de deux enfants, infirmière de profession)

Affiliation : Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, a participé à l'élaboration du mémoire, aux consultations préliminaires du groupe et à une enquête auprès des boutiques de Moncton concernant le traitement des femmes employées. Première présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick en 1977.

Type de participation à la Commission : Rédaction d'un mémoire et présentation devant les audiences publiques (présente elle-même le mémoire du groupe aux audiences)

PARTICIPANTE 2

Nom: Donna Catherine Young

Âge : Née le 5 juillet 1934

Date de l'entrevue : Le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30

Lieu de naissance : Monroe, Wisconsin

Lieu de résidence à l'heure de la Commission (1967-1970): Fredericton N.-B.

Affiliation : Formation – B.A. en économie familiale. Affiliée à la *New Brunswick Home Economics Association*. Elle opère sa propre firme médiatique à partir de chez elle. A un employé à sa charge pour cette firme connue sous le nom de *Markin Services* (marketing de l'information pour les consommateurs). Opère cette entreprise à partir de la maison et a un employé à temps partiel. Collabore régulièrement au *Times and Transcript* à l'époque à titre de « Freelance Broadcaster/Writer».

Type de participation à la Commission : Rédaction d'un mémoire et présentation devant les audiences publiques (présente elle-même le mémoire du groupe aux audiences).

PARTICIPANTE 3

Nom: Corinne Gallant

Âge : Née en 1922

Date de l'entrevue : Le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30

Lieu de naissance : Moncton, N.-B.

Lieu de résidence à l'heure de la Commission (1967-1970): Moncton, N.-B., Professeure à l'Université de Moncton depuis 1965.

Affiliation : Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, Professeure département de Philosophie à l'Université de Moncton. Doctorat en Philosophie de l'Université Laval. À l'époque, elle était religieuse au sein de la congrégation des religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Type de participation à la Commission : Rédaction d'un mémoire et présentation devant les audiences publiques (présente elle-même le mémoire du groupe aux audiences)

PARTICIPANTE 4

Nom de la participante : Ruby MacNeil

Âge : 2 avril 1919

Date de l'entrevue : Le mardi 5 juillet 2016, 10h00 à 11h00

Lieu de naissance : Summerside, IPE

Lieu de résidence à l'heure de la Commission (1967-1970): Saint-Jean Nouveau-Brunswick – occupe un poste d'enseignante des sciences domestiques à Saint-Jean.

Affiliation : Active au sein de la *New Brunswick Home Economics Association*. Elle a obtenu son baccalauréat en sciences domestiques de Acadia University en Nouvelle-Écosse. Elle a obtenu sa maîtrise dans le même domaine de la McGill University. Elle a déjà occupé un emploi dans le domaine à Toronto et à Ottawa.

Type de participation à la Commission : Rédaction d'un mémoire sous un groupe et présentation devant les audiences publiques (une des 4 rédactrices du comité formé par l'Association pour rédiger un mémoire et participer à la CRESFC.)

ANNEXE 2

LISTE DES QUESTIONS POSÉES AUX PARTICIPANTES

Version francophone du questionnaire

1. Qu'est-ce qui vous a amené à militer pour l'avancement des femmes et quelles actions avez-vous poursuivies dans ce sens avant la création de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada?
2. Que connaissez-vous de la situation des femmes au Canada et dans les Maritimes à la veille de la création de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada? Est-ce que vous vous identifiez comme féministe? Dans l'affirmative, comment définiriez-vous le féminisme?
3. Quand et comment avez-vous entendu parler de la Commission Bird?
4. Pouvez-vous décrire votre expérience comme participante aux travaux de la Commission?
5. En tant que participante, avez-vous découvert des différences entre la situation des femmes dans les maritimes et celles des femmes dans le reste du pays? Dans l'affirmative, veuillez discuter de ces différences.
6. Quelles étaient vos attentes envers la Commission ? Est-ce qu'elles ont été comblées?
7. Comment avez-vous réagi au dépôt du rapport? Est-ce que son contenu a influencé votre militantisme? A-t'il influencé celui des autres femmes dans les Maritimes?
8. Est-ce qu'il y a d'autres points ou opinions concernant la Commission ou la situation des femmes dans les Maritimes que vous aimeriez partager avec moi?

Version anglophone du questionnaire

1. What led you to become an activist for women's rights, and how would you describe your involvement in the cause before the Royal Commission on the Status of Women in Canada?
2. What was your understanding of the status of women in Canada and in the Maritimes on the eve of the establishment of the Royal Commission on the Status of Women in Canada? Did you then identify yourself as a feminist? In the affirmative, how did you describe your feminism?

3. When and how did you hear about this Commission?
4. Can you describe your experience as a participant in the Commission's activities?
5. As a participant, did you perceive any differences between the status of women in the Maritimes and in other provinces? In the affirmative, please discuss about these differences.
6. What did you expect from the Bird Commission? Were your expectations fulfilled?
7. How did you react to the Commission's Report? Did its content influence your own activism? Did it have an influence on the other women's activism in the Maritimes?
8. Are there any other issues and thoughts you wish to share with me regarding the work of the Commission and the status of women?

ANNEXE 3

LISTE DES PARTICIPANTES DES MARITIMES À LA CRESFC

Nom/ Association	Référence	Numéro	Confidentiel (C)/ Anonymité (A)	Province	Ville	Type de soumission
Bryan, Nancy	BAC – Microfilm C-4878	2	Non	N.B.	Fredericton	Mémoire et Présentation
Joan B. Hayes	BAC - Amicus: 12294047	6	C	N.E.	Halifax	Mémoire
May J. Harding	BAC - Amicus: 12294136	24	C	N.E.	Aylesford	Mémoire
<i>Nova Scotia Home Economics Association</i>	BAC – Microfilm C-4878	31	Non	N.E.	Wolfeville	Mémoire et Présentation
Ruth M. Cudmore	Non-disponible	37	C	IPE	Kinross	Non- disponible
Samuel A. Moore	Non- disponible	61	C	N.E.	Halifax	Non- disponible
Roberta G. Jollimore	BAC - Amicus: 12293865	62	C	N.E.	Halifax	Mémoire
<i>Nova Scotia Woman's Temperance Union</i>	BAC – Microfilm C- 4878	72	Non	N.E.	Halifax	Mémoire et Présentation
<i>Soroptimist Club of Halifax & District</i>	BAC – Microfilm C- 4878	86	Non	N.E.	Halifax	Mémoire et Présentation
<i>New Brunswick Association of Social Workers</i>	BAC – Microfilm C- 4878	87	Non	N.B.	Saint-John	Mémoire et Présentation

<i>New Brunswick Home Economics Association</i>	BAC – Microfilm C-4878	101	Non	NB	Saint-John	Mémoire et Présentation
Mrs. Donna Young	BAC – Microfilm C-4878	106	Non	NB	Fredericton	Mémoire et Présentation
M. E. MacGillivray	BAC -Amicus: 12335496	138	C	NB	Fredericton	Mémoire
<i>Canadian Federation of University Women</i>	BAC – Microfilm C-4878	141	Non	NB	Fredericton	Mémoire et Présentation
Prof. & Mrs. Hilborn	BAC – Microfilm C-4879	171	Non	NB	Fredericton	Mémoire et Présentation
<i>Women's Intitutes of Nova Scotia</i>	BAC – Microfilm C-4879	175	Non	N.E.	Musquodoboit	Mémoire et Présentation
The Moncton Jaycettes	BAC - Amicus: 12317336	242	C	NB	Moncton	Mémoire
<i>Charlottetown Business and Professional Women's Club, The Prince Edward Island Branch of the Canadian Federation of University Women and the Zonta Club of Charlottetown</i>	Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch fonds. – 1955-1997 – Acc#3977, Brief to the Royal Commission on the Status of Women in Canada – 1968	244	Non	IPE	Charlottetown	Mémoire et Présentation
Mount St. Vincent University	BAC – Microfilm C-4882	350	Non	N.E.	Halifax	Mémoire et Présentation
Muriel Reid	BAC - Amicus: 12322823	358	C	N.E.	Pictou	Mémoire
Bendell, Beverley	BAC – Microfilm C-4882	359	Non	NE	Dartmouth	Mémoire et Présentation

Groupe de femmes francophones de la région de Moncton	BAC – Microfilm C-4882	404	Non	NB	Moncton	Mémoire et Présentation
Nova Scotia Federation of Home and School Association	BAC – Microfilm C-4882	427	Non	NE	Truro	Mémoire et Présentation
Voice of Women	BAC – Microfilm C-4882	429	Non	NE	Halifax	Mémoire et Présentation
Mildred Moir	BAC – Microfilm C-4882	431	Non	NE	Halifax	Mémoire et Présentation
The New Brunswick Association of Registered Nurses	BAC – Microfilm C-4882	432	Non	NB	Fredericton	Mémoire et Présentation
The Zonta Club of Halifax (Zonta International)	BAC – Microfilm C-4882	433	Non	NE	Halifax	Mémoire et Présentation
Adele Williston	BAC - Amicus: 12343320	453	A ³²³	NB	Saint-John	Mémoire et Présentation
The Provincial Council of Women	BAC - Amicus: 12343098	454	Non	NE	Halifax	Mémoire et Présentation
Joan Parfit	BAC — Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, <i>Regional Hearings</i> , Fredericton, [Enregistrement sonore], ISN 226 817 -1971-0016-091, 1 heure, 34	460	C	NB	Saint-John	Présentation

³²³ Quoique la Commission ne signale pas les mémoires anonymes, cette participante signale qu'elle emploie des noms de plume afin de protéger son identité ainsi que celle de ses collègues.

	minutes et 10 secondes.					
<i>YWCA Halifax</i>	BAC — Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, <i>Regional Hearings</i> , Fredericton, [Enregistrement sonore], ISN 226 819 -1971-0016-096, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes.	461	Non	NE	Halifax	Présentation

ANNEXE 3.1

LISTE DES PARTICIPANTES À TITRE D'INDIVIDUS

<u>Nom</u>	<u>Référence</u>	<u>No.</u>	<u>Confidentiel</u>	<u>Au sujet de l'auteure</u>
Bryan, Nancy	BAC — Microfilm C-4878	2	non	Se présente comme une fonctionnaire qui a obtenu du succès au cours de sa carrière. Elle cherche à présenter l'expérience des femmes mariées sur le marché du travail.
Joan B. Hayes	BAC — Amicus : 12 294 047	6	oui	Détentrice d'un baccalauréat en Sciences et détient une maîtrise. Son mémoire est imprimé sur la papeterie de Saint Mary's University. Elle tente de présenter son expérience à titre de femme mariée professionnelle.
May J. Harding	BAC-Amicus : 12 294 136	24	oui	Son mémoire ne laisse aucune trace particulière de son identité.
Ruth M. Cudmore	N.A.	37	oui	Non disponible
Samuel A. Moore	N.A.	61	oui	Non disponible
Roberta G. Jollimore	BAC — Amicus : 12 293 865	62	oui	Se présente comme une divorcée de 35 ans et mère monoparentale d'un fils de 11 ans. Utilise son mémoire pour discuter de son expérience à titre de mère monoparentale et divorcée.
Mrs. Donna Young	BAC — Microfilm C-4878	106	non	Détient un baccalauréat en Économie familiale avec une spécialisation en éducation. Épouse et mère, elle a travaillé à temps plein et à temps partiel dans les domaines d'éducation, extension et radiodiffusion. Elle est membre de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale. À l'heure de la Commission, elle opère sa propre firme médiatique à partir de chez elle. Elle a un employé à sa charge pour cette firme connue sous le nom de Markin Services (marketing information for consumer). Collabore régulièrement au Times and

				Transcript à l'époque à titre de journaliste libre ³²⁴ .
M. E. MacGillivray	BAC — Amicus : 12 335 496	138	oui	Employée de la fonction publique canadienne. Présente son expérience à titre d'employée de la fonction publique.
Prof. & Mrs. Hilborn	BAC — Microfilm C-4879	171	non	Mme Hilborn a reçu son baccalauréat en 1942 et son baccalauréat en droit civil en 1965, après s'être mariée et élevé ses enfants. Professeur Hilborn est professeur agrégé de foresterie à la Univeristy of New Brunswick. Ensemble, ils ont trois enfants. Mme Hilborn est aussi membre du Fredericton University Women's Club à l'heure de la Commission ³²⁵ .
Muriel Reid	BAC — Amicus : 12 322 823	358	oui	Son mémoire ne laisse aucune trace particulière de son identité.
Bendell, Beverley	BAC — Microfilm C-4882	359	non	Son mémoire ne laisse aucune trace particulière de son identité.
Mildred Moir	BAC — Microfilm C-4882	431	non	Mildred Moir (née Bishop) est née à Halifax le 12 mars 1927. Elle a reçu son éducation de la Halifax Public Schools et de la Mount Saint Vincent Academy. Elle épouse Louis E. Moir le 1er juillet 1950. Ensemble, ils sont parents de 10 enfants, dont 3 garçons et 7 filles, tous âgés entre 15 mois à 17 ans. Elle fut employée par la Eaton Co. Ltd entre 1949-1950 dans le secteur des publicités. Son époux est un agent d'assurance (Jack & Co. Ltd., Halifax), Conseiller pour la ville d'Halifax et étudiant de 3 ^e année en droit à la Dalhousie University.
Adele Williston	BAC — Amicus : 12 343 320	453	non	Mémoire présenté sous un pseudonyme ³²⁶ .

³²⁴ Entrevue Donna Catherine Young, le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

³²⁵ Archives Provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/29/10, *Fredericton University Women's Club 1960's-1970's, List of members 1970-1971*, Fredericton.

³²⁶ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton, ISN 226817 - 1971-0016-091, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes.

Joan Parfit	Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Regional Hearings, Fredericton, [Enregistrement sonore], ISN 226 817 - 1971-0016-091, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes.	460	oui	Se décrit comme étant une femme âgée avec des enfants. S'intéresse aux questions civiques et nationales. Dû à son âge avancé, elle indique qu'elle ne se sent pas concernée par plusieurs des thèmes abordés par les jeunes femmes. Elle contribue à l'occasion au <i>Telegraph Journal</i> ³²⁷ .
--------------------	--	-----	-----	--

³²⁷ Joan Parfit, *loc. cit.*, p.4.

ANNEXE 3.2

LISTE DES PARTICIPANTES À TITRE D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

<u>Association</u>	<u>Référence</u>	<u>No.</u>	<u>Confidentiel</u>	<u>Au sujet des auteures</u>
<i>Nova Scotia Home Economics Association</i>	BAC - Microfilm C-4878	31	non	Lors des audiences publiques d'Halifax, Mme Louise Calder et Mme Jean Peck présentent le mémoire du groupe ³²⁸ . Elles indiquent que leur association cherche à représenter les intérêts des ménagères et des femmes sur le marché du travail qui détiennent un baccalauréat en économie familiale/sciences domestiques.
<i>New Brunswick Association of Social Workers</i>	BAC — Microfilm C—4878	87	non	Présenté par Mme Pamela Tonery(?), Mme Phyllis Keating, Mme Florence Christie ³²⁹ , tous des membres du personnel de la Clinique de santé mentale de Fredericton. L'Association est formée en 1965 par un groupe de travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick ³³⁰ .
<i>New Brunswick Home Economics Association</i>	BAC — Microfilm C—4878	101	non	Formé en juillet 1918 par un groupe d'enseignantes d'économie familiale de l'école normale provinciale à Fredericton qui désiraient répliquer les associations déjà formées en Ontario, au Manitoba et aux États-Unis ³³¹ . L'Association représente les

³²⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN - 226818 1971-0016-093, 1 heure, 35 minutes et 49 secondes.

³²⁹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton, ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

³³⁰ « About the New Brunswick Association of Social Workers », dans *New Brunswick Association of Social Workers*, [<http://www.nbasw-atsnb.ca/en/about>] (page consultée le 29 juillet 2016).

³³¹ Correspondance avec l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale, *Histoire de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale (ANBEF)* - 1918 à 1993, p.1.

				économistes familiales sous trois volets : l'éducation (les enseignantes et l'enseignement de l'économie familiale), la nutrition (diététiciennes) et les conseillères agricoles ³³² . Les présentatrices aux audiences publiques sont Gladys G. MacGivery et Ruby MacNeil ³³³ . Le mémoire est signé par Norma Beville, Mary Maddox, Ruby MacNeil, Betty MacRae, Gladys McGivery.
Mount Saint Vincent University	BAC — Microfilm C—4882	350	non	Catherine Wallace, Rectrice de l'Université, présente le mémoire accompagné de Mary Cutler (secteur d'éducation permanente de l'Université), Miss Mary Caissey (responsable des relations publiques de l'Université) ³³⁴ . Il s'agit d'une université catholique, fondée en 1873 (obtient le droit de décerner ses propres diplômes universitaires en 1925) et dont l'éducation était assurée et gérée par les Sœurs de la Charité. L'Université se consacrait traditionnellement à l'éducation exclusive des femmes et jeunes filles. Durant les années d'après-guerre, l'Université ouvre ses portes à la laïcisation et à l'éducation des hommes ³³⁵ .

³³² *Ibid.*, p.5.

³³³ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton, ISN 226817 - 1971-0016-092, 1 heure, 7 minutes et 35 secondes.

³³⁴ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980, Notes biography Mrs. Robert Ogilvie*, Fredericton.

³³⁵ Frances Early, « Origins of Women's History at Mount Saint Vincent University », *Acadiensis*, 33-2 (2004), p.73-74.

<i>The New Brunswick Association of Registered Nurses</i>	BAC — Microfilm C—4882	432		Leur mémoire est présenté par Marilyn Brewer (Committee for Social and Economic Welfare) et accompagnée de Mme McLaughlin, Mlle Anna Christie (Consultante en éducation), Mme Irene Leckie (Présidente), Mme Lois Gladney (Secrétaire administratif par intérim et greffière). Les présentatrices se sont informées auprès de leurs collègues de la Nouvelle-Écosse dans le cadre de leur recherche et rédaction de leur mémoire. Mme McLaughlin est aussi professeure agrégée à l'école d'infirmière de l'Université du Nouveau-Brunswick ³³⁶ . L'Association est fondée en 1916 ³³⁷ par un groupe d'infirmière de Saint-Jean.
<i>Nova Scotia Federation of Home and School Association</i>	BAC – Microfilm C-4882	427	non	Leur mémoire est soumis et présenté par Mme Betty Campbell, Mme Sheila Sutherland, Mme A.E. Newton, Mme Hynes Star (?) ³³⁸ et Mme Elizabeth M. Campbell. L'Association est établie en 1936 ³³⁹ .

³³⁶ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton, ISN 226817 - 1971-0016-090, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

³³⁷ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, MS25/5/3, *Employment Practices, Relations & Staffing – NBARN Briefs*: « The Rise, Organization and Work of the New Brunswick Association of Registered Nurses », Fredericton, 27 janvier 27 1964, p.5-6.

³³⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax, ISN 226819 - 1971-0016-094, 1 heure, 33 minutes et 14 secondes.

³³⁹ « Home », dans *Nova Scotia Federation of Home & School Associations*, [<http://www.nsfhsa.org/>] (page consultée le 25 juillet 2016).

ANNEXE 3.3

LISTE DES PARTICIPANTES À TITRE DE REGROUPEMENTS DE FEMMES

<u>Nom</u>	<u>Référence</u>	<u>No.</u>	<u>Confidentiel</u>	<u>Au sujet de/s auteure/s</u>
<i>Nova Scotia Woman's Temperance Union</i>	BAC – Microfilm C-4878	72	non	Les participantes devant la Commission sont Mme Bertha Archibald (Secrétaire aux correspondances pour le <i>WCTU</i> provincial), Mme J. R. Kimber, Elonor Shatner, Mme George Murray (Vice-présidente du <i>WCTU</i> provinciale) et Betty B. Kimber qui a signé au nom de <i>Nova Scotia Woman's Temperance Union</i> . Le <i>Women's Christian Temperance Union</i> (l'ancien nom du club), fut fondé en 1874 aux États-Unis à Chautauqua, New York. Une organisation nationale canadienne est créée en 1888 ³⁴⁰ . Le club <i>WCTU</i> de Régina a aussi soumis un mémoire ³⁴¹ .
<i>Soroptimist Club of Halifax & District</i>	BAC – Microfilm C—4878	86	non	Les présentatrices du mémoire devant la Commission sont Mlle Pauline MacDonald, Dre Marion Dauphney, Mme Beatrice Dunkin tandis que Mme Gibson et Mme F.J. MacFerson étaient absentes. En plus d'une participante qui est Docteure, une autre des participantes travaille pour la fonction publique de la Nouvelle-Écosse ³⁴² . Les coprésidentes du Club sont Pauline McDonald, ACSW, RSW; Margaret Gibson, RSW et F. J. (Sylvia) MacPherson, R.N. Le premier <i>Soroptimist Club</i> fut établie à Oakland en Californie en 1921 ³⁴³ .

³⁴⁰ Sharon Cook, *op. cit.*, p.6-7.

³⁴¹ Voir soumission #84 à la Commission ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, *op. cit.*, p.512.

³⁴² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226819 1971-0016-095, 1 heure, 37 minutes et 25 secondes.

³⁴³ « History of Soroptimist International » dans *Soroptimist International*, [<http://sigbi.org/who-we-are/history-of-soroptimist-international/>] (page consultée le 29 juillet 2016).

				Le Club d'Halifax met sur pied le programme <i>Meals on Wheel</i> , en 1969, afin de livrer un repas chaud par jour aux personnes en difficultés ³⁴⁴ .
Canadian Federation of University Women	BAC – Microfilm C-4878	141	non	Nancy Cook and Mme John Forsit(?) sont les présentatrices du mémoire lors des audiences publiques. La filiale du Nouveau-Brunswick de la Fédération représente plus de 300 femmes diplômées affiliées aux clubs de Fredericton, Moncton, Sackville et Saint-Jean. Leur mémoire présente leurs sentiments généraux à l'égard de la situation de « la femme » ³⁴⁵ . Le manuscrit du mémoire est signé par Mme Eric Wheatley. Mme Eric Wheatley est présidente du club de Fredericton et est membre du CFUW <i>Libraries and Creative Arts Committee</i> ³⁴⁶ . Le CFUW fut fondé en 1919. Les rencontres des premières branches des provinces maritimes datent de 1933 ³⁴⁷ . En plus du club de Charlottetown, du club de Fredericton et du club national situé à Sudbury, les filiales de Windsor, Grand Falls (T.-N.) et Saint John's ont tous participé à la Commission ³⁴⁸ .

³⁴⁴ « Halifax Meals on Wheels Records », dans *MemoryNS*, [<https://memoryns.ca/halifax-meals-on-wheels-records>] (page consultée le 29 juillet 2016).

³⁴⁵ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Fredericton [Enregistrement sonore], ISN 226817-1971-0016-091, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes.

³⁴⁶ *Ibid.*, p.11.

³⁴⁷ « Who We Are », dans *Canadian Federation of University Women*, [<http://www.cfuwmoncton.ca/whoWeAre.php>] (page consulter le 29 juillet 2061).

³⁴⁸ Voir les soumissions respective #192, #77, #103 et #209. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.512-515.

<i>Women's Institutes of Nova Scotia</i>	BAC – Microfilm C-4879	175	non	Leur mémoire est présenté par Mme Robert Carlile et Mme B.L. Walker. Près de la moitié des femmes de ce groupe s'identifient comme fermières ³⁴⁹ . D'abord formé en Ontario en 1897, le groupe s'intéresse aux questions qui touchent les femmes en milieu rural. Dès 1906, on tente de mettre sur pied une filiale de ce groupe dans les provinces maritimes, en commençant par la Nouvelle-Écosse ³⁵⁰ .
<i>The Moncton Jaycettes</i>	BAC — Amicus : 12 317 33 6	242	oui	Les Jaycettes de Moncton sont les auxiliaires féminines des Jaycees de Moncton. Ceux-ci travaillent en collaboration avec la Chambre de commerce de la région. Les Javcettes de Moncton sont composés de six membres qui travaillent à temps plein, trois qui travaillent à temps partiel et douze femmes au foyer. Leur mémoire est signé par Mme Fay Stirling. Les Jaycettes de Calgary, Chatham, Sherbrooke et New Westminster ont aussi participé à la Commission ³⁵¹ .
<i>Charlottetown Business and Professional Women's Club, The Prince Edward Island Branch of the Canadian Federation of University Women and the Zonta</i>	Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Canadian Federation of University Women,	244	non	Les présentatrices du mémoire devant les audiences publiques sont Mme B. Anderson (CFUW), Dre Jane McKay (CFUWC), Mme Darcy McLeod (CFUWC) et Mme Helen Yeo (Présidente, BPWC). Le <i>Zonta Club</i> a présenté une partie du mémoire séparément. Mme David Mackling, Mme Clearance Marbank(?) et d'autres délégués des Instituts féminins ont appuyé ce mémoire, même si elles ne sont pas

³⁴⁹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226 819-1971-0016-094, 1 heure, 33 minutes et 14 secondes.

³⁵⁰ « Women's Institute of Nova Scotia » dans *Department of Agriculture*, [<http://novascotia.ca/agri/documents/wins/wins-history.pdf>] (page consultée le 29 juillet 2016)

³⁵¹ Voir les soumissions respectives #54, #89, #118 et #364. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.511-519.

Club of Charlottetown	Charlottetown branch, Acc#3977, Brief to the Royal Commission on the Status of Women in Canada (1968)			les signataires³⁵². Les membres de l'exécutif du <i>Zonta Club</i> de Charlottetown à l'heure de la Commission sont Mona Wilson (Présidente Honoraire), Mabel Matheson (Présidente sortante), Helen Herring (Présidente et Historienne), Carrie Costain (Vice-Présidente), Frances Davies (<i>Corresponding Secretary</i>), Mary Donaoe (<i>Recording Secretary</i>), Anna Riley (Trésorière), Mabel Matheson (Co-Directrice), Cecilia Blatch (Co-Directrice), Dorothy Corrigan (Co-Directrice)³⁵³. Le <i>Zonta Club</i> de Charlottetown naît en 1963, d'une collaboration entre Mona Wilson et Helen Cleveland afin de prendre part à un réseau international de femmes. Helen Cleveland était déjà impliquée auprès du <i>Zonta International</i>, actif depuis 1919³⁵⁴. En plus du <i>Zonta Club</i> d'Halifax et de Charlottetown, le <i>Canadian Club of Zonta International</i> de Toronto a aussi soumis un mémoire³⁵⁵. Les filiales du <i>Business and Professional Women's Club of Medicine Hat</i> (Manitoba), Ottawa, Dawson Creek (Colombie-Britannique), Whitehorse, Saint John's, Colombie-Britannique et Yukon ont aussi participé à la Commission³⁵⁶. En plus du club de Charlottetown, du club de Fredericton et du club national situé à Sudbury, les filiales de Windsor, Grand Falls (T.-N.) et Saint John's
------------------------------	---	--	--	---

³⁵² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Charlottetown, [Enregistrement sonore], ISN 226 820-1971-0016-098, 1 heure, 39 minutes et 11 secondes.

³⁵³ Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Fonds Zonta Club of Charlottetown, Acc4057, Series 5, *To Zonta with Love: The First 30 Years, 1963-1993*, 1993, p.10.

³⁵⁴ *Ibid.*, p.2-3.

³⁵⁵ Voir soumission à la Commission #97 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.512.

³⁵⁶ Voir respectivement les soumissions #142, #147, #219, #260, #261 et #413 ; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.513-520.

				du <i>CFUW</i> ont toutes participé à la Commission ³⁵⁷ .
<i>Voice of Women</i>	BAC – Microfilm C-4882	429	non	Les Présentatrices du mémoire sont Mme David Shepherd et Nancy Lubka, Mme Cora Greenway ³⁵⁸ . Le <i>Voice of Women</i> Canada existe depuis 1960 ³⁵⁹ . La filiale d'Halifax est fondée la même année ³⁶⁰ . Les filiales du VOW de Vancouver, d'Edmonton, de Regina, de Calgary et de Montréal ont aussi participé à la Commission.
<i>The Zonta Club of Halifax (Zonta International)</i>	BAC – Microfilm C-4882	433	non	Les présentatrices du mémoire sont Mme Phyllis Blackeney, Mme Margaret Collpit, Juge Ellia Earn(?) Sandra Omer (Chairman) ³⁶¹ . Mme Sandra E. Omer, présidente du comité pour le statut de la femme du <i>Zonta Club</i> d'Halifax est la signataire du mémoire. Quoique le premier <i>Zonta Club</i> est fondé en 1919 à Buffalo, New York, il faut attendre jusqu'en 1951 pour la création du <i>Zonta Club of Halifax</i> . Le groupe cherche à faire avancer la situation de la femme et participe à des initiatives communautaires, tel que le <i>Meels-on-Wheels</i> ³⁶² . En plus du <i>Zonta Club d'Halifax</i> et de Charlottetown, le Canadian Clubs of

³⁵⁷ Voir les soumissions respectives #192, #77, #103 et #209, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.512-515.

³⁵⁸ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore] ISN 226 819 - 1971-0016-095, 1 heure, 37 minutes et 25 secondes.

³⁵⁹ Nova Scotia Archives, Fonds Muriel Duckworth, MG1 - Vol. 2900, *History and Objectives*, Halifax, 1967.

³⁶⁰ Frances Early, « The Halifax Branch of the Voice of Women », dans Judith Fingard et Janet Guilford, op. cit., p.255.

³⁶¹ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226 818 - 1971-0016-093, 1 heure, 35 minutes et 49 secondes.

³⁶² « Zonta Club of Halifax », dans *MemoryNS*, [<https://memoryns.ca/zonta-club-of-halifax>] (page consultée le 29 juillet).

				<i>Zonta International</i> de Toronto a aussi soumis un mémoire ³⁶³ .
<i>The Provincial Council of Women</i>	BAC — Amicus : 12 343 09 8	454	non	Le mémoire indique que le groupe représente les intérêts des femmes de la Nouvelle-Écosse. Découlant du <i>National Council of Women</i> , fondé à la fin du XIXe siècle par Lady Aberdeen, le <i>Provincial Council of Women</i> s'identifie comme une fédération, comprenant 7 autres conseils locaux. Leur mémoire est signé par leur présidente, Eileen Kline, et le comité parlementaire : Mme W.E. Colpitts, Mme Alex MacAulay et Mme J.S. Richardson.
<i>YWCA Halifax</i>	BAC, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Regional Hearings, Halifax [En enregistrement sonore], ISN 226 81 9 -1971— 0016-096, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes	461	non	Les présentatrices du mémoire sont Mme Margaret Jones et Mme W. E. Rowe. Le YWCA d'Halifax fut fondé en 1874 ³⁶⁴ . Il présente dans le cadre des audiences publiques dans le but d'apporter certaines spécificités régionales au mémoire soumis par le <i>YWCA Canada</i> ³⁶⁵ .

³⁶³ Voir soumission à la CRESFC numéro 97; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.512.

³⁶⁴ « Our History », dans YWCA Halifax, [<http://ywcahalifax.com/our-story/our-history.html>] (page consultée le 29 juillet 2016).

³⁶⁵ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, *Regional Hearings*, Halifax [Enregistrement sonore], ISN 226 819 - 1971-0016-096, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes; Voir soumission #160 à la CRESFC; *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, op. cit., p.514.

ANNEXE 3.4

LISTE DES PARTICIPANTES QUI ONT FORMÉ UN GROUPE POUR PARTICIPER EXCLUSIVEMENT À LA CRESFC

<u>Nom</u>	<u>Référence</u>	<u>No.</u>	<u>Confidentiel</u>	<u>Au sujet de/s auteure/s</u>
Groupe de femmes francophones de la région de Moncton	BAC – Microfilm C-4882	404	non	Le groupe est composé de Carmen Babineau, Angela Bourgeois, Françoise Cadieux, Géraldine Cormier, Laetitia Cyr, Sr. Corinne Gallant (devient laïque en 1970 ³⁶⁶) et Madeleine LeBlanc.
Mount Saint Vincent University	BAC — Microfilm C—4882	350	non	Catherine Wallace, Rectrice de l'Université, présente le mémoire devant la CRESFC accompagnée de Mary Cutler (secteur d'éducation permanente de l'Université), Miss Mary Caissey (responsable des relations publiques de l'Université) ³⁶⁷ .

³⁶⁶ Simone LeBlanc-Rainville, *op.cit.*, p.138.

³⁶⁷ Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fonds Muriel McQueen Ferguson, MC1372/80/13, *Florence Bird, Senator 1960-1980, Notes biography Mrs. Robert Ogilvie*, Fredericton.

ANNEXE 4
SURVOL DES REVENDICATIONS DES PARTICIPANTES DES MARITIMES

<u>Nom/ Association</u>	<u>Référence</u>	<u>Numéro de participation</u>	<u>Principe adopté dans le Rapport</u>	<u>Marché du Travail, Discrimination et chances égales</u>	<u>Syndicats</u>	<u>Système juridique</u>	<u>Impôts</u>	<u>Régulation des naissances</u>	<u>Salaire</u>	<u>Éducation</u>	<u>Counselling</u>	<u>Marriage</u>	<u>Garderie et maternité</u>	<u>Pension</u>
Bryan, Nancy	BAC – Microfilm C-4878	2	O	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N
Joan B. Hayes	BAC - Amicus: 12294047	6	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N
May J. Harding	BAC - Amicus: 12294136	24	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	O	N
Nova Scotia Home Economics Association	BAC – Microfilm C-4878	31	O	O	N	N	O	N	N	O	O	N	O	O
Ruth M. Cudmore	Non-disponible	37	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Samuel A. Moore	Non- disponible	61	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Roberta G. Jollimore	BAC - Amicus: 12293865	62	O	O	N	O	N	N	N	O	N	O	O	N
Nova Scotia Woman's Temperance Union	BAC – Microfilm C- 4878	72	O	O	N	N	O	O	N	N	N	O	N	N
Soroptimist Club of Halifax & District	BAC – Microfilm C- 4878	86	O	O	N	N	N	N	N	O	N	N	O	N

<u>Nom/ Association</u>	<u>Référence</u>	<u>Numéro de participation</u>	<u>Principe adopté dans le Rapport</u>	<u>Marché du Travail, Discrimination et chances égales</u>	<u>Syndicats</u>	<u>Système juridique</u>	<u>Impôts</u>	<u>Régulation des naissances</u>	<u>Salaire</u>	<u>Éducation</u>	<u>Counseling</u>	<u>Marriage</u>	<u>Garderie et maternité</u>	<u>Pension</u>
<i>New Brunswick Home Economics Association</i>	BAC – Microfilm C-4878	101	O	O	N	N	N	N	N	O	N	N	O	O
<i>Mrs. Donna Young</i>	BAC – Microfilm C-4878	106	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N
<i>M. E. MacGillivray</i>	BAC -Amicus: 12335496	138	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
<i>Canadian Federation of University Women</i>	BAC – Microfilm C-4878	141	O	O	N	O	O	O	N	O	N	O	O	O
<i>Prof. & Mrs. Hilborn</i>	BAC – Microfilm C-4879	171	O	O	N	N	O	N	N	O	N	N	O	N
<i>Women's Intitutes of Nova Scotia</i>	BAC – Microfilm C-4879	175	O	O	N	N	O	N	O	O	O	O	O	N
<i>The Moncton Jaycettes</i>	BAC - Amicus: 12317336	242	O	O	N	O	O	N	N	O	O	N	O	N

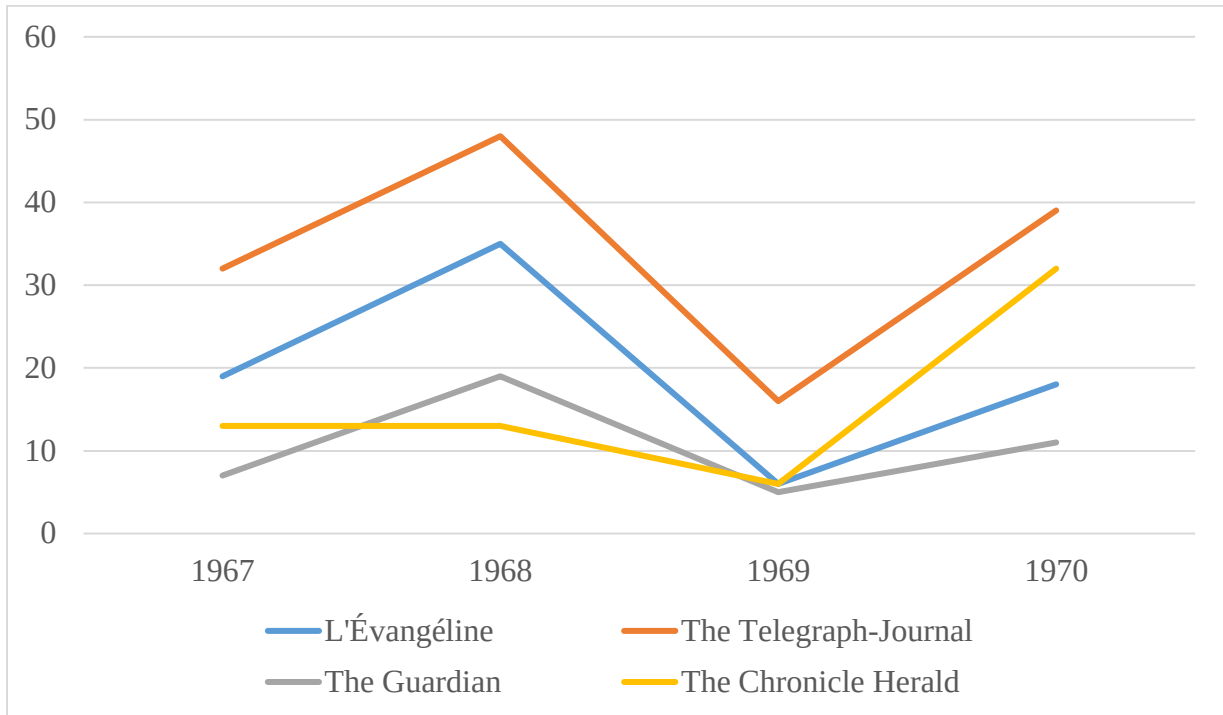
<u>Nom/ Association</u>	<u>Référence</u>	<u>Numéro de participation</u>	<u>Principe adopté dans le Rapport</u>	<u>Marché du Travail, Discrimination et chances égales</u>	<u>Syndicats</u>	<u>Système juridique</u>	<u>Impôts</u>	<u>Régulation des naissances</u>	<u>Salaire</u>	<u>Éducation</u>	<u>Counseling</u>	<u>Marriage</u>	<u>Garderie et maternité</u>	<u>Pension</u>
Charlottetown Business and Professional Women's Club, The Prince Edward Island Branch of the Canadian Federation of University Women and the Zonta Club of Charlottetown	Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch fonds. – 1955-1997 – Acc#3977, Brief to the Royal Commission on the Status of Women in Canada – 1968	244	O	O	N	O	O	N	N	O	N	O	O	N
Mount St. Vincent University	BAC – Microfilm C-4882	350	O	O	N	N	N	N	O	O	O	N	O	N
Muriel Reid	BAC - Amicus: 12322823	358	O	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N
Bendell, Beverley	BAC – Microfilm C-4882	359	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Groupe de femmes francophones de la région de Moncton	BAC – Microfilm C-4882	404	O	O	N	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Nova Scotia Federation of Home and School Association	BAC – Microfilm C-4882	427	O	N	N	N	N	N	N	O	N	O	O	N
Voice of Women	BAC – Microfilm C-4882	429	O	O	N	N	N	N	O	N	N	N	O	N

<u>Nom/ Association</u>	<u>Référence</u>	<u>Numéro de participation</u>	<u>Principe adopté dans le Rapport</u>	<u>Marché du Travail, Discrimination et chances égales</u>	<u>Syndicats</u>	<u>Système juridique</u>	<u>Impôts</u>	<u>Régulation des naissances</u>	<u>Salaire</u>	<u>Éducation</u>	<u>Counseling</u>	<u>Marriage</u>	<u>Garderie et maternité</u>	<u>Pension</u>
<i>The New Brunswick Association of Registered Nurses</i>	BAC – Microfilm C-4882	432	N	O	O	N	O	N	O	O	N	N	N	N
<i>The Zonta Club of Halifax (Zonta International)</i>	BAC – Microfilm C-4882	433	O	N	N	N	N	N	N	O	N	N	O	N
<i>Adele Williston</i>	BAC - Amicus: 12343320	453	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	O	N
<i>The Provincial Council of Women</i>	BAC - Amicus: 12343098	454	O	O	N	N	N	N	O	N	N	N	O	N
<i>Joan Parfit</i>	BAC — ISN 226 817 – Canada – Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Regional Hearings, Fredericton : 1971-0016-091, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes	460	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
<i>YWCA Halifax</i>	BAC — ISN 226 819 – Canada – Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Regional Hearings, Fredericton :	461	O	N	N	N	N	N	N	O	N	N	O	N

	1971-0016-096, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes													
TOTAL			24	23	2	6	9	4	6	16	5	10	21	4

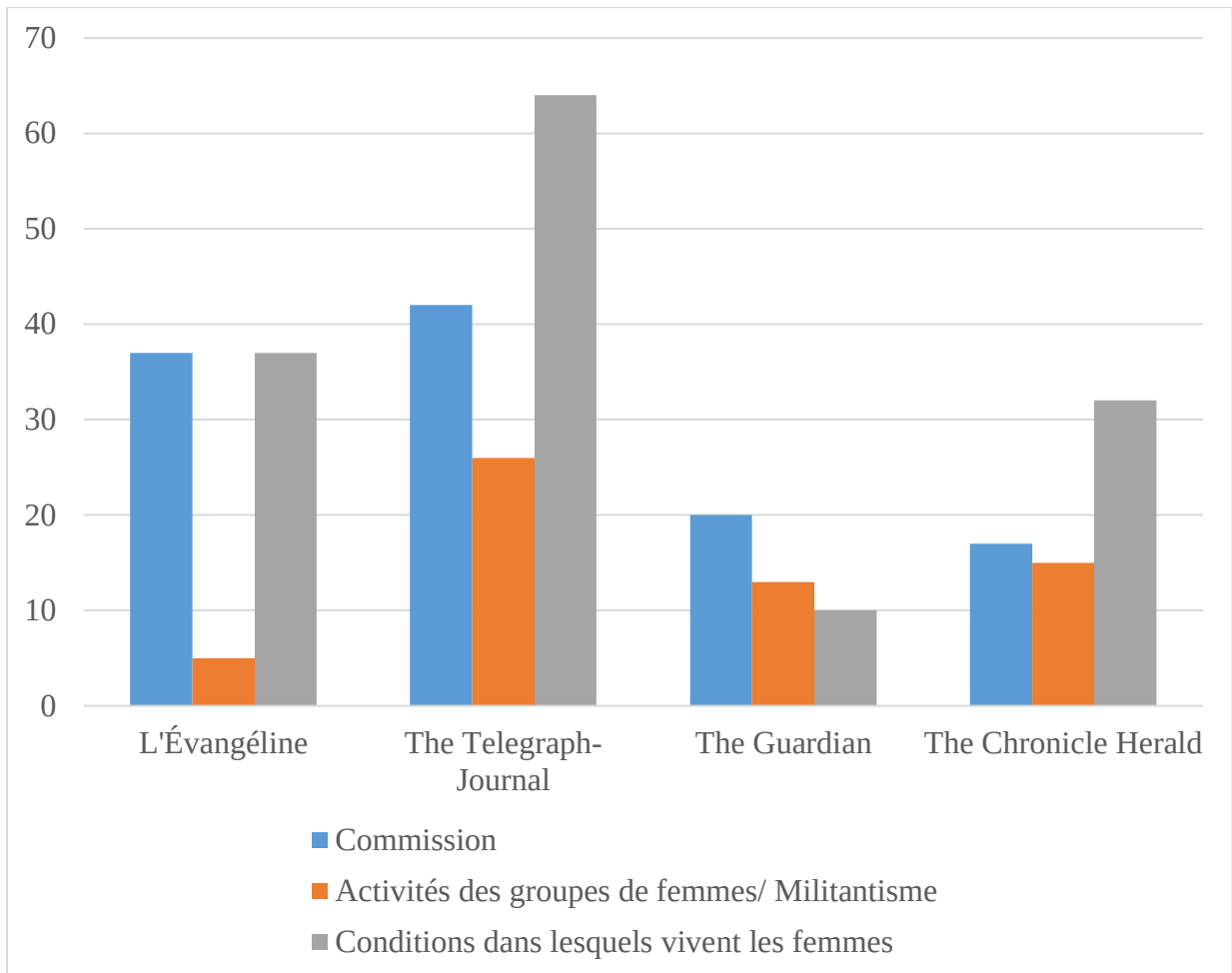
ANNEXE 5

GRAPHIQUE : NOMBRE D'ARTICLES PAR JOURNAL EN FONCTION DE L'ANNÉE



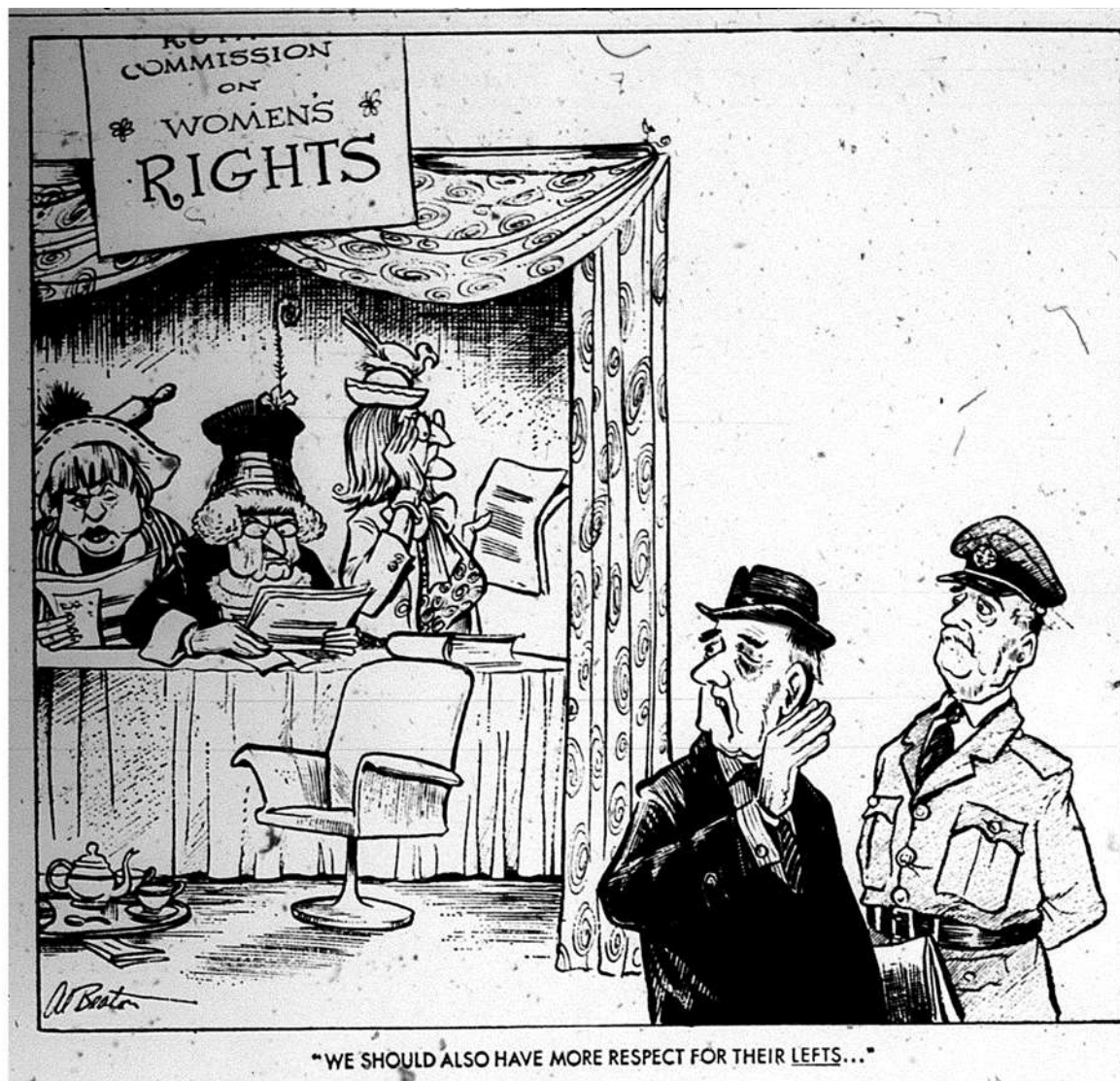
ANNEXE 6

GRAPHIQUE : THÈMES ABORDÉS DANS LES ARTICLES DU CORPUS DE PRESSE



ANNEXE 7

CARICATURE D'AL BEATON PUBLIÉ DANS LE *TELEGRAPH-JOURNAL*



Al Beaton, « Royal Commission On Women's Rights », *Telegraph-Journal*, (le jeudi 23 février 1967), p.4.

ANNEXE 8

CARICATURE DE DUNCAN MACPHERSON PUBLIÉ DANS LE *TELEGRAPH-JOURNAL*



Duncan MacPherson, « Sock it to Them, Baby », *Telegraph-Journal*, (le mardi 10 septembre 1968), p.4.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Fonds de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada,
Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa, (R1170-0-7-F)

Mémoires :

BRYAN, Nancy, mémoire no. 2, microfilm C-4878.

HAYES, Joan B., mémoire no. 6, Amicus 12294047.

HARDING, May J., mémoire no. 24, Amicus 12294136.

Nova Scotia Home Economics Association, mémoire no. 31, microfilm C-4878

JOLLIMORE, Roberta G., mémoire no.62, Amicus 12293865.

Nova Scotia Woman's Temperance Union, mémoire no. 72, microfilm C-4878.

Soroptimist Club of Halifax & District, mémoire no.86, microfilm C-4878.

New Brunswick Home Economics Association, mémoire no. 101, microfilm C-4878.

YOUNG, Donna, mémoire no. 106, microfilm C-4878.

MACGILLVRAY, M.E., mémoire no. 138, Amicus 12335496.

Canadian Federation of University Women, mémoire no. 141, microfilm C-4878.

Prof. & Mrs. Hilborn, mémoire no. 171, microfilm C-4879.

Women's Institutes of Nova Scotia, mémoire no. 175, microfilm C-4879.

The Moncton Jaycettes, mémoire no. 242, Amicus 12317336.

Mount St. Vincent University, mémoire 350, microfilm C-4882.

REID, Muriel, mémoire no. 358, Amicus 12322823.

BENDELL, Beverley, mémoire no. 359, microfilm C-4882.

Groupe de femmes francophones de la région de Moncton, mémoire no. 404, microfilm C-4882.

Nova Scotia Federation of Home and School Association, mémoire no. 427, microfilm C-4882.

Voice of Women, mémoire no. 429, microfilm C-4882.

MOIR, Mildred, mémoire no. 431, microfilm C-4882.

The New Brunswick Association of Registered Nurses, mémoire no. 432, microfilm C-4882.

The Zonta Club of Halifax (Zonta International), mémoire no. 433, microfilm C-4882.

WILLISTON, Adele, mémoire no. 453, Amicus 12343320.

The Provincial Council of Women, mémoire no. 454, Amicus 12343098.

Enregistrements audio des audiences publiques:

Fredericton, 226817-1971-0016-090, septembre 1968, 1 heure, 41 minutes et 46 secondes.

Fredericton, 226817-1971-0016-091, septembre 1968, 1 heure, 34 minutes et 10 secondes.

Fredericton, 226817-1971-0016-092, septembre 1968, 1 heure, 7 minutes et 35 secondes.

Halifax, 226818-1971-0016-093, septembre 1968, 1 heure, 35 minutes et 49 secondes.

Halifax, 226819-1971-0016-094, septembre 1968, 1 heure, 33 minutes et 14 secondes.

Halifax, 226819-1971-0016-095, septembre 1968, 1 heure, 37 minutes et 25 secondes.

Halifax, 226819-1971-0016-096, septembre 1968, 1 heure, 33 minutes et 57 secondes.

Halifax, 226819-1971-0016-097, septembre 1968, 29 minutes et 34 secondes.

Charlottetown, 226820-1971-0016-098, septembre 1968, 1 heure, 39 minutes et 11 secondes.

Charlottetown, 226820-1971-0016-099, septembre 1968, 22 minutes et 23 secondes.

Ed Reid (correspondant), *Ed Reid reports on the Royal Commission on the Status of Women hearings in the Maritimes* [Télévision: Kines from Parc], Toronto, Canadian Broadcasting Corporation, 1968, 30 minutes.

ARCHIVES PROVINCIALES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton Council of Women fonds, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, (MC2744).

Muriel McQueen Ferguson fonds, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, (MC1372).

NB Home Economics Association fonds, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, (MC1184).

Nurses Association of NB fonds, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, (MC500).

Entrevue C. Wallace, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, (SCD02488-SCD02493)

PRINCE EDWARD ISLAND PUBLIC ARCHIVES AND RECORDS OFFICE

Canadian Federation of University Women, Charlottetown branch fonds, Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Charlottetown, (Acc3977).

Charlottetown Business and Professional Women's Club fonds, Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Charlottetown, (Acc3027).

Zonta Club of Charlottetown fonds, Prince Edward Island Public Archives and Records Office, Charlottetown, (Acc4057).

NOVA SCOTIA ARCHIVES

Local Council of Women of Halifax fonds, Nova Scotia Archives, Halifax, (MG 20, Vols. 536-538, 1054).

Women's Institutes of Nova Scotia fonds, Nova Scotia Archives, Halifax, (MG 20 - Vols. 3408-3409).

Canadian Federation of University Women fonds, Nova Scotia Archives, Halifax, (MG20 – Vols. 491-493, 3097)

Muriel Duckworth fonds, Nova Scotia Archives, Halifax, (MG1 – Vols 2900-2901)

SISTERS OF CHARITY OF ST. VINCENT DE PAUL, HALIFAX, CONGREGATIONAL ARCHIVES

Catherine Wallace Fonds, Sisters of Charity of St. Vincent de Paul, Halifax, Congregational Archives.

MOUNT SAINT VINCENT UNIVERSITY ARCHIVES

Mount Saint Vincent Public Affairs and News Release, 1970's, Mount Saint Vincent University Archives, (2006-66)

JOURNAUX

Guardian (Charlottetown), Bibliothèque et Archives Canada, No. Amicus 7994932. Journaux de février 1967 à décembre 1970.

L'Évangéline (Moncton), Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson. Journaux de février 1967 à décembre 1970.

Telegraph-Journal (Saint-Jean), Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick. Journaux de février 1967 à décembre 1970.

The Chronical Herald (Halifax), Bibliothèque et Archives Canada, No. Amicus 7980005. Journaux de février 1967 à décembre 1970.

Moncton Transcript (Moncton), Bibliothèque publique de Moncton. Journaux du 1^{er} septembre 1968 au 30 septembre 1968.

ENTREVUES

Entrevue avec Corinne Gallant, le vendredi 24 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

Entrevue avec Madeleine Delaney-LeBlanc, le mardi 21 juin 2016, 13h30 à 15h30.

Entrevue avec Ruby MacNeil, le mardi 5 juillet 2016, 10h00 à 11h00.

Entrevue avec Donna Young, le mercredi 21 juin, 2016, 13h30 à 15h30.

SOURCES PRIMAIRES PUBLIÉS

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les femmes au Canada, Ministère d'Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1970, 540 p.

BEAUVOIR, Simone de. *Le Deuxième sexe Tome I*. Paris, GALLIMARD, 1986, 408 p.

BEAUVOIR, Simone de. *Le Deuxième Sexe Tome 2*. Paris, Gallimard, 1949, 654 p.

FRIEDAN, Betty. *The Feminine Mystique*. New York, W. W. Norton, 2013, 592 p.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BAILLARGEONS, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Boréal, 2012, 288p.

COLLECTIF CLIO. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Quinze, 1982, 528 p.

COLLECTIF CLIO. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (Édition entièrement revue et mise à jour). Montréal, Le Jour, 1992, 646 p.

CONRAD, Margaret R. et James K. HILLER. *Atlantic Canada: A Region in the Making*. Don Mills, Oxford University Press, 2001, 224 p.

LANDRY, Nicolas et Nicole LANG. *Histoire de l'Acadie* [2e édition]. Sillery, Septentrion, 2014, 467p.

LANDRY, Nicolas et Nicole LANG. *Histoire de l'Acadie*. Sillery, Septentrion, 2001, 342 p.

PRENTICE, Alison Prentice et al. *Canadian Women: A History*. Toronto, Harcourt Brace Canada, 1996, 510 p.

MONOGRAPHIES

ADAMSON, Nancy, Linda BRISKIN, and Margaret MCPHAIL. *Feminist Organizing for Change: The Contemporary Women's Movement in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1988, 336 p.

ARMSTRONG, Pat, et Hugh ARMSTRONG. *The Double Ghetto: Canadian Women and Their Segregated Work*. Don Mills, Oxford University Press, 2010, 272 p.

BAILLARGEONS, Denyse. *Ménagère au temps de la crise*. Montréal, Remue-ménage, 1991, 311 p.

BELLIVEAU, Joel. *Le «Moment 68» et la ré-invention de l'Acadie*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 362 p.

COOK, Sharon A. *Through Sunshine and Shadow: The Woman's Christian Temperance Union, Evangelicalism, and Reform in Ontario, 1874-1930*. Montreal, McGill-Queen's University Press, 1995, 281 p.

CORCORAN, Theresa, SC. *Mount Saint Vincent University – A Vision Unfolding 1873-1988*. Laham, University Press of America, 1999, 384 p.

EVANS, Sara M. *Tidal Wave: How Women Changed America at Century's End*. New York, Free Press, 2003, 304 p.

- FORBES, Ernest R. *Challenging the Regional Stereotype : Essays on the 20th Century Maritimes*. Fredericton, Acadiensis Press, 1989, 220 p.
- FREEMAN, Barbara M. *The Satellite Sex: The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, 362 p.
- GILMORE, Stephanie. *Groundswell: Grassroots Feminist Activism in Postwar America*. New York, Routledge, 2012. 192 p.
- GILMORE, Stephanie. *Feminist Coalitions: Historical Perspectives on Second-Wave Feminism in the United States*. Urbana, University of Illinois Press, 2008. 320 p.
- GLEASON, Mona. *Normalizing the Ideal: Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1999, 224 p.
- GRIFFITHS, N. E. S. *Penelope's Web : Some Perceptions of Women in European and Canadian Society*. Toronto, Oxford University Press, 1976, 249 p.
- JANOVICEK, Nancy. *No Place to Go Local Histories of the Battered Women's Shelter Movement*. Vancouver, UBC Press, 2007, 171 p.
- LAMOUREUX, Diane. *L'Amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2001, 181 p.
- MAILLÉ, Chantal. *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique: enquête sur l'émergence d'une élite politique féminine au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990, 194 p.
- MARCH, William, *Red Line: The Chronicle-Herald and The Mail-Star 1875-1954*, Halifax, Chronicle Agencies Limited, 1986, 415 p.
- MCKEEN, Wendy, *Money in Their Own Name: The Feminist Voice in Poverty Debate in Canada, 1970-1995*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, 184 p.
- MILLS, Sean, *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2010, 302 p.
- SANGSTER, Joan. *Transforming Labour: Women and Work in Postwar Canada*. Toronto, University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division, 2010, 416 p.
- SANGSTER, Joan. *Through Feminist Eyes: Essays on Canadian Women's History*. Edmonton, AU Press, 2011, 430 p.
- STEPHEN, Jennifer A. *Pick One Intelligent Girl: Employability, Domesticity and the Gendering of Canada's Welfare State, 1939-1947*. Toronto, University of Toronto Press, 2007, 336 p.

TULLOCH, Elspeth. *Nous, Les Soussignées: Un aperçu historique du statut politique et légal des femmes du Nouveau-Brunswick, 1784-1984*. Fredericton, Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, 1985, 151 p.

TIMPSON, Annis May. *Driven Apart Women's Employment Equality and Child Care in Canadian Public Policy*. Vancouver, UBC Press, 2001, 318 p.

PROSOPOGRAPHIES

KERANS, Marion Dougl. *Muriel Duckworth, a Very Active Pacifist: A Biography*. Halifax, Fernwood Publishing, 1996, 239 p.

LEBLANC-RAINVILLE, Simone. *Corinne Gallant: Une Pionnière Du Féminisme En Acadie*. Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012, 396 p.

BIRD, Florence. *Anne Francis: An Autobiography*. Toronto, Clarke, Irwin & Company Limited, 1974, 324 p.

COLLECTIFS

ANDREW, Caroline et Sandra RODGERS (dir.). *Women and the Canadian State/Les Femmes et l'État Canadien*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996. 392 p.

BACKHOUSE, Constance et David H. FLAHERTY (dir.). *Challenging Times: The Women's Movement in Canada and the United States*. Montreal, McGill-Queen's University Press, 1992, 352 p.

BEAULIEU, Gérard (dir.). *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1997, 416 p.

BEAULIEU, Gérard. « Media in Acadia », dans Jean Daigle (dir.), *Acadia of the Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1995, p.485-522.

BLACK, Naomi. « The Canadian Women's Movement: The Second Wave », dans Sandra D. Burt, Lorraine Code, et Lindsay Dorney (dir.), *Changing Patterns : Women in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p.80-102.

CARSTAIRS, Catherine and Nancy JANOVICEK. « Introduction: Productive Pasts and New Directions », dans Catherine Carstairs and Nancy Janovicek (dir.), *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work and Nation*, Vancouver, UBC Press, 2013, p.3-22.

CUMMING, Judi. « Florence Bird », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean and Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.257-258.

ELLIOT, Patricia et Nancy MANDELL. « Feminist Theories », dans Nancy Mandell (dir.), *Feminist Issues: Race, Class, and Sexuality. Third Edition*, Toronto, Prentice Hall, 2001, p.23-48.

FINGARD, Judith and Janet GUILDFORD (dir.). *Mothers of the Municipality: Women, Work and Social Policy in Post-1945 Halifax*. Toronto, University of Toronto Press, 2005. 318 p.

GRACE, Joan. « Politics and Promise: A Feminist-Institutionalist Analysis of the Royal Commission on the Status of Women », dans Gregory Inwood and Carolyn M. Johns (dir.), *Commission of Inquiry and Policy Change: A Comparative Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, 2014, p. 70-87.

HEWITT, Nancy (dir.). *No Permanent Waves: Recasting Histories of U.S. Feminism*. New Brunswick, Rutgers University Press, 2010, 472 p.

LAMOUREUX, Diane, Chantal MAILLÉ et Micheline DE SÈVE (dir.). *Malaises identitaires: échanges féministes autour d'un Québec incertain*. Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1999, 204 p.

LAUGHLIN, Kathleen A., et Jacqueline CASTLEDINE (dir.). *Breaking the Wave: Women, Their Organizations, and Feminism, 1945-1985*. New York, Routledge, 2010. 280 p.

LEBLANC, Phyllis E., Monique HÉBERT et Nathalie J. KERMOAL (dir.). *Entre le quotidien et le politique : facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*. Gloucester, Réseau national d'action éducation femmes, 1997, 222 p.

LOEWEN, Candace. « Making Ourselves Heard: Voice of Women and the Peace Movement in the Early Sixties », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean and Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.248-251.

MILLS, Sean. « Québécoises deboutte! Nationalism and Feminism in Quebec, 1969-1975 », dans Mona Gleason, Tamara Myers and Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Don Mills, Oxford University Press, 2011, p.339-350.

MOHANTY, Chandra Talpade. « Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p.149-182.

MORTON, Suzanne and Janet GUILDFORD (dir.). *Making up the State: Women in 20th-Century Atlantic Canada*. Fredericton, Acadiensis Press, 2010, 326p.

SANGSTER, Joan. « Consuming Issues: Women on the Left, Political Protest and the Organization of Homemakers, 1920-1960 », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean and

Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.240-247.

SLUMKOSKI, Corey. « A Narrow Provincialism: Regionalism in Atlantic Canada, 1945-1970 », dans Catherine Briggs (dir.), *Modern Canada, 1945 to Present*, Don Mills, Oxford University Press, 2014, p.107-121.

STEPHEN, Jennifer A. « Balancing Equality for the Post-War Woman: Demobilising Canada's Women's Workers after World War Two », dans Mona Gleason, Tamara Myers and Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Don Mills, Oxford University Press, 2011, p.287-295.

SPEERS, Kimberly. « The Royal Commission on the Status of Women in Canada, Liberal Feminism and Its Radical Implications », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean and Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.252-256.

WAKEWICH, Pamela. « The Queen of the Hurricanes: Elsie Gregory MacGill, Aeronautical Engineer and Women's Advocate », dans Sharon A. Cook, Lorna R. McLean and Kate O'Rourke (dir.), *Framing Our Past Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2001, p.396-401.

THÈSES

BRIGGS, Catherine. *Fighting for Women's Equality. The Federal Women's Bureau, 1945-1967: An example of early state Feminism in Canada*. Thèse de doctorat, University of Waterloo, 2001, 342 p.

MCLEOD, Kathryn B. *Laying the foundation: The Women's Bureau, The Royal Commission on the Status of Women and Canadian feminism*. Thèse de maîtrise, Laurentian University, 2005, 140 p.

MORRIS, Cerise. *No More Than Simple Justice: The Royal Commission on the Status of Women and Social Change in Canada*. Thèse de doctorat, McGill University, 1982, 597 p.

PRECIOUS, Susan Marion-Jean. *The Women of Africville: Race and Gender in Postwar Halifax*. Thèse de maîtrise, Queen's University, 1998, 114 p.

ARTICLES

ACKERMAN, Katrina R. «Not in the Atlantic Provinces: The Abortion Debate in New Brunswick, 1980-1987», *Acadiensis*, vol. 41, no. 1 (2012), p.75-101.

BAILLARGEONS, Denyse. « Histoire orale et histoire des femmes : itinéraires et points de rencontre », *Recherches féministes*, 6, no. 1 (1993), p.53-68.

BECK, J. Murray. « The Maritimes: A region or Three Provinces », *Royal Society of Canada, Transaction XV*. 4 (1977), p.301-313.

BELLIVEAU Joel et Frédéric BOILY. « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1 (2005), p. 11-34.

BILGE, Sirma. « Théorisations Féministes de L'intersectionnalité », *Diogène* 1, no. 225 (2009), p.70–88.

CARDINAL, Linda. « La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme », *Recherches Féministes* 5, no. 1 (1992), p.5–29.

CARDINAL, Linda, et Rachel COX. « La Représentation Des Femmes Au Sein Des Groupes Minoritaire: Le Cas Des Femmes Francophones Vivant En Milieu Minoritaire Au Canada », *Canadian Woman Studies*, 25.3/4 (2006), p.91–96.

COUTURE, Toby D. « Without Favour: The Concentration of Ownership in New Brunswick's Print Media Industry », *Canadian Journal of Communication*, 38-1 (2013), p.57-81.

DAIGLE, Jean. « Les Caisses Populaires Acadiennes Du Nouveau-Brunswick: Genèse et Développement, 1930-1950 », *Historical Papers/ Communications Historiques*, vol. 24, no. 1 (1989), p. 53–74.

DORLIN, Elsa. « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre », *Cahiers du Genre*, no. 39 (2005), p.81-105.

FOURNIER, Danielle. « Quelques jalons du mouvement des femmes en Acadie », *Égalité*, No. 10 (automne 1983), p.37-51.

FREEMAN, Barbara M. « Framing Feminine/Feminist: English-language Press Coverage of the Hearings of the Royal Commission on the Status of Women in Canada, 1968 », *International Journal of Canadian Studies- Revue internationale d'études canadiennes*, 11 (Printemps 1995), p.11-29.

GRUBERG, Martin. « Official Commissions on the Status of Women: A Worldwide Movement », *International Review of Education*, 19, no. 1 (March 1973), p.140–47.

KEALEY, Linda. « No More 'Yes Girls': Labour Activism among New Brunswick Nurses, 1964-1981 », *Acadiensis XXXVII*, no. 2 (2008), p.3–17.

KIAN, Azadeh. « Introduction : genre et perspectives post/décoloniales », *Les cahiers du CÉDREF*, 17 (2010), p.7-17.

LOO, Tina. « Africville and the Dynamics of State Power in Postwar Canada », *Acadiensis*. 39, no. 2 (Juin, 2010), p.23-47.

MASSON, Dominique. « Engaging with the politics of downward rescaling: representing women in regional development policymaking in Québec (Canada) », *GeoJournal*, Vol. 65 No. 4, (2006), p. 301-313.

MCTAVISH, Lianne. « Abortion in New Brunswick », *Acadiensis* XLIV, no. 2 (Été/Automne 2015), p. 107-130.

MORRIS, Cerise. « Through Determination and Thoroughness: The Movement for a Royal Commission on the Status of Women in Canada », *Atlantis* 5, no.2 (Printemps 1980), p.1-21.

MORTON, Suzanne. « Gender, Place and Region: Thoughts on the State of Women in Atlantic Canadian History », *Atlantis* 25, no. 1 (Fall 2000), p.119–28.

SISSONS, Crystal. « Engineer and Feminist: Elsie Gregory MacGill and the Royal Commission on the Status of Women, 1967-1970 », *Scientia Canadensis* 29 no. 2, p. 74–97.

TWOHIG, Peter. « Are They Getting Out of Control?’ The Renegotiation of Nursing Practice in the Maritimes, 1950-1970 », *Acadiensis* 44, no. 1 (May 1, 2014), p.91-111.

VOLPÉ, Philippe. « Soyons orgueilleuses, Mesdemoiselles, sachons nous suffire: femmes, genre, travail et espace public au tournant du 20e siècle », *Revue de la Société historique du Madawaska*, Vol.XLIV, no. 3-4 (novembre 2016), p.53-74.

WALLS, Martha. « Countering the ‘Kingsclear blunder’: Maliseet Resistance to the Kingsclear Relocation Plan, 1945-1949 », *Acadiensis*, XXXVII, 1 (Hiver/Été 2008), p.3-30.

WALLS, Martha. « Mi’kmaw Women and St. Francis Xavier University’s Micmac Community Development Program, 1958-1970 », *Acadiensis*, XLIV, no. 2 (Été/Automne 2015), p.51-74.

WALLS, Martha E. « “[T]he teacher that cannot understand their language should not be allowed”: Colonialism, Resistance, and Female Mi’kmaw Teachers in New Brunswick Day Schools, 1900–1923 », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, vol. 22, n° 1, 2011, p. 35-67.

EN LIGNE

BUXTON, William J. et Catherine MCKERCHER. « Newspapers, Magazines and Journalism in Canada: Towards a Critical Historiography », *Acadiensis*, (septembre 1998), p. 103 [<https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/10835/11649>] (page consultée le 13 octobre 2016).

EARLY, Frances. « Origins of Women’s History at Mount Saint Vincent University » dans *Acadiensis*, (mars 2004), p. 73

[<https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/10665/11333>] (page consultée le 3 mars, 2016).

LEGER, Dan. « Chronicle Herald publisher dies at 84 » dans *Herald News*, [<http://thechronicleherald.ca/novascotia/38519-chronicle-herald-publisher-dies-at-84>] (page consultée le 13 octobre 2016).

MACLEOD, Alexander. « The Little State of Africadia Is a Community of Believers: Replacing the Regional and Remaking the Real in the Work of George Elliott Clarke », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, (juin 2008), [<https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/11231/11988>] (page consultée le 15 juin 2016).

WALKER, Julian H. « The Once and Future New Brunswick Free Press » dans *Journal of New Brunswick Studies / Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, [<https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/18192/19610>] (page consultée le 10 octobre 2016).

« History » dans *University of Prince Edward Island*, [<http://www.upei.ca/about-upei/history>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Carmen Babineau » dans *Hommage NB*, [<http://www.hommagenb.com/fr/necrologie/carmen-babineau-2011>] (page consultée le 20 juillet).

« Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard » dans *Government of Prince Edward Island*, [http://www.gov.pe.ca/photos/original/acsw_orient.pdf] (page consultée le 29 juillet 2016).

« About the Council » dans *Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women* [<https://women.gov.ns.ca/about-council>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Feds must examine Irving media empire: Fraser » dans *CBC News –New Brunswick* [<http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/feds-must-examine-irving-media-empire-fraser-1.677605>] (page consultée le 10 octobre 2016).

« Debates of the Senate (Hansard), 1st Session, 38th Parliament, Volume 142, Issue 19 » dans *Parliament of Canada* [http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Chamber/381/Debates/019db_2004-11-25-E.htm?Language=E&Parl=38&Ses=1#2] (page consultée le 11 octobre 2016).

« No AMICUS 8343718 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://amicus.collectionscanada.ca/aaweb-bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=1&d=2&v=0&lvl=1&itm=8343718] (page consultée le 13 octobre 2016).

« No AMICUS 7944188 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [<http://amicus.collectionscanada.ca/aaweb->

bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=1&d=2&v=0&lvl=1&itm=7944188] (page consultée le 13 octobre 2016).

« AMICUS No. 7946054 », dans *Bibliothèque et Archives Canada*, [http://amicus.collectionscanada.gc.ca/aaweb-bin/aamain/itemdisp?sessionKey=999999999_142&l=0&d=2&v=0&lvl=1&itm=7946054] (page consultée le 13 octobre 2016).

« Presbyterian and Evangelical Protestant Union », dans *Island Newspapers – UPEI Robertson Library* [http://islandnewspapers.ca/islandora/object/newspapers:242/newspaper_about] (page consultée le 11 octobre 2016).

« The Guardian », dans *Island Newspapers – UPEI Robertson Library* [http://islandnewspapers.ca/islandora/object/newspapers:guardian/newspaper_about] (page consultée le 11 octobre 2016).

« How free is Canada's press in 1970? », dans *CBC Digital Archives* [http://www.cbc.ca/archives/entry/media-convergence-how-free-is-canadas-press] (page consultée le 11 octobre).

« Halifax Meals on Wheels records », dans *MemoryNS* [<https://memoryns.ca/halifax-meals-on-wheels-records>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« About the New Brunswick Association of Social Workers », dans *New Brunswick Association of Social Workers*, [<http://www.nbasw-atsnb.ca/en/about>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Home », dans *Nova Scotia Federation of Home & School Associations*, [<http://www.nsfhsa.org/>] (page consultée le 25 juillet 2016).

« History of Soroptimist International », dans *Soroptimist International*, [<http://sigbi.org/who-we-are/history-of-soroptimist-international/>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Who We Are », dans *Canadian Federation of University Women*, [<http://www.cfuwmoncton.ca/whoWeAre.php>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Women's Institute of Nova Scotia », dans *Department of Agriculture*, [<http://novascotia.ca/agri/documents/wins/wins-history.pdf>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« Our History », dans *YWCA Halifax*, [<http://ywcahalifax.com/our-story/our-history.html>] (page consultée le 29 juillet 2016).

« L'avènement des femmes dans le milieu de travail », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

« Population, urban and rural, by province and territory », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l01/cst01/demo62a-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

« Aboriginal Peoples: Fact Sheet for New Brunswick », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016005-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

« Aboriginal Peoples: Fact Sheet for Nova Scotia », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016004-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

« Aboriginal Peoples: Fact Sheet for Prince Edward Island », dans *Statistique Canada* [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016003-eng.htm>] (page consultée le 20 janvier 2017).

« About the Advisory Council », dans *Advisory Council on the Status of Women*, [<http://www.gov.pe.ca/acsw/index.php3?number=70020&lang=E>] (page consultée le 2 janvier 2016).

« About the Council », dans *Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women*, [<http://women.gov.ns.ca/about-council>] (page consultée le 2 janvier 2016).